

Mémoires

Louis Lesbaupin

En route



COMITÉ POUR L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE  
ET FINANCIÈRE DE LA FRANCE



# Histoire économique et financière de la France

Dans la collection « Histoire économique et financière de la France », la série Mémoires est destinée à accueillir les souvenirs de témoins ou d'acteurs de l'histoire économique et financière de la France.

Dans cette série, on trouvera sept autres ouvrages publiés à partir des manuscrits des concours autobiographiques :

*Blanche. Mémoires d'une employée du Trésor public* par Blanche Py

*La longue marche d'une auxiliaire des Impôts* par Yvonne Mahé

*Par le Cor et la Grenade* par René Drelon

*En quête de mémoire, mémoires d'enquêtes. Récits d'un commissaire de la DGCCRF* par Jean Soulagnat

*Vies de percepteurs. Fragments autobiographiques 1918-1993*, morceaux choisis et commentés par Catherine Jumeau

*Hommes et femmes des Impôts. Récits autobiographiques 1920-1990*, morceaux choisis et commentés par Jean-François Costes

*De la penthière aux nouvelles frontières. Récits autobiographiques de douaniers, 1937-1996*, morceaux choisis et commentés par Michèle Poulain

Couverture  
© Collection de l'auteur

© Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE)  
Comité pour l'histoire économique et financière de la France  
Ministère de l'Économie et des Finances – Paris 2016  
ISBN 978-2-11-129408-0

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

# En route

Louis Lesbaupin

COMITÉ POUR L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE  
ET FINANCIÈRE DE LA FRANCE

L'Institut de la gestion publique et du développement économique soutient la recherche universitaire en publiant des ouvrages en gestion publique et en histoire économique et financière dans ses collections « Gestion publique » et « Histoire économique et financière de la France ».

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'Institut de la gestion publique et du développement économique est assisté du Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Sont membres de ce comité :

Edward Arkwright, Philippe Bezes, Bertrand Blancheton, Gérard Bossuat, Éric Bussière, Florence Descamps, Christian Descheemaeker, Olivier Feiertag, Patrick Fridenson, Florent Garnier, Pascal Griset, Pierre-Cyrille Hautcœur, Jean-Noël Jeanneney, Marie-Laure Legay, Michel Lescure, Michel Margairaz, Olivier Mattéoni, Philippe Minard, François Monnier, Matthieu de Oliveira, Frédérique Pallez, Laure Quennouëlle-Corre, Albert Rigaudière, Guy Thuillier, Mireille Touzery.

## INTRODUCTION

par Béatrice TOUCHELAY

Présidente du jury de sélection du concours autobiographique de l'Insee  
Professeure d'histoire contemporaine à l'université de Lille 3

Cet ouvrage succède aux quatre manuscrits primés à l'occasion des concours biographiques organisés par le Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF) auprès des anciens agents du Trésor (Blanche Py, *Blanche, mémoire d'une employée du Trésor public*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1995), de la direction générale des Impôts (Yvonne Mathé, *La longue marche d'une auxiliaire des Impôts*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999), des Douanes et Droits indirects (René Drelon, *Par le cor et la grenade*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2003) ou de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (Jean Soulagnat, *En quête de mémoire. Mémoires d'enquêtes*, Paris, IGPDE<sup>1</sup>-Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2009).

Sans pouvoir préciser les motifs du choix de ces institutions, qui relèvent du Comité, on peut leur trouver des points communs : rattachées aux directions économiques et financières, elles partagent une longue histoire, inscrite dans la formation de la Nation et dans la constitution de l'État moderne. Elles ont aussi en commun de produire un grand nombre de données quantifiées, instruments et résultats du contrôle et de l'activité des bureaux.

La jeunesse de l'institution Insee, créée par la loi d'avril 1946, la démarque des directions précédentes. Les autobiographes qui ont répondu au présent concours témoignent du chemin parcouru par la statistique publique française depuis la création de l'Office du travail en 1891 et le rattachement de la Statistique générale de la France (SGF), lointain ancêtre de l'Insee. On y voit aussi la multiplication des services statistiques implantés par l'Insee dans les différents ministères.

Le contraste entre ces récits, qui soulignent la notoriété de la statistique publique, et les témoignages de statisticiens de l'entre-deux-guerres, Alfred Sauvy par exemple<sup>2</sup>, rentré à la statistique en 1922, ou Michel Huber<sup>3</sup>, qui la dirige entre 1920 et 1936, est frappant. Sauvy et Huber critiquent l'insuffisance des crédits dévolus à la statistique et l'indifférence, voire l'hostilité, des dirigeants économiques et politiques. Au contraire, les autobiographies insistent sur la richesse de la carrière de statisticien, sur son aspect pionnier et sur la rapidité de ses changements. La SGF disposait d'une seule antenne régionale, héritée de l'Office de statistique du Reich à Strasbourg. Elle employait 139 personnes en 1939 et ses équipements dataient du siècle précédent. Le changement d'échelle qui conduit à l'Insee, évoqué dans ces récits de vie, vient de Vichy avec l'absorption de la SGF par le Service national de statistiques créé par René Carmille. Ce service est puissamment équipé en machines mécanographiques ; il dispose de 18 directions régionales, d'une école d'application et d'un effectif imposant de 8 000 personnes à la veille de la Libération. La majorité du personnel se compose de vacataires et de militaires, férus de classement, de nomenclatures, de statistiques administratives et de fichiers. Alfred Sauvy caricature cette « usine à chiffrement » par une formule lapidaire : « tous en fiche ». L'Insee hérite à la

---

1. IGPDE : Institut de la gestion publique et du développement économique [N.D.E. : note de l'éditeur].

2. Alfred Sauvy, « Statistique générale de la France et Service national de la statistique de 1919 à 1944 », *Journal de la société française de statistique (JSSP)*, 1<sup>er</sup> trimestre 1975, n° 2, p. 34-43, et « Progrès techniques dans l'établissement des statistiques », *JSSP*, septembre-octobre 1946, n° 9-10, p. 196-203.

3. Michel Huber, « Quarante années de la Statistique générale de la France : 1896-1936 », *JSSP*, mai 1937, n° 4, p. 179-214.

fois de cette « usine » à chiffrement et d'une vocation scientifique (d'où la dénomination d'*Institut*) en avril 1946. La discipline de fer qui règne dans les directions régionales, tenues par d'anciens militaires jusqu'à leur départ en retraite à la fin des années soixante, n'est pas décrite par ces autobiographies. Elle concerne davantage le personnel auxiliaire recruté pour les grandes opérations, comme les recensements démographiques, ou bien ponctuellement. La nouvelle génération des administrateurs statisticiens rentrés à l'Insee entre 1946 et 1962 (les dates de recrutement des auteurs des autobiographies) se vit en pionnier et contribue à l'amélioration et à la diversification des statistiques produites.

L'idée de ce concours, que l'historien ne peut qu'encourager, est de mobiliser la mémoire d'acteurs qui s'expriment en général assez peu, pour préciser la façon dont ils ont vécu les transformations de l'institution dans laquelle ils ont passé la majeure partie de leur vie active et dans laquelle ils s'incarnent encore après leur départ en retraite.

Cet exercice de mémoire vise à éclairer des cas singuliers, des parcours de vie, et à témoigner d'une époque et des mutations de la société dans laquelle ils se reconnaissent. C'est le tour aujourd'hui des anciens agents de l'Insee.

Quatre-vingts personnes ont répondu à l'appel du concours biographique, 49 manuscrits ont été envoyés, qui ont fait l'objet d'un premier tri par l'équipe de l'IGPDE. Six manuscrits ont été soumis au jury présidé par Béatrice Touchelay et composé de Françoise Bayard, historienne, Jean-Michel Charpin, ancien membre du Conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique et ancien directeur général de l'Insee, et Claude Thélot, statisticien et conseiller maître honoraire à la Cour des comptes. Il fallait en choisir un pour le publier et deux autres pour les rendre accessibles sous format PDF et les diffuser sur Internet. Le choix fut délicat.

Chaque manuscrit présente en effet un témoignage singulier des transformations de la France depuis l'entre-deux-guerres. Tous décrivent des trajectoires scolaires réussies qui ont obligé à quitter très tôt le village et la région d'origine, la Charente, la Bretagne, le Nord, à s'éloigner de la ferme et, dans certains cas, à passer par le pensionnat (Raymond Rapeau, *Chance & hasard. Regards sur une vie ordinaire... ou presque... 1941-2001*). Le lycée, l'université et parfois l'école d'application de l'Insee ont constitué des ruptures conduisant à de riches carrières professionnelles. Ces manuscrits témoignent de la modernisation économique et sociale de la France des Trente Glorieuses, dont la statistique publique est un pilier. À l'exception de Raymond Rapeau, qui consacre sa carrière au service de la statistique agricole, accompagnant l'essor puis la disparition de la statistique départementale, les auteurs connaissent plusieurs affectations à l'Insee et dans différents ministères et institutions où ils implantent ou développent la statistique. Après la comptabilité nationale, Marie-Thérèse Chapalain (*Mémoires de l'Insee. Bastotu. La création d'une Roscovite*) part au ministère de la Santé, par exemple. Ils sont aussi contemporains des profondes mutations techniques, du passage à l'informatique puis à Internet qu'ils accompagnent et encadrent parfois. Ainsi, Andrée Bréas (*Sautée-barrière*) décrit les implications du passage à l'informatique pour les travaux statistiques et pour le personnel. L'aspect pionnier du travail des statisticiens publics ressort nettement dans ces récits.

Comment trancher entre eux ? Le plaisir de la lecture, la mise en perspective de l'institution statistique, la variété des expériences vécues, le recul et l'humour dans la présentation des rapports aux collègues et aux supérieurs hiérarchiques ont constitué des critères permettant au jury de distinguer trois textes : le premier étant celui de Louis Bréas (*Parcours d'un enfant des Trente Glorieuses*), qui nous en apprend autant sur le répertoire Sirene et sur l'informatisation de l'Insee que sur une direction régionale de l'outre-mer ou les contrôles de la Cour des comptes ; les deuxièmes *ex aequo*, celui de Catherine Outteryck (*Poussière d'instant*), qui offre à la fois un éclairage vivant sur la vie en province, sur l'ambiance des ateliers des directions régionales et sur le travail de bureau et ses transformations, et



celui de Louis Lesbaupin (*En route*), qui nous ramène en province en éclairant les développements de la statistique agricole et les activités des directions régionales.

Au-delà de cette sélection, les 49 manuscrits renvoient chacun une image vivante de l'Insee et, plus généralement, de la statistique publique, et nous remercions chacun de leurs auteurs.

Ces témoins magnifient leurs premières années au service de la statistique, ce qui est le biais classique de ce type d'exercice. Leur intégration professionnelle est réussie, leur carrière est ascendante, leurs tâches sont diversifiées, ils sont mobiles, tant sur le plan géographique que sur le plan professionnel. Ils véhiculent l'image d'une institution en pleine expansion, expansion à laquelle, bien sûr, ils contribuent. Le biais inhérent à tout témoignage n'atténue pas l'intérêt des récits. Ces trajectoires individuelles s'inscrivent résolument dans la période de l'expansion de la statistique publique. Reconnue comme un outil de gouvernement par une nouvelle génération de décideurs politiques formés à l'économie et à la quantification, portée par une nouvelle génération de statisticiens, experts et techniciens du chiffre, la statistique et son institution s'imposent avec les Trente Glorieuses.

Les témoignages restent partiels parce que les témoins ne sont pas représentatifs de l'ensemble du personnel. Ils n'évoquent ni le mécanisme de l'échelle mobile des salaires qui soumet l'Insee et son indice à de rudes épreuves, ni les difficultés pour obtenir l'information auprès des chefs d'entreprise, ni les avancées théoriques et économétriques portées entre autres par Edmond Malinvaud, ni le poids décisif des experts statisticiens français dans les premières discussions sur l'harmonisation des statistiques européennes, ni le passage de la statistique coloniale à la coopération. Pourtant, même si bien des points restent dans l'ombre, ces récits de vie présentent l'essentiel : l'engagement individuel dans une œuvre collective de production d'outils, la conscience d'être des pionniers, des exceptions dans la fonction publique du fait de la position de l'Insee, institut d'étude et de recherche autant que service technique.

C'est dans cette double vocation et dans les agents qui l'incarnent que la statistique publique trouve les moyens de s'adapter à l'avenir et de répondre à la demande croissante d'informations statistiques et à l'accélération des changements des techniques de l'information.



*« On n'écrit pas pour raconter sa vie  
dans les livres mais pour la découvrir. »*

Alan Bennet<sup>1</sup>

---

1. Propos prêté par l'auteur à Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Élisabeth II, dans *La Reine des lectrices*, Folio 5072, p. 103.



## EN ROUTE !

Le lundi 1<sup>er</sup> octobre 1962, de bon matin, je quitte Dinan et ma famille au volant de mon Étoile 6, Simca gris princesse, pour me rendre au prieuré Notre-Dame-des-Bois à Canapville dans l'Eure, afin d'y suivre une formation sur deux semaines dans leur école des vachers-porchers. Je dois y être à 12 h 30 pour déjeuner. Première étape d'un cursus de plus de deux mois organisé par la Société interprofessionnelle du bétail et des viandes (Sibev), mon nouvel employeur.

Le prieuré a été fondé en 1949 par les Frères missionnaires des campagnes dans les communs du domaine du château des Landes, reçus en donation<sup>1</sup>. En novembre 1954, ce fut la création du Centre de formation des vachers et porchers, et l'ouverture du premier stage. L'idée était de permettre à des jeunes de la campagne d'acquérir un vrai métier et de pouvoir prétendre à un salaire décent. Ce qui n'était pas le cas des commis de ferme ou des aides familiaux.

« Étoile, princesse, prieuré », serait-ce le début d'un conte ? Il est plus facile de trouver des signes prémonitoires cinquante ans après, quand on connaît la fin ! Restons sérieux ! Il n'en reste pas moins qu'en m'engageant dans cette voie, je joue mon va-tout. Je romps avec ce qui avait été jusque-là mon environnement professionnel. J'inquiète ma parenté proche, nihiliste, peureuse, qui me voit quitter un emploi stable et garanti pour une société inconnue.

Ce trajet ne m'a laissé aucun souvenir précis, Sans doute étais-je trop préoccupé par la route à suivre et la nécessité de réussir afin de subvenir aux besoins de mon épouse et de mes deux jeunes enfants ? Peut-être aussi par le fait que, jusqu'à présent, le porc et moi étions brouillés !

En effet, élève à l'école de Mamirolle dans le Doubs, j'avais été de service deux fois quinze jours à la porcherie, dans laquelle étaient engraisés 200 porcs avec les sous-produits des fabrications : sérum, babeurre. Je ne connais rien qui sente plus mauvais que les déjections de ces animaux. Chaque matin, au lever, enfiler sa cotte toute nauséabonde du travail de la veille, berk ! Quand en plus, vous tombez par inadvertance dans la fosse à lisier ! Quand enfin, plus tard, vous échouez à un examen à cause de cette espèce, la bête rose devient votre bête noire !

---

1. Leur site Internet très bien fait fournit toutes informations utiles. Ce paragraphe en est issu.



## ENFANCE ET ADOLESCENCE D'UN ENFANT BRETON DIT « DE BONNE FAMILLE<sup>1</sup> »

En 1934, les maternités n'existaient pas, les femmes accouchaient chez elles ou chez leurs parents. C'est ainsi que je suis né à Dinan, dans les actuelles Côtes-d'Armor, au domicile de mes grands-parents maternels. Ma famille était composée de fortes personnalités qui en faisaient la richesse.

### ORIGINES FAMILIALES

Je me prénomme Louis en souvenir de mon arrière-grand-père maternel, Louis Foucqueron (1838-1892), magistrat, conseiller à la cour d'appel de Rennes, président de cour d'assises. En 1870, jeune marié, il s'engage comme simple garde volontaire dans la légion d'Ille-et-Vilaine. Il y termine sous-lieutenant. De cette aventure, il tirera un pamphlet publié de manière anonyme, *L'armée de Bretagne par un volontaire*, sur le scandale du camp de Conlie dans la Sarthe. Conseiller municipal de Rennes, conseiller général, anticlérical, membre du conseil d'administration des Hospitaliers-sauveteurs bretons, il en démissionne le jour où ils prennent un aumônier ! Homme de gauche, il organise, en 1879, la Société des fourneaux économiques au profit de la classe ouvrière, qui eut beaucoup à souffrir du redoutable hiver de cette année-là. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur, et une rue de Rennes porte son nom, légendée : « Bienfaiteur des pauvres ».

Mon autre arrière-grand-père maternel, Prosper Beauvils (1843-1915), est également magistrat. Il est cousin de Louis Foucqueron ; leur ancêtre commun est Marc-Julien Pasquier (1732-1803), sénéchal du comté de Dol-de-Bretagne, puis maire : « Nature énergique et même un peu rude. Cette raideur de caractère était héréditaire ». Ainsi, en juillet 1789, il n'approuve pas l'illumination de la ville pour fêter la prise de la Bastille !

Revenons à Prosper Beauvils, catholique pratiquant, récompensé d'une médaille d'argent pour sa « belle action » de juillet 1870 à Quimper : avoir « sauvé une femme tombée dans l'Odet à marée haute ». Il s'engage dans les mobiles de Rennes après la reddition de l'empereur Napoléon III à Sedan, le 2 septembre 1870, et prend part comme sergent, puis comme sergent-major au combat de Châtillon, aux deux affaires de la Malmaison et à la bataille de Champigny. Substitut auprès du procureur de la République à Châteaubriant en Loire-Inférieure (aujourd'hui Loire-Atlantique), il démissionne lors de la promulgation de la loi de 1880 sur les Congrégations. Il écrit dans *Le Nouvelliste de Bretagne*, quotidien régional catholique, et est adjoint au maire de Rennes. Il préside l'association créée pour construire à Rennes un nouveau collège Saint-Vincent, en remplacement de celui spolié du fait de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, ce qui lui vaut d'être fait chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Côté paternel, mon arrière-grand-père, Jean-Baptiste Lesbaupin junior (1833-1917), monarchiste, docteur en droit, avocat, fils et petit-fils de bâtonnier, fonde avec deux associés *Le Courrier du dimanche*, dont il est le rédacteur principal. Le premier numéro paraît le 12 février 1870. Défavorable à l'Empire, de nuance orléaniste, l'hebdomadaire se présente comme « un journal politique à la portée de toutes les fortunes et de toutes les intelligences,

---

1. Pour compléter ses souvenirs strictement professionnels, M. Lesbaupin a accepté, à la demande de l'éditeur, de rédiger ce chapitre qui vient compléter ici le manuscrit transmis dans le cadre du concours autobiographique. Ce texte a été écrit le 17 août 2016.

libéral et modéré à la fois et défenseur des principes conservateurs, moraux et religieux ». Son existence sera brève, un peu moins de huit mois. Il paraît pour la dernière fois le 8 octobre 1870.

Son épouse malouine souhaite retrouver l'odeur du goémon. Il se fait nommer magistrat du siège à Saint-Malo et prend ses fonctions le 18 janvier 1873. Monarchiste, il est admis à la retraite le 6 octobre 1883 en application de la loi du 30 août sur la réforme de l'organisation judiciaire, qui vise à « mettre les compagnies judiciaires en harmonie avec les institutions républicaines ».

Artiste dans l'âme, il peint et dessine avec talent. Juge au tribunal de Saint-Malo, il crayonne à longueur d'audience ! C'est de famille. Son père était un caricaturiste supérieur à Daumier, dans la veine de Constantin Guys (1802-1892), artiste reporter. Sa femme, à laquelle il était très attaché, décède en 1893. Il se retire à Pont-Aven, lieu emblématique de rencontres pour les artistes. « Nombre de personnes se souviennent de lui. Il est décrit comme un auguste vieillard à la barbe blanche. Les meuniers prenaient conseil auprès de lui quand un litige éclatait au sujet d'un bief ou déversoir<sup>2</sup> ».

Terminons cette énumération par mon dernier arrière-grand-père, Yves-Louis-Marie Quemper, 3<sup>e</sup> marquis de Lanascol (1830-1892), titre hérité en 1769 d'un cousin du Parc de Locmaria, chef de nom et d'armes de la famille. Les lettres patentes d'érection en marquisat de la terre du Guérand à Plouégat-Guérand (Finistère) datent de mars 1637, enregistrées au Parlement de Bretagne le 15 janvier 1639. La famille « de Lanascol », issue de l'ancien évêché de Tréguier, dont le manoir se trouve sur la commune de Ploumilliau, Côtes-d'Armor, est maintenue noble en 1669 lors de la réformation de la noblesse de Bretagne. Avant la Révolution, elle a la charge de grand voyer et de sergentise féodée du comté de Dol en Bretagne.

Yves Q. de L. vit de ses revenus. Il construit à Sixt-sur-Aff (Ille-et-Vilaine) le château de Bézil-les-Bois, d'architecture italienne, au point que, dans la contrée, il se raconte qu'une princesse italienne y demeure ! Or, mon arrière-grand-mère, Marie Visdélou de Bonamour (1843-1882), d'ancienne noblesse, est née Retenue de la Pipelais à Pipriac, commune voisine. Sur les sept enfants du couple, cinq survivent, dont ma grand-mère, Charlotte-Madeleine (1871-1916), la seule à avoir une descendance.

Parmi les six enfants de la fratrie issue de l'union de cette dernière avec Georges II Lesbaupin (1867-1949), les trois garçons convolent, une fille entre au Carmel, les deux autres demeurent célibataires. À la génération suivante, cela se réduit encore à deux arrières petits-enfants, mon cousin et moi !

Ruiné, Yves Q. de L. part aux États-Unis refaire sa fortune. Il décède à New York d'une crise d'angine de poitrine. Son corps, ramené par la famille, repose au cimetière de Pipriac au côté de celui de son épouse. Bézil-les-Bois est vendu.

## QUELQUES PERSONNAGES

Le décor de mes origines familiales ainsi planté, me reste à citer quelques personnages qui l'animèrent ou m'enrichirent, intellectuellement s'entend.

D'abord mon grand-père et parrain, Georges Foucqueron (1877-1935), avocat, bâtonnier de son ordre, homme d'esprit au verbe craint. Atteint, jeune, de coxalgie, il se déplace appuyé sur une béquille et fait l'admiration de son entourage par son courage, son énergie, particulièrement de sa fille aînée, ma mère, qui lui sert de secrétaire. Sa seconde épouse,

2. Lettre de Marc Furic reçue par l'auteur.



Marie Rouxin (1886-1969), descendante comme la première de Marc-Julien Pasquier, donc sa cousine, suppléera vis-à-vis de moi son rôle de parrain et, outre son bon sens, sa générosité, m'apportera l'affection qui me manque.

Mon grand-père Georges II Lesbaupin (1867-1949), ex-maire de Paramé en Ile-et-Vilaine, est maraîcher. Il cultive, sur un peu plus d'un demi-hectare, des légumes vendus aux hôtels du bord de mer. Grand chasseur, marin pêcheur avec son bateau le *Saint-Ideuc*, cadeau de mariage de la famille de La Borderie, le grand historien breton, il nourrit sa famille. Il leur fait avaler de l'huile de foie de morue directement prélevée dans le fût débarqué du morutier, où surnagent des morceaux d'abats. J'y ai gagné d'être dispensé de ce fortifiant, mon père en ayant été dégoûté pour le reste de ses jours ! Comme de la boule à zéro, que les garçons subissaient entre quatre et douze ans, je crois. En tout cas, mon grand-père m'apprit une chose essentielle : « On ne vise jamais quelqu'un avec une arme, même factice ! » Pour l'avoir oublié, poursuivant mon cousin avec mon pistolet à amorce, je reçus une gifle – la seule qu'il m'ait donnée – d'autant plus cinglante qu'il avait des doigts d'artiste longs et effilés. Des années plus tard, au Maroc, lors de mon service militaire, je sauvais avec ce principe la vie d'un armurier qui, jouant, s'était posé le canon d'un colt 45 sur la tempe. Sur mon insistance, désirant me démontrer qu'il n'y avait aucun risque, il manœuvre la culasse ; une cartouche s'éjecte, il pâlit !

Marie Lesbaupin (1896-1981), sœur aînée de mon père, notre marraine à mon cousin et à moi, dont je porte le prénom, refusa toute union pour s'occuper de son père veuf et de ses frères et sœurs. Adjointe au maire de Paramé pendant plusieurs mandatures, ne disait-on pas qu'elle recueillait plus de voix que le maire en titre ! À ce pilier de la famille, attentive à ses deux neveux et filleuls, nous devons beaucoup.

Berthe Fouquet (1885-1973), ex-femme de chambre de ma grand-mère, avait élevé mon père et, restée au service de la famille, remplaçait un peu cette grand-mère décédée en 1916. C'était la bonne du temps de Molière, au parler direct et vrai. À une de mes tantes : « Je m'appelle Berthe Fouquet de Fougères et je vous vaudrai bien. Un quart d'heure après votre mort, votre orgueil ne sera pas encore mort ! » Ou encore, à mon père qui me grondait : « Vous arrêtez sinon je lui raconte vos bêtises ! » À la génération suivante, disputant mon fils, elle édicte la même menace, le tutoiement remplaçant le vouvoiement.

Félix Lucas de Bourgerel (1897-1974), cousin de mon père. Sa grand-mère était la sœur de Jean-Baptiste Lesbaupin junior, précité. Bel homme, distingué, la tête haute coiffée d'un chapeau à bords roulés, au parler tonitruant, ironique, moqueur, un grand acteur en représentation permanente. Lors de la Grande Guerre, il est blessé grièvement à dix-neuf ans au Chemin des Dames. Sa blessure à l'abdomen ne s'est pas cicatrisée, aussi est-elle protégée par une plaque en argent tenue par une ceinture spéciale. En compensation de ce handicap, il fait beaucoup de natation, ce qui lui donne une morphologie en V : un buste large et musclé au-dessus d'un bassin juvénile, sa blessure ayant bloqué tout développement. Sa visite annuelle est une tornade de gaieté, de bons mots – je l'adore. Il me fait découvrir *Peer Gynt* d'Henrik Ibsen (1828-1906), partition d'Edvard Grieg (1843-1907), m'offre le disque Pathé de l'œuvre. Non pas les suites orchestrales n° 1 et 2 mais les numéros dans l'ordre du drame ou de la « folie », pour employer l'expression d'Ibsen. Une œuvre merveilleuse. « Cet affreux vaurien de Peer Gynt qui quitte la Norvège pour courir le monde à la recherche de son âme et chercher sa vie parmi celle des autres. Racheté par l'amour de Solveig et sauvé par le principe de la réversibilité des vertus. » Rémission féminine !

À ces vivants, il faut ajouter les disparus emblématiques.

Léon Foucqueron (1870-1930), frère de mon grand-père, faisait courir. J'ai oublié les couleurs de son écurie. Bel homme distingué aux traits fins, surnommé « Léon le beau », bonapartiste, divorcé, référence familiale du caractère pas facile. Brouillé avec son frère.

Yvonne Quemper de Lanascol (1865-1924), l'aînée de la fratrie, religieuse sous le nom de Mlle Maria chez les Dames anglaises à Kempten, en Bavière, institut dans lequel elle avait été élevée, de même que ses sœurs Marguerite, Charlotte – ma grand-mère – et Jeanne, car il était moins coûteux d'élever des jeunes filles de bonne famille en Allemagne qu'en France ! Professeur de français, elle rédigea un manuel d'enseignement franco-allemand et traduisit un *Atlas végétal des plantes médicinales* cité dans *Ma cure d'eau*, de Sébastien Kneipp, curé à Wörishofen en Bavière. Preuve tangible de l'ouverture d'esprit de la famille.

Alain Quemper, 4<sup>e</sup> marquis de Lanascol (1867-1929), dont je porte le prénom, célibataire. Mon père logeait chez lui à Paris et lui vouait un véritable culte. Licencié ès sciences, mathématicien, auteur de *La géométrie du compas*, paru en 1925 à Paris chez Albert Blanchard. Cet ouvrage, primé par l'Académie des sciences, s'appuie sur le théorème dit « de Mascheroni » (1750-1800) : « toute construction qui est possible au moyen de la règle et du compas peut-être effectué au moyen du compas seul », et son corollaire : « Le compas engendre le cercle alors que la règle ne fournit que le modèle d'une droite ! » Il parlait au moins quatre langues vivantes en dehors du français : l'allemand, l'italien, l'espagnol et le portugais. Très timide, adoré de ses neveux, leur référence à tous égards.

## MES PARENTS

Je suis fils unique, second d'une fratrie de cinq enfants nés prématurément – la réanimation néonatale n'existait pas encore. L'accouchement à domicile empêchait toute intervention médicale efficace. Or, chez les prématurés, « chaque heure est un défi ».

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, j'ai été élevé « à la dure ».

Mariée en 1932, ma mère, Denise Foucqueron (1905-1954), née à Dinan, femme au foyer, souhaitait se rapprocher de sa famille. Mon père fut nommé à Quimper, où je fus conçu, puis il obtint sa mutation à Rennes, où le couple s'installa en 1937. Mon grand-père Foucqueron était décédé, et l'hôtel particulier familial du 9 rue des Fossés venait d'être vendu, au grand dam de ma mère, qui n'avait pu le racheter du fait de l'opposition de son mari. Rappelons qu'une femme mariée était sous la tutelle de son époux jusqu'à encore une date récente ! Elle loua un appartement au 1<sup>er</sup> étage du n° 5 de cette même rue, soit deux immeubles avant celui où elle avait passé une partie de son enfance. Elle y mourut d'hypertension en novembre 1954. J'y demeurais jusqu'à mon mariage en 1958. Mon père le quitta l'année suivante pour rejoindre sa dulcinée au sud de la Vilaine.

Ma mère était une femme énergique, courageuse, intransigeante sur les principes de travail, d'éducation, rigoureuse dans ses rapports humains mais peu conventionnelle, douée d'humour, bonne, serviable. Quelques souvenirs la montrent mieux que je ne saurais l'écrire.

Sa règle : « peu importe les conditions, il ne faut jamais se plaindre, [il faut] savoir supporter, faire face aux difficultés de la vie ». Un soir de l'été 1944, le débarquement des troupes alliées avait eu lieu, nous étions réfugiés à la campagne. Alors que j'enjambais une clôture, la détente inopinée d'un fil de fer barbelé me fit une longue estafilade à la cuisse qui se mit à saigner abondamment. Par crainte du tétanos, ma mère me fit un pansement imbibé d'un mélange d'iode et d'éther qu'elle plaqua sur la plaie. J'eus atrocement mal toute la nuit. Le lendemain matin, nous prenions la route à pied pour nous rendre chez des amis, à 7 kilomètres de là. Il n'eût pas fallu que je me plaigne : je me serais fait traiter de mauviette ! La cicatrice continue de faire partie de mes signes distinctifs.

Dans les années cinquante, mon père, malade, s'alita. Les médecins n'arrivaient pas à établir un diagnostic. Ma mère, inquiète, jugea qu'il fallait lui changer les idées, le sortir. Elle passa son permis de conduire, acheta d'occasion une Rosengart six cylindres et le

promena. Il fallait la voir au volant de cette « conduite intérieure », chapeauté, gantée, trônant sur un coussin de sa fabrication afin de mieux voir la route !

Un dernier : un jour, j'entendis quelqu'un sonner à la porte. Ma mère vint dans ma chambre et m'interdit d'en sortir jusqu'à ce qu'elle m'y autorisât. J'appris ensuite qu'une fillette dans un état minable était venue mendier. Elle l'avait fait se déshabiller, l'avait lavée, lui avait trouvé des vêtements propres puis servi un bon goûter, lui avait donné à emporter un savon de Marseille pour ses toilettes à venir et un morceau de pain de quatre livres pour sa fratrie. Il était hors de question de lui donner de l'argent.

Mon père, Georges III Lesbaupin (1904-1989), né à Paramé, était le cadet d'une fratrie de six enfants. Yves, Marie, Marguerite, Pierre et Geneviève le précédaient. Il n'avait quasiment connu sa mère que malade et alitée. Elle décéda alors qu'il avait douze ans. Ses frères et sœurs firent bloc et le prirent en charge avec Berthe Fouquet.

Trop appliqué, trop lent, il n'obtint pas son baccalauréat. Mon grand-père refusa de continuer à lui payer des études. À l'issue de son service militaire, il entra comme employé à la Société générale, à Paris.

Militariste, il vénérât les poilus. N'ayant que dix ans en 1914, mon père ne pouvait avoir fait la Grande Guerre. Son père n'avait pas été appelé, ayant quarante-sept ans en 1914 et six enfants. En revanche, son frère aîné Yves (1893-1961) avait été mobilisé. Ses cousins germains Jean Poinçon de la Blanchardière (1892-1914) et Georges Thomé de Charaix (1881-1914) avaient été tués lors de la retraite de Charleroi dès le début des hostilités. Tués aussi les six frères Ruellan, cousins éloignés. Le dernier de ceux-ci, l'abbé Julius (1874-1918), capitaine au 93<sup>e</sup> régiment d'infanterie, venant faire visite à mon grand-père, son oncle à la mode de Bretagne, s'étonnait que lui, serviteur de Dieu, eût été épargné de préférence à ses frères chargés de famille. Quelques jours après, retourné au front, il était tué le 1<sup>er</sup> octobre 1918 à Sainte-Mary-à-Py dans la Marne.

En 1939, mon père, sous-officier, maréchal des logis, mobilisé dans l'artillerie hippomobile, son arme d'origine, rejoignit le 3 septembre le 18<sup>e</sup> régiment d'artillerie aux environs de Metz. Alors qu'il était hospitalisé suite à une chute de cheval, un début de tuberculose fut diagnostiqué. Le 20 décembre 1939, il fut « réformé temporaire ». Il regagna son foyer à Rennes, et reprit son poste à la Société générale. Suivit la débâcle. Les forces allemandes approchèrent. Le 17 juin 1940, de très bonne heure le matin, mon père se rendit à la gare de Rennes afin d'obtenir un wagon pour évacuer sur Bordeaux les valeurs entreposées à la Société générale. Il était dix heures ; alors que mon père était revenu et rentré dans l'appartement, l'aviation allemande bombardait la gare de triage de la plaine de Baud. Je revois encore l'armoire de la chambre de mes parents vaciller au souffle des déflagrations. Mon père s'écria : « Les salauds ! Rennes est ville ouverte, je retourne à la caserne ! » Il rejoignit aussitôt le dépôt d'artillerie n° 24 et fut capturé par les Allemands le lendemain 18 juin 1940. On l'avait envoyé à Cesson-Sévigné, proche banlieue de Rennes, barrer la route aux Allemands. Il fut détenu caserne Guines à Rennes, où l'autorité allemande, au regard de son statut de réformé, était prête à le libérer dès lors que la Société générale certifiait qu'il y était employé. Le responsable de l'agence de Rennes refusa de signer un tel document, et c'est ainsi que mon père fut transféré au *Stammlager* (stalag) IVB, situé à 5 kilomètres au nord-est de Mühlberg-an-der-Elbe, aux environs de la gare de Neuburxdorf, d'où il réussit à se faire libérer le 23 août 1941.

Après ce camouflet, il n'était pas question de retourner à la banque. La préfecture d'Ille-et-Vilaine l'accueillit en tant qu'employé auxiliaire au Service social qui venait de se créer.

Sous l'autorité et l'impulsion de l'inspecteur général de l'Administration en mission extraordinaire (Igame) de la région Bretagne et préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Jean Benedetti (1902-1981), et de son épouse Odette (1905-1961), il mit en œuvre le « Noël de la vieille », consistant en l'organisation d'un grand repas auquel étaient conviés tous les

retraités et vieillards nécessiteux de la ville de Rennes. S'ils ne pouvaient se déplacer, un colis contenant différents produits d'épicerie, tels que sucre, pâtes... plus quelques douceurs, leur était porté. La participation de l'ensemble du corps social était sollicitée : commerçants, autorités religieuses, associations diverses, soit de manière concrète – ainsi des restaurateurs qui mettaient gracieusement à disposition leur salle à manger, cuisine, vaisselle –, soit en collectant des fonds auprès de leurs adhérents, soit en fournissant des bénévoles compétents en cuisine, au service, partout où il y avait besoin d'aide. Ma mère et moi fûmes requis de contribuer à la réussite de cette œuvre !

Ainsi, personnellement, je suis allé porter des lettres d'invitation à ce repas dans des taudis de la ville, souvent des immeubles à colombage rescapés de l'incendie de Rennes de 1720. J'y découvris des logements plus coquets que ceux de personnes aisées. À l'occasion d'un match de foot, je quêtai, le jour de Noël, au Stade Rennais – la seule fois de ma vie où je suis allé dans un stade lors d'une rencontre ! Ma plus grande fierté est d'avoir fait la plonge, de l'ordre de 700 assiettes, chez Le Coq-Gadby, le restaurant huppé de Rennes. Pour moi, c'est un titre de gloire aussi important que d'avoir escorté le train Oujda-Colomb-Béchar. Je me contente de peu !

Pour son action sociale, mon père fut fait chevalier, puis officier du Mérite social, mais n'obtint aucun avantage de carrière. Ne pas être bachelier était rédhibitoire. Resté « commis de préfecture », il s'aigrit au fil des années.

Le fait que l'Igname-préfet, M. Benedetti, soit en tête du deuil lors de l'enterrement de ma mère nous honora, mais ne satisfit pas l'homme dévoué.

## MON ÉDUCATION

Stricte. Faire de moi un enfant, puis un adulte bien élevé, c'est-à-dire poli en toutes circonstances, courtois, prévenant, cultivé afin d'être capable d'entretenir une conversation ou une correspondance avec un quidam quelconque. Bien se tenir à table dans tous les sens du terme : position du corps et des membres mais également « tenir le coup », c'est-à-dire résister à l'endormissement après dégustation des vins servis, suivis des liqueurs ou alcools digestifs !

Ma mère se vantait de ce qu'un jour, un de ses cavaliers ou prétendants, je ne sais, avait tenté de la griser mais avait été « pompette » bien avant elle. Que son fils s'endorme à la fin d'un repas de famille : intolérable !

Mon père me surveillait dès lors que nous nous trouvions ensemble dans quelque lieu que ce soit. Regard sévère devenant terrible dès qu'un geste, une attitude, une parole n'était pas conforme à la bonne éducation exigée.

Pas de sport. Peu doué, raide comme un manche à balai, les rares tentatives ne duraient guère. Marquer un but contre son propre camp, il faut le faire ! Louveteau, je ne pus faire ma promesse. Scout, je ne m'intégrais pas dans la troupe. En revanche, je n'étais pas mauvais en patins à roulettes. Au parc de Maurepas, une piste ovale leur était dédiée. Un gardien organisait des courses et chronométrait les temps de parcours.

S'étant aperçu un jour que j'avais les pieds plats, ce qui risquait de me faire réformer lors de mon incorporation au service militaire, mon père me fit mettre dans mes chaussures, pendant des années, des semelles spéciales, sortes de prothèses, afin de corriger cette tare.

Au service militaire, je souffris de cette nullité. Le parcours du combattant en trois minutes ? Je les dépassais largement. Pourtant, j'ai envisagé de rester dans l'armée. Étant déjà sous-officier, il fallait que j'obtienne le certificat interarmes (CIA), à base d'épreuves sportives, si je voulais y faire carrière. Je me suis entraîné au Maroc, à Fez. Tous les matins,

aux aurores, outre quelques exercices de musculation, je faisais mes trois tours de piste au stade militaire voisin. Je l'obtins, ce certificat !

Lire était ma passion. Outre la bibliothèque de famille, une tante me fit don de la sienne, composée d'un grand nombre d'ouvrages d'historiens dont Georges Lenôtre (1857-1935). Fête, anniversaire, Noël : la plupart du temps, mes parents m'offraient un livre. Ma grand-mère me donnait de l'argent pour en acheter d'occasion chez Larcher, le libraire du bas de la place du Palais. Je découvris ainsi *Napoléon* et l'*Histoire de France* de Jacques Bainville (1879-1936). Si l'on y ajoute la bibliothèque mise à disposition du personnel de la préfecture, dans laquelle mon père puisait, je ne me souviens pas avoir été en manque. J'ai dévoré les œuvres d'Alexandre Dumas (1802-1870), Walter Scott (1771-1832), Jules Verne (1828-1905) et bien d'autres !

Deux textes m'ont particulièrement marqué. Du premier, je ne me souviens ni de l'auteur ni du titre, seul reste le souvenir vague d'une couverture blanche type NRF<sup>3</sup>. Le héros est un vieux prêtre, à la soutane si usée qu'elle a des reflets verdâtres, titubant tel un alcoolique. Méprisé, brocardé, insulté, lapidé sur son passage alors que ce pauvre homme tombe de faiblesse, se privant de nourriture pour la donner à plus malheureux que lui ! Modèle de la générosité qu'il faut tenter d'atteindre.

Le second, ce sont deux scènes de la pièce *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand :

Acte I – Scène IV, dialogue entre Le Bret et Cyrano :

Le Bret : Comment ! le sac d'écus ?

Cyrano : Pension paternelle, en un jour, tu vécus !

Le Bret : Pour vivre tout un mois, alors ?

Cyrano : Rien ne me reste.

Le Bret : Jeter ce sac, quelle sottise !

Cyrano : *Mais quel geste !*

Acte V – Scène VI, Cyrano et Roxane, au couvent où s'est retirée Roxane.

Cyrano : Mais on ne se bat pas dans l'espoir du succès !

Non ! non ! c'est bien plus beau lorsque c'est inutile !

Qu'est-ce que c'est tous ceux-là ? – Vous êtes mille ?

Ah ! je vous reconnais, tous mes vieux ennemis !

Le Mensonge ?

Tiens, tiens ! – Ha ! ha ! les Compromis !

Les Préjugés, les Lâchetés ! Que je pactise ?

Jamais, jamais ! – Ah ! te voilà, toi, la Sottise !

Je sais bien qu'à la fin vous me mettez à bas ;

N'importe : je me bats ! je me bats ! je me bats !

Oui, vous m'arrachez tout, le laurier et la rose !

Arrachez ! Il y a malgré vous quelque chose

que j'emporte, et ce soir, quand j'entrerai chez Dieu,

Mon salut balaira largement le seuil bleu,

Quelque chose que sans un pli, sans une tache,

J'emporte malgré vous, et c'est...

3. *Nouvelle Revue française*.

Roxane, se penchant sur lui et lui baisant le front :

C'est ?...

Cyrano : *Mon panache.*

Rideau

Ces deux scènes, lues et vues alors que j'avais quatorze ans, sont exemplaires. Le geste est plus important que ce que l'on donne ! Le panache ? Le conserver sans tache !

Jusqu'à mes quinze ans, je ne disposais pas d'argent de poche. Je devais le gagner moi-même. Aux grandes vacances, j'étais enfant de chœur ; je servais la messe de bonne heure le matin et lors des baptêmes, mariages, enterrements. Les plus généreux étaient les parrains, marraines et les mariés. J'ai ainsi servi à Saint-Aubin-du-Cormier, au Theil-de-Bretagne, et même à Rennes : à la basilique Saint-Sauveur, à la cathédrale où un jour, chaussé de brodequins à clous et transportant le missel sur son lutrin, je glissai sur le sol en marbre et m'affalai.

À partir d'octobre 1949, mes parents me donnèrent mensuellement cent francs sur lesquels je devais payer chaque semaine mon entrée à la piscine (15 francs) et acheter mon *Figaro littéraire* (10 francs). Je bouclais mon budget : (15 francs + 10 francs) x 4 semaines = 100 francs !

Au Theil-de-Bretagne, j'achetais du fil à pêche et des hameçons au bout desquels je mettais un morceau de ruban rouge donné par ma mère afin de pêcher des grenouilles dans le bassin de la propriété de ma grand-mère Foucqueron. Une fois, avec mon oncle, nous en avons attrapé plus de trente en moins d'une heure !

En juillet 1944, je tombai endimanché dans ce bassin. Mon costume avait été teint en bleu. Ma mère me vit arriver trempé, dégoulinant d'eau bleue ! Je reçus la gifle promise pour désobéissance caractérisée à l'interdiction de s'y rendre. Consolation, l'oncle précité a déclaré de façon péremptoire que tous les gens intelligents de la famille y étaient tombés, comme lui-même !

Peu de voyages. Au début de l'année 1946, ma mère me fit découvrir Paris. Avec mes parents, nous fîmes un pèlerinage à Lourdes, vers 1950, en accomplissement du vœu fait à la Vierge si nous réchappions de la guerre. C'est tout. Les grandes vacances nous les passions sur la côte nord bretonne ou à proximité : Paramé, chez mon grand-père Lesbaupin, Saint-Servan, Lévinais (Plancoët), Bécherel, Saint-Cast, Dinard.

## LA GUERRE VÉCUE

Mon enfance a été marquée par la guerre. Dès le début de la campagne de France, trois pièces de notre appartement sont réquisitionnées pour loger des réfugiés – belges, autant que je me souviens.

Aussitôt après le bombardement allemand du 17 juin 1940, évoqué plus avant, nous nous sommes repliés chez des amis à Amanlis, petite commune rurale d'Ille-et-Vilaine, grâce au camion de notre voisin d'en face, M. Lerouge, charbonnier. Alors que nous chargions nos affaires sur le plateau du camion, un Stuka (Junker 87 Sturzkampfbomber) piqua, mitraillant la cour où nous nous affairions.

En juin 1944, lors du débarquement, de nouveau nous avons migré. Cette fois, au Theil-de-Bretagne, peu éloigné d'Amanlis, toujours grâce à un charbonnier, M. Huchet, parent de la tante avec qui nous fuyions. Ces commerces de charbon, aujourd'hui disparus, nous manquèrent à la prochaine invasion !

Autrement, mes parents et moi sommes toujours restés à Rennes, où j'ai continué d'aller régulièrement à l'école. Nous avons enduré quatre des cinq bombardements les

plus importants subis par la ville. Si l'on en croit l'histoire de Rennes, ceux-ci causèrent 1 600 morts, 640 immeubles détruits et 9 500 endommagés.

Celui du 8 mars 1943 déclencha la naissance prématurée de mon frère Jean-Baptiste, qui ne survécut pas. Perte douloureuse pour mes parents qui rêvaient de cette naissance.

En août 1943, j'étais en vacances avec ma mère à Saint-Aubin-du-Cormier, jouant parmi les ruines du château ducal construit au XIII<sup>e</sup> siècle, témoin de la célèbre bataille de juillet 1488 qui mit fin à l'indépendance de la Bretagne.

Membre de la manécanterie dirigée par l'abbé, puis par Mgr Legrand (1910-2007) – vêtu de rouge : soutane, camail, calotte, le tout rehaussé d'un surplis blanc immaculé –, j'ai chanté à la cathédrale en latin, à gorge déployée, lors des obsèques des victimes, et accompagné leur absoute sur l'esplanade.

En 1940, à la première alerte, nous nous sommes réfugiés dans la cave de notre immeuble. Éclairé par un soupirail minuscule, rempli de toiles d'araignées, de bois à feu, de charbon, plus quelques fûts de cidre, cet endroit était d'un sinistre ! Ma mère décida que, tant qu'à mourir, autant le faire dans des conditions acceptables : à l'alerte suivante, nous resterions dans notre appartement. Ce que nous fîmes. Des voisins vinrent nous rejoindre. Les chaises de la salle à manger furent alignées dans le couloir central, ce qui nous mettait à l'abri des éclats de bombes et des balles de mitrailleuses. Tout le monde s'asseyait, égrenant son chapelet, implorant la miséricorde du Seigneur. Ça a été efficace, je suis là !

La défense passive, à laquelle appartenait mon père, conseilla de se réfugier au Parlement de Bretagne, situé à moins de 100 mètres de notre domicile. Dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 juin 1944, nous nous y rendîmes, alors que les maisons encadrant l'église Saint-Germain brûlaient, leurs flammes éclairant par intermittence notre abri. « Spectacle absolument dantesque », écrit René Patay dans ses *Mémoires d'un Français moyen*.

Lors d'une alerte de nuit, tout est compliqué. D'abord, écouter la sirène. Est-ce une simple alerte ou est-ce plus grave ? À tâtons, vite s'habiller, trouver ses chaussures, les enfiler, les lacer, prendre la mallette prévue, le tout dans le noir absolu. Honte à celui qui est désordre, qui cherche ses vêtements et retarde la course de tous vers l'abri salvateur !

Cette nuit-là, assis sur les marches de la conciergerie du Palais, attendant stoïquement la fin du bombardement, j'observais la dégaine de l'entourage : habillé vaille que vaille, quand ce n'était pas en pyjama, rayé qui plus est, aux pieds des chaussures désassorties, serrant précieusement contre la poitrine qui son ours préféré – pour moi, Coquin –, qui la mallette ou le sac contenant pièces d'identité, livrets de Caisse d'épargne, bijoux, liquidités, tenant de l'autre main un enfant, à moins que ce ne fût la cage du perroquet ou autres futilités ! Personne ne cause, ou à voix basse, comme si l'on respectait l'œuvre de destruction et de mort qui s'accomplissait sous nos yeux. Un bébé pleurait, tandis que du dehors nous parvenait le grondement sourd de l'explosion des bombes, ponctué des sèches détonations des canons de 88 dits « autrichiens » de la Flak allemande.

En ce qui concernait les restrictions, les cartes de rationnement, l'enfant de neuf ans que j'étais se laissait vivre. Ma mère se décarcassait pour nous trouver à manger. Elle bénéficiait d'un réseau d'amitié solidaire qui l'aidait. Chez moi, je n'ai jamais entendu parler de marché noir. De troc, oui ! « Des bougies contre des saucisses – l'électricité n'était pas encore arrivée en campagne –, des saucisses contre une pièce de velours pour un pantalon de travail » : exemple d'échange auquel j'ai assisté.

Tous les quinze jours, nous arrivaient un pain de 12 livres et une motte de beurre. Quel régal qu'une beurrée de ce pain frais ! Une fois, nous avons même eu du café brésilien envoyé directement par un cousin, le Brésil n'étant pas en guerre avec le Reich allemand. Nous étions certainement gâtés au regard de beaucoup d'autres, pour qui cette période fut terrible. Lors de la guerre de Corée en 1950-1953, une troisième guerre mondiale était

crainte. Ma mère déclara ne plus vouloir souffrir comme en 1940-1945. Elle se constitua un stock gargantuesque de produits divers ! Aujourd'hui, ce jour où je rédige ces souvenirs, eh bien ! de cette époque, il nous reste des morceaux de savon de Marseille que nous continuons à utiliser. Ils durent d'autant plus qu'ils sont secs et racornis !

## ENSEIGNEMENT ET SCOLARITÉ

Dès mes trois ans et demi, ma mère me mit en maternelle à la proche école de l'Immaculée Conception tenue par des religieuses. Dans le même temps, elle m'apprit à lire dans *Les mémoires d'un âne* de la comtesse de Ségur. Cadichon, vous connaissez ?

Mon père considérait les frères Saint-Jean-Baptiste de la Salle, désignés couramment sous le nom de « frères quatre bras », comme les meilleurs enseignants de l'école primaire. En 1939, j'entrai donc à l'école Saint-Yves, rue Saint-Yves, à Rennes. J'y fis toute ma scolarité jusqu'au certificat d'études inclus. Mes résultats étaient satisfaisants, sans plus.

Parallèlement, mon père se mit en tête qu'il fallait que j'obtienne mon baccalauréat à seize ans. Pour cela, à partir de l'automne 1943, il me fit donner des leçons particulières de latin, d'anglais. Il me faisait développer ma mémoire en me faisant apprendre par cœur les chefs-lieux de départements et leurs sous-préfectures, les *Fables* de La Fontaine, des tirades de Corneille, etc. En vacances, je ne pouvais aller jouer au Thabor, le jardin des plantes voisin, si je n'avais récité à ma mère le pensum du jour !

En octobre 1946, poursuivant son objectif, il me fit entrer au lycée Chateaubriand (aujourd'hui Émile-Zola) directement en cinquième classique. Cette décision eut des conséquences catastrophiques.

Passer brutalement de la pédagogie du primaire à celle du secondaire sans la période d'initiation, d'accoutumance, de la sixième, c'était de la folie. Résultat : je pataugeai, je décrochai, d'autant que je n'avais aucune base en mathématiques et autres matières enseignées, mis à part le latin et le français. Au bout d'un mois et demi, je tombai malade. Je fus alité quelques mois et ne repris le chemin du lycée que l'année scolaire suivante.

Rebelote ! Pourquoi cela aurait-il changé ? Mes lacunes n'avaient pas été comblées ! Il n'y avait aucun dialogue avec mon père, ses décisions ne se discutaient pas. Ma mère respectait le principe qu'une femme doit soutenir son mari. Mon enfance devint un enfer.

Je fus méprisé, battu, mis à l'écart (« va dans ta chambre ! »), rejeté au point que l'on alla jusqu'à me dire que « ce sont les meilleurs qui partent » – allusion à mes frères et sœurs prématurés. Les insultes pleuvaient : « bon à rien, ingrat », et j'en passe et des meilleures. J'étais la honte de mes parents. Pensez donc : avoir un seul rejeton, et celui-là ! À la fin de l'année scolaire 1947-1948, le lycée Chateaubriand me mit à la porte, invoquant le fait que je ne pouvais tripler ma cinquième !

Et on remit ça ! Fin septembre 1948, je rentrai en quatrième au collège des Cordeliers à Dinan, où ma famille était estimée et connue. Deux de mes oncles y avaient fait leurs études. L'établissement était tenu par des prêtres séculiers sous l'autorité d'un supérieur exceptionnel, le chanoine Charles Meinser (1886-1962). Le préfet de discipline, à qui j'avais été recommandé particulièrement – « un oiseau pareil, vous pensez » –, m'accueillit par cette phrase : « Tes oncles sont sortis d'ici avec une situation, tu en sortiras toi aussi de gré ou de force ! » Eh bien, non ! Mes lacunes étaient restées identiques, et, de surcroît, j'étais passé à la rébellion. Tout m'était devenu égal, je subissais et ne pipais mot. Puni (plusieurs déjeuners du midi au pain sec et à l'eau), ma tête un punching-ball à gifles, des heures de colle au cours desquelles *Le voyage de Télémaque* m'était dicté pour éviter



l'ennui, des centaines de lignes d'écriture, les doigts frappés de coups de règle, je ne travaillais pas mieux ! Après que je sois tombé malade, le collègue me renvoya chez mes parents, qui m'interdirent ma chambre et me couchèrent, au quatrième, sur un lit-cage dans un grenier de l'immeuble. Sympa ! Ce grenier était éclairé d'un œil-de-bœuf au ras du plancher. Ma mère me montait, du premier étage, mes repas trois fois par jour, déposait, le regard méprisant, ma pitance sur une petite table, puis s'en retournait en fermant soigneusement derrière elle la porte à clef. Rien pour m'occuper et encore moins me distraire. Je dénichai, parmi les meubles entreposés, un livre relié oublié. C'était *La légende des siècles* de Victor Hugo. Je m'en contentai. C'était mieux que rien !

Tout au long de ces trois horribles années 1946-1949, je me mis à haïr mon père, une haine profonde, extrême. Revenu du service militaire, un midi, je lui ai jeté à la face, les yeux dans les yeux, tout ce que j'avais sur le cœur. Je lui ai pardonné au nom d'un esprit de famille auquel je tiens par-dessus tout, mais je n'ai rien oublié, rien !

Je sortis des Cordeliers avec une année de grec en plus de mes trois années de latin, rien d'autre.

Le palmarès de ma classe de quatrième rose, année scolaire 1948-1949, cita tous mes camarades – je dis bien tous – sauf moi. Le préfet était atterré. Il m'avait convoqué, m'avait demandé de lui montrer mes bons points afin de voir s'il pouvait m'accorder un accessit dans une discipline quelconque, en sport par exemple ? Même pas !

Qu'allait-on faire de moi ? On m'accorda un mois de réflexion à l'échéance duquel on me demanda mon choix. Je répondis : « être garagiste ». Scandale ! Dans la famille, il n'y en avait jamais eu ! Réaction immédiate : « Puisque c'est ainsi, tu feras une école d'agriculture ! » Va donc pour cette école ! C'était nouveau, ça changeait, pourquoi pas ? C'est ainsi que, fin septembre 1949, j'entrai comme pensionnaire à l'école pratique d'agriculture des Trois-Croix de Rennes.

Dans cette école, conçue pour des enfants d'agriculteurs qui désiraient apprendre la technique, le niveau d'entrée était le certificat d'études primaires. Deux ans après, on en sortait avec un diplôme du niveau brevet. Cela me convenait tout à fait. J'allais enfin faire l'équivalent de cette sixième qui m'avait tant manqué !

Ça marcha ! J'eus de bons résultats. Ma famille s'apaisa. Passons sur les avatars, au bout de deux ans, je sortis dans un bon rang. De mémoire, quelques notes de mon examen de sortie : algèbre 14/20, géométrie 18/20, arpentage-topographie 19/20. C'était au-delà de mes espérances. Des enseignants qui se mettaient à la portée de leurs élèves, dont Marcel Biétry (1899- ?), professeur de français, adjoint socialiste au maire de Rennes, père du journaliste sportif Charles Biétry ; des camarades qui me soutenaient, m'aidaient, dont Louis Formal (1934-2012), major de notre promotion, resté mon ami jusqu'à ce que la mort nous ait séparés. Tous contribuèrent à me sortir de l'impasse où je me trouvais.

Nous alternions cours théoriques (agriculture, arpentage, élevage, biologie, physique-chimie, français, géologie, machinisme, mathématiques, etc.) avec les travaux pratiques dans la ferme de l'école. Passant à tour de rôle d'un poste à l'autre (atelier, cidrerie, écurie, jardin, laiterie, porcherie, vacherie, travaux dans les champs et autres), je découvrais, moi, un gars de la ville, toutes les faces de la profession d'agriculteur. Labourer avec un brabant (charrue) tiré soit par un ou plusieurs chevaux, soit par un tracteur ; semer, faucher, faner, remiser le foin dans le grenier ; moissonner, battre les javelles de céréales pour en extraire le grain ; ramasser les pommes, puis les presser pour faire du cidre ; à l'automne, enlever racines et tubercules, tailler les arbres fruitiers ; harnacher un cheval selon son emploi ; enlever le fumier, en dresser le tas ; écrémer le lait, baratter la crème pour obtenir le beurre, etc. Le samedi matin, activités périscolaires (reliure, menuiserie), du concret qui me convenait.

Le chef de culture, M. Renaud, se faisait railler sur l'air de la chanson « Qu'il fait bon chez vous Maître Pierre ». En voici un extrait, vraisemblablement écrit par mon ami Louis Formal :

« Qu'il fait bon chez vous Monsieur Renaud,  
Qu'il fait bon dans votre cidrerie,  
La piquette est dans les tonneaux,  
Son bon goût vient de l'écurie ! »

En clair : la cidrerie stockait du « mauvais cidre » au goût d'urine de cheval ! Par honnêteté, je précise : rien à voir avec la réalité ! Le mauvais cidre en question était servi à la cantine. Nous le buvions, coupé d'eau peut-être, mais nous le buvions.

Le délire renaquit. Au vu de ces bons résultats, mon père avait défini le nouvel objectif, « ingénieur horticole », afin que je pusse prétendre à la responsabilité d'un parc comme le Thabor. Pour cela, il me fallait suivre une classe préparatoire aux grandes écoles d'agriculture telle que celle existant à l'école régionale d'agriculture du Chesnoy, à Amilly, près de Montargis, dans le Loiret. J'y fus accepté sur dossier.

Nouvelle catastrophe ! J'avais un niveau brevet suffisant pour entrer en seconde mais insuffisant pour le niveau sciences expérimentales, deux classes au-dessus. Je décrochai ! La famille pouvait se fâcher, m'agonir, j'étais loin ! D'autant que ma mère prenait ses distances d'avec mon père et me manifestait son affection du mieux qu'elle pouvait.

Cette école régionale m'apporta beaucoup. Je m'initiai au tennis sur les deux cours existants. Un service correct mais des smashes faibles m'orientèrent vers l'arbitrage de mes camarades. J'allais au concert à Montargis écouter, entre autres, le quatuor à cordes d'Albert Loewenguth (1911-1983). J'appris à danser. Eh oui ! M. Poirault, notre professeur de philosophie et de morale, un humaniste comme on n'en produit plus, organisait chaque année, dans une grande salle de Montargis, le bal de l'école. Un grand bal : robes longues exigées, robes de cocktail tolérées pour les filles ; costume sombre, chemise blanche, cravate, pour les garçons. Les jeunes filles ne pouvaient y entrer qu'accompagnées d'un élève du Chesnoy ou de leurs parents. Bal recherché : à chaque nouvelle rentrée scolaire, les jeunes filles tentaient de séduire un élève afin de pouvoir y figurer. La consigne impérative de M. Poirault était qu'aucune jeune fille ne fit tapisserie, aussi tous les élèves devaient-ils danser. À partir du mois de novembre, au foyer, tout élève qui savait danser devait apprendre à un de ses camarades à pratiquer ce mode de séduction. J'en étais ! Marche, paso-doble, charleston, rumba, slow, tango, valse me furent enseignés... Je faillis ne pas y aller. Mes bulletins de notes laissant à désirer, mon père interdit à ma mère qu'elle me fît parvenir mon costume sombre – « Je n'avais qu'à travailler ! » J'obtins une dérogation de M. Poirault et je fus le seul, avec un camarade noir, à être vêtu d'un costume clair !

Je n'avais pas le niveau pour présenter le concours à l'École nationale d'horticulture de Versailles. En revanche, je me présentai à celui des écoles nationales d'industrie laitière (Enil) au nombre de cinq en France : Aurillac, Mamirolle, Poligny, La Roche-sur-Foron, Surgères. Dans sa demande, le candidat choisissait celles où il souhaitait aller, classées en ordre décroissant de préférence. Selon le rang de classement obtenu au concours et les places disponibles, il était affecté à telle ou telle école.

Début juillet 1952, je quittai Le Chesnoy pour regagner une famille qui m'abhorrait. J'étais las de ces échecs répétés, et je retardais le plus possible ces retrouvailles qui ne seraient guère joyeuses ! Gare de Lyon, je laissai ma valise à la consigne et allai rendre visite à un oncle éloigné, violoncelliste à l'Orchestre national habitant dans le 12<sup>e</sup>, impasse Villa-Saint-Mandé. J'espérais qu'il me changerait les idées et me garderait à dîner. Ce ne fut pas le cas. En poche, peu d'argent, un ticket de métro et mon billet SNCF de retour sur Rennes. Que faire ? Plutôt que d'aller m'enfermer dans une salle d'attente enfumée de la

gare Montparnasse, je choisis de marcher dans Paris. Il était 20 heures, le ciel était dégagé, la température douce, je partis. Place de la Nation, rue du Faubourg-Saint-Antoine, place de la Bastille, rue Saint-Antoine, rue de Rivoli, place de la Concorde, les Champs-Élysées, j'arrivai au Rond-Point. Il y avait encore à l'époque l'immeuble du *Figaro*. Fatigué, je m'assis dans un des fauteuils métalliques ; minuit était passé, je m'endormis. Vers quatre heures, un passant m'adressa la parole en me demandant ce que je faisais là. Je lui expliquai que j'attendais la réouverture du métro pour gagner la gare Montparnasse et prendre mon train pour rentrer chez moi, en Bretagne. Nous causâmes. Lui, tous les matins, de très bonne heure, inspectait les planchers des terrasses des cafés des Champs et ramassait les pièces de monnaie ou autres objets tombés des poches des consommateurs. À la fermeture, pressés d'aller se coucher, les garçons empilaient rapidement chaises et tables dans un coin de terrasse et ne s'intéressaient pas à ce qui avait pu tomber sur le sol. Mon nouvel ami passait derrière eux et les suppléait. Ainsi, dernièrement, il avait trouvé le portefeuille d'un consul américain qui l'avait remercié royalement. Avec cet argent, il avait aidé un neveu qui s'établissait maraîcher en banlieue. Tandis que nous échangeions, assis sur un banc à mi-chemin de la station de métro George-V, une péripatéticienne s'approcha. Mon ami l'appela par son prénom et lui dit que j'étais beaucoup trop jeune pour elle. Elle s'en retourna sans insister. Il connaissait toutes les femmes qui tapinaient dans le quartier et les avertissait de toute descente de police. En échange, elles lui faisaient des petits travaux d'aiguille, comme recoudre ses boutons. J'eus droit à une mise en garde vis-à-vis de ces femmes, puis il m'offrit un café dans un établissement ouvert de la rue de Ponthieu. Cinq heures étaient passées, Paris s'éveillait, le métro fonctionnait, nous nous séparâmes. Je gagnai la gare Montparnasse et rentrai sur Rennes. Ma valise resta en consigne. Mes parents se la firent livrer, ce qui leur coûta passablement cher. Ça m'était égal ! Cette nuit est un bon souvenir, renouvelé chaque fois par Jacques Dutronc depuis 1968.

### L'ÉCOLE NATIONALE D'INDUSTRIE LAITIÈRE (ENIL), DERNIÈRE ÉTAPE

Je suis reçu dernier, soixante-dixième *ex aequo* avec trois autres candidats. Ce n'est guère brillant. Je ne peux donc prétendre qu'à l'école la moins demandée, en l'occurrence Mamirolle, près de Besançon, située à flanc de coteau sur la route de Besançon à Valdahon. Elle était peu réputée, mais son enseignement était d'excellente qualité, avec un directeur d'une grande expérience. D'autant que la fromagerie support lui appartenait, non pas les bâtiments et leur équipement, propriétés de l'État, mais le fonds social : fournisseurs, clientèle, brevets, etc., qu'il faisait valoir à sa convenance. La durée de scolarité était d'un an, à l'issue de laquelle on avait un diplôme de maîtrise, l'équivalent aujourd'hui d'un baccalauréat professionnel. Au début, comme à l'accoutumée, je connus quelques mésaventures, suivies de résultats corrects. Ma famille reprit espoir !

L'entreprise laitière produisait du beurre, engraisait 200 porcs avec le sérum sous-produit de la fromagerie, fabriquait des fromages : à pâte cuite, le gruyère, trois meules par jour sous l'appellation emmenthal ou comté selon le marché et les livraisons de lait ; des pâtes molles, en l'occurrence des camemberts ; la spécialité de l'école, le Mamirolle, à caillé lavé et égoutté, se présentant sous forme d'un cake à la pâte onctueuse ressemblant à celle du Bonbel.

Nous étions en Franche-Comté, la province qui, sous Louis XV, créa les fruitières, premières coopératives de producteurs laitiers. La fruitière leur appartenait, le fromager était leur employé rémunéré sur la vente des fromages affinés. Cette rémunération couvrait son salaire mais aussi les frais de fonctionnement de la fromagerie, tels que bois de chauffe, salaire de l'ouvrier s'il y en avait, etc.

Les maisons étaient groupées et proches de la fruitière. Les éleveurs venaient *pedibus cum jambis* avec une petite charrette ou un traîneau l'hiver, attelé parfois d'un animal tel qu'un chien, livrer leur lait à la fruitière. C'était la « coulée ». Il y avait celle du matin et celle du soir. Fraîchement trait, leur lait était d'une qualité exceptionnelle. L'acidité était de l'ordre de 14 °Dornic<sup>4</sup>, tandis qu'un lait collecté en bidons arrivait sur le quai de la laiterie à 18 °Dornic, quand ce n'était pas 20 °Dornic !

Nous disposions de trois cuves en cuivre chauffées à 55 °C par la vapeur d'une chaudière à bois, ce qui nous permettait de fabriquer trois meules le matin. En revanche, la coulée du soir ne donnait lieu à aucune fabrication. Le lait était conservé en rondeaux d'une contenance de 20 litres dans une pièce fraîche jusqu'au lendemain matin.

Quelques ordres de grandeur : 7 litres de lait donnaient un kilogramme de gruyère ; un emmenthal pesait entre 95 et 105 kilogrammes, un comté environ 60 kilogrammes, faites le calcul du lait nécessaire ! Dans une bassine de 100 litres de lait, on moulait de l'ordre de 52 à 54 camemberts – ce rab au-dessous de la norme de 2 litres par fromage était le bénéfique net du patron. C'est tout au moins ce qui était dit à mon époque !

Suivant l'importance de la fruitière, la journée de travail du fromager pouvait être plus ou moins dure. En stage dans une petite fruitière du Jura, reçu par un couple charmant de fromagers aux petits soins, mon poids s'est accru de 7 kilogrammes en 15 jours. Inversement, en remplacement d'un ouvrier à Saône (Doubs), lever à 6 heures pour la coulée du matin, mise sous presse de deux emmenthals, cassage du bois à feu, affinage des meules en cave, coulée du soir avec emprésurage d'une nouvelle meule, mise sous presse, nettoyage du matériel, à minuit passé je finissais de laver la centaine d'assiettes du bol de l'écrémeuse Alfa-Laval. Entre-temps, l'employeur comptait vos tartines, vos tasses de café, minutait vos temps de repos... Nous étions deux Bretons dans ma promotion, nous y sommes restés chacun trois jours, un record ! Nos autres camarades avaient déclaré forfait au bout de 24 heures.

Le travail en cave était particulièrement épuisant. Périodiquement, les meules devaient être retournées. Aujourd'hui, ce travail est réalisé par des engins robotisés. En 1953, c'était manuellement. Prenons l'exemple d'un emmenthal de 95 kilogrammes posé sur un « foncet » de 7 kilogrammes : il vous fallait donc déplacer de l'étagère de stockage 102 kilogrammes (95 + 7) que vous ameniez vers vous. Vous agrippiez la meule, la sépariez du foncet, puis la mettiez en porte à faux mi-partie sur l'étagère, mi-partie sur votre genou élevé à la hauteur adéquate. Brutalement, vous l'effaciez, la meule se retournait, vous la reposiez sur le foncet et l'ensemble à sa place d'origine ! De même pour les autres meules prévues. J'en avais fait un challenge. Mon record : 90 meules à l'heure, soit une toutes les quarante secondes ! Peut-être y avait-il parmi elles des meules de comté, moins pesantes ; cela a pu m'aider.

Entré dernier du concours d'entrée aux Enil (cf. *supra*), je sortis quarantième du classement général des cinq écoles, et huitième sur quatorze de ma promotion. Une sortie honorable, sans plus, mais diplômé : je suis désormais agent de maîtrise des écoles nationales d'industrie laitière ! Ouf !

Un choix restait à faire. Devais-je orienter mon activité future vers la partie commerciale ou la partie technique ? Mon avis allait vers le commercial. Ce n'était pas celui de mon père qui, après un déplacement à Paris au cours duquel il aurait soi-disant pris l'avis de personnes compétentes, m'imposa le choix « technique de laboratoire », ce qui, après mon

---

4. Unité de mesure de l'acidité du lait du nom de Pierre Dornic, ancien directeur de l'Enil de Mamirolle. 1 °D correspond à 0,1 g d'acide lactique par litre de lait. C'est un indicateur du degré de conservation du lait. Un lait caille à température ambiante entre 35 °D et 80 °D. Un yaourt bulgare dépasse 100 °D.

stage à l'Union laitière de Bretagne<sup>5</sup> (Rennes, décembre 1953), engendra mon stage chez le professeur Jean Keilling (Paris, janvier-mars 1954), éminent microbiologiste, à l'Institut national agronomique<sup>6</sup>, chaire de technologie, puis mon embauche chez Nazart, à Fougères, en tant que contrôleur ; de retour du service militaire, le poste d'assistant au laboratoire d'analyse des sols du conseil général d'Ille-et-Vilaine à Rennes, puis à Combourg. Ce n'est que le 1<sup>er</sup> octobre 1962 que je me libérai de cette emprise et tentai autre chose !

---

5. Anciennement Nouvelle Beurrerie d'Ille-et-Vilaine, 29, boulevard Solferino, Rennes. Directeur M. Robert Causin. Établissement disparu il y a des années.

6. 16, rue Claude-Bernard, Paris 5<sup>e</sup>.



## AVANT CE JOUR

### MON PREMIER EMPLOI

En mai 1954, je fus embauché par la laiterie de la Blanche Hermine à Fougères<sup>1</sup> comme contrôleur de tournée et chimiste de laboratoire. J'y restai treize mois à la fin desquels je partis remplir mes obligations militaires.

Tout à côté du château, au pied de la ville haute, lovée au bord du Nançon, petite rivière affluent du Couesnon, l'usine avait plus l'aspect d'une propriété bourgeoise<sup>2</sup> que d'une laiterie employant une cinquantaine de salariés et collectant, selon la saison, entre 13 000 et 20 000 litres de lait par jour. Lait pasteurisé, beurre, camembert, fromage blanc, petit-suisse, y étaient fabriqués puis livrés aux épiciers de Fougères et des communes avoisinantes. Une porcherie d'engraissement de 200 têtes valorisait les sous-produits (sérum, babeurre...).

Un garage atelier avec trois mécaniciens entretenait la collection d'une douzaine de camions de ramassage, allant d'un Unic 1921, des Renault, un antédiluvien années vingt, deux 2,5 tonnes cabine avancée, en passant par des Ford années trente, un Dodge canadien années quarante à la boîte de vitesses asynchrone rétive. Couronnant le tout, un camion Hotchkiss PL 20 récent, véritable horloge bichonnée par son chauffeur attiré, exclusif, qui ne cédait le volant à personne. En outre, deux Citroën : une 2 CV pour les petits déplacements et un TUB pour les livraisons en ville, et, en clôture de cette énumération, la conduite intérieure Ford moteur V8, 23 chevaux, 20 litres aux 100 kilomètres, trois vitesses, freins à câble ! Ces machines étaient démarrées chaque petit matin, les plus anciennes à la manivelle en prenant garde à son retour<sup>3</sup> qui vous cassait le bras comme si c'était un fétu de paille.

Pourquoi cette énumération dans l'histoire de ma vie ? Titulaire du permis de conduire dès mes dix-huit ans<sup>4</sup>, j'ai conduit tous ces véhicules – sauf le Hotchkiss, bien entendu ! Si je dis que la boîte de vitesses du Dodge était rétive, j'en parle en connaissance de cause. Lors des tournées de ramassage, au besoin, je suppléais le chauffeur. De même, tout seul, pendant deux mois, j'ai assuré la livraison journalière de 60 épiceries avec le TUB Citroën. Cette riche expérience de conduite a fait que, lors de mon service militaire, j'ai pu former de jeunes appelés à conduire un GMC<sup>5</sup> dont,

---

1. 2, rue du Nançon, Fougères, Ille-et-Vilaine. Fondée en 1936 par M. Foucher dans l'ancienne manufacture de chaussures Marigny et Ménager. Achetée le 15 mai 1953 par M. Maurice Nazart, ingénieur agricole, originaire de la Somme – cf. article *Ouest-France*, Rennes Ville, non daté, vraisemblablement fin 1954.

2. À l'origine « Moulin de la Roche », vendu comme bien national en 1791, puis usine de chaussures sous l'enseigne Pautrel Frères, détruit en 1911, reconstruit après la Première Guerre mondiale.

3. Retour de manivelle dû à l'avance à l'allumage qui se réglait du tableau de bord grâce à un bouton de commande. L'avance à l'allumage est la production de l'étincelle faisant exploser le comburant (mélange d'essence et d'air en provenance du carburateur) avant que le piston n'ait atteint sa position haute dans le cylindre, obtenue à partir du « delco » que la commande faisait plus ou moins pivoter sur son axe.

4. Permis de conduire n° 84801 délivré par la préfecture d'Ille-et-Vilaine le 20 septembre 1952, soit 58 jours après mon dix-huitième anniversaire.

5. GMC : acronyme de General Motors Company, fabricant de ce véhicule, le plus souvent à trois essieux, de 2,5 tonnes de charge utile. Équipé d'un moteur essence GMC de 4 420 cm<sup>3</sup> de cylindrée, 6 cylindres en ligne, soupapes en tête, 90 chevaux, boîte de vitesses asynchrone dont la 5<sup>e</sup> était surmultipliée, vitesse 80 kilomètres/heure, autonomie 280 kilomètres. La boîte de vitesses n'étant pas synchronisée, il fallait pratiquer le double débrayage pour rétrograder les vitesses, c'est-à-dire débrayer, mettre au point mort, rembrayer et donner un coup d'accélérateur proportionnel à la vitesse du véhicule de telle manière que, à l'intérieur de la boîte, les arbres primaire et secondaire soient à la même vitesse. Ensuite, de nouveau débrayer, passer la vitesse inférieure et embrayer de nouveau. Dès ce moment, le frein moteur était à son maximum. Cela exigeait une certaine virtuosité ! Si on ne le pratiquait pas, ou mal, on restait au point mort et plus aucune vitesse ne pouvait être enclenchée. Il fallait alors freiner à mort jusqu'à l'arrêt quasiment et passer la seconde pour repartir, ta première ne pouvant être enclenchée que si le véhicule était immobile. D'où la nécessité d'avoir un bon moniteur pour apprendre à les manier ! Ce que j'étais, grâce au Dodge rétif !

entre nous, la boîte de vitesses asynchrone, similaire à celle du Dodge, était quand même plus facile à manier.

Nous ramassions le lait dans une zone qui s'étendait des limes manchoises et mayennaises aux forêts de Rennes au sud et de Villecartier à l'ouest. Une tournée de ramassage était une succession de sauts de puce d'un producteur à l'autre où l'on échangeait des bidons vides contre des pleins. Il y avait deux sortes de bidons : les anciens en ferraille galvanisée, lourds, cabossés, rouillés, et les nouveaux en alliage d'aluminium<sup>6</sup>, légers, faciles à manier. Qui n'a jamais chargé sur un plateau de camion, à un mètre du sol, un pot plein de 20 litres de lait ne peut se rendre compte de la différence d'effort qu'il fallait fournir entre ces deux modèles. En fin de tournée, cela se ressentait.

Contrôleur, je prélevais un échantillon de la livraison pour analyse du taux de matière grasse, critère de paiement. J'aidais le chauffeur à mesurer le litrage, le reportais sur le carnet de l'exploitant et sur la feuille de tournée. Le lait chargé, nous filions vers le suivant.

Parfois nous collections de la crème, du beurre, sous-produits du lait écrémé réservé au cochon voué à regarnir le saloir familial<sup>7</sup>. Une fois ces crèmes barattées, les mottes malaxées, le beurre obtenu était emballé par 10 kilogrammes dans des couffins de peuplier puis expédié aux halles de Paris sous la désignation de beurre fermier à 18/100 d'humidité, le beurre laitier étant limité 16/100.

Dans les longues tournées, celles qui duraient jusqu'à l'heure de midi, vers les neuf heures, nous nous arrêtions pour le casse-croûte dans un café-épicerie ou mieux dans une boucherie-café, où le chauffeur avait ses aises. La patronne nous grillait un bifteck, l'accompagnait d'une laitue fraîche coupée de son jardin, le tout arrosé d'un vin rouge gouleyant. À cet instant, que la vie paraissait belle et bonne !

À cette époque, les producteurs de lait livraient encore en ville, de très bon matin, les épicerie, qui recueillaient le précieux liquide dans des bassines en émail et remplissaient à la louche les bues<sup>8</sup> qu'on leur présentait. Alors que tout était mis en œuvre pour éradiquer la tuberculose et la fièvre aphteuse<sup>9</sup>, il faut reconnaître que ce mode de vente ne présentait pas toutes les garanties sanitaires que l'on était en droit d'exiger. Aussi, l'État, dans sa grande sagesse, décida qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1955, dans les villes de plus de 20 000 habitants<sup>10</sup>, le lait ne pourrait plus être vendu que standardisé à 34 g de matière grasse par litre, pasteurisé et en bouteilles. Et c'est ainsi que la laiterie Nazart mit en place une chaîne d'embouteillage de lait pasteurisé pour la ville de Fougères dont on me confia la responsabilité opérationnelle effective. C'est-à-dire laver les bouteilles, les remplir et les capsuler.

Ce changement d'approvisionnement de la population perturba les conditions habituelles de livraison et de facturation du fait de la consignation des bouteilles. Ainsi, le samedi matin, il fallait en livrer le double afin de couvrir la consommation du dimanche, ce qui occasionnait un doublement du montant des consignes. Et, le lundi matin, ramassant les bouteilles vides en même temps qu'il apportait la livraison du jour, le chauffeur-livre

6. Plus exactement en Duralumin. Autant que je me souviens, c'était un alliage d'aluminium et de magnésium, vraisemblablement série 5000 de la nomenclature officielle actuelle.

7. Pour mémoire, en décembre 1954, le taux d'équipement des ménages en réfrigérateur était de 7,5 %. Il atteindra 72,5 % en 1968 et aujourd'hui est voisin de 100 %. Quant au congélateur, seul à même de remplacer le saloir, son arrivée sur le marché est postérieure. Au départ, son coût important fit que, dans les années soixante, prenant la forme juridique des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), des unités de congélation se créèrent, où chaque agriculteur adhérent possédait son casier dans lequel il stockait la viande des animaux abattus pour sa propre consommation. Aujourd'hui, 60 % des ménages en sont équipés – source Insee pour les taux d'équipement.

8. Ou buie, terme du monde rural pour désigner une petite cruche dans laquelle on met le lait, remplacée au fil du temps par un pot en aluminium, modernisme oblige.

9. Entre autres par la création de syndicats départementaux de prophylaxie bovine, avec l'abattage systématique des animaux atteints du bacille de Koch et l'assainissement des étables qui les abritaient.

10. En 1954, la population de Fougères était de 23 151 habitants, à comparer aux 23 537 de 1906. Stagnation de la population. Source Insee.



remboursait les consignes excédentaires du samedi. Si l'on ajoute que sur ses soixante épiceries de sa tournée, trente étaient approvisionnées tous les jours et trente autres tous les deux jours<sup>11</sup> ! Le soir, lorsqu'il faisait sa caisse, le pauvre chauffeur-livreur ne s'y retrouvait plus. Soit il avait trop d'argent, soit il lui en manquait. Il déprima. Aussi, un matin, au débotté, on me demanda de le remplacer. Ce que je fis pendant deux mois, comme je l'ai dit plus haut, afin, d'une part, de laisser notre chauffeur-livreur se remettre de sa déprime et, d'autre part, que l'équipe de direction trouvât une solution au problème, ce qui fut fait. Je retournai ensuite à mes occupations antérieures.

Outre les activités propres pour lesquelles j'avais été embauché, plus celles que je viens d'évoquer, j'ai mis au point une fabrication de yaourts, produit et emballé des petits-suisses, salé et mis en boîte des camemberts et même dessiné une carte murale de la zone de ramassage, avec les routes la sillonnant, qui a décoré le bureau d'accueil de l'entreprise !

Je fus logé d'abord à l'usine, dans une mansarde avec les stocks d'étiquettes de camembert. Le patron loua ensuite en haute ville un ravissant petit appartement aux fines boiseries Louis XV, donnant sur la vallée du Nançon, quartier de l'allée des Fêtes et de la rue du Parc, où vint me rejoindre un second contrôleur possédant un scooter Lambretta. Aux aurores, nous rejoignons l'usine par la rue de la Pinterie, toboggan reliant la haute ville au château. En haut de cette rue, mon collègue lançait à fond son engin, débrayait et nous descendions en roue libre jusqu'au Nançon. Nous frôlions la tour de gauche de la porte Notre-Dame, au point qu'il fallait que je me penche de l'autre côté pour l'éviter, puis il remettait les gaz, nous arrivions ! Je n'ai jamais eu si peur de ma vie ! Mes mâchoires s'entrechoquaient, je claquais des dents ! Parfois, je préférerais mon vélo !

Nourri, éclairé, chauffé, je gagnai l'équivalent de 860 euros (valeur 2013) net par mois. Levé à 5 heures du matin, petit-déjeuner vers 6 heures, départ en tournée entre 6 h 30 et 7 heures, parfois plus tôt s'il fallait ramener du lait de bonne heure. Au retour, déjeuner à l'usine puis activités diverses selon les nécessités du jour. J'étais libre à 16 heures.

Je veux clore cette première activité par un hommage à M. et Mme Maurice Nazart, excellents patrons. Ils étaient particulièrement attentifs au bien-être de leurs salariés. Entre autres, si la 2 CV Citroën était libre, j'en disposais le week-end pour aller me promener. Je suis allé ainsi à Rennes, à Saint-Méen-le-Grand voir de la famille proche. Je crois savoir que leur action était en accord avec leurs convictions de chrétiens sociaux. C'est rare ! Je leur ai été dévoué, je ne le regrette pas<sup>12</sup>.

## LE DEVOIR NATIONAL

Le 21 août 1955, je quitte Rennes pour Le Mans, où je suis incorporé dans la valeureuse armée française. J'avais été élevé dans le culte du courage et de l'abnégation des poilus de la Grande Guerre, j'étais dévoué à mon pays et croyant à sa grandeur. Mes vingt-cinq mois de service se déroulèrent entre la chute de Dien-Bien-Phu et l'embrasement de la rébellion algérienne, au moment de la reconnaissance de l'indépendance marocaine, alors que la IV<sup>e</sup> République indécise vivait ses derniers mois et avant que les opérations en Algérie ne

11. À cette époque, il y avait à Fougères 90 épiceries clientes de la laiterie. Trente avaient un chiffre d'affaires suffisant pour nécessiter une livraison journalière. Les soixante autres vivaient tant bien que mal, plutôt mal que bien d'ailleurs. Nous y passions seulement tous les deux jours. La crise des années trente, les destructions de la guerre 1939-1945 avaient beaucoup appauvri l'ancienne capitale mondiale de la chaussure féminine, qui avait compté 98 usines en 1920 et jusqu'à 12 000 chaussonniers, appellation locale des ouvriers y œuvrant. Les usines fermaient les unes après les autres. L'affichage systématique et général de la pancarte « La maison ne fait pas crédit » était le signe indubitable de la gêne ambiante. Aujourd'hui, l'affiche « les chèques ne sont plus acceptés » la remplace !

12. L'entreprise, activité 15.58 (Industrie laitière, fabrication de beurre), a été radiée du registre du commerce le 12 décembre 2011.

s'amplifiaient. J'eus la chance de goûter à quelques-uns des charmes de la vie coloniale et d'éviter la vie dure des opérations en territoire hostile. Petit pion parmi des milliers d'autres sur le grand échiquier de l'Empire français d'alors, dont le roi, quelque temps après, se retrouva « pat » ! Cela s'appelle passer entre les gouttes !

Époque révolue où l'horreur d'un kamikaze ne risquait pas de surgir à tout instant, où l'on pouvait se pavaner dans son uniforme sans craindre de perdre la vie, où, enfin, un certain esprit chevaleresque présidait encore aux rapports humains. Ici, les vers d'Apollinaire prenaient tout leur sens :

« Ah Dieu ! Que la guerre est jolie  
Avec ses chants ses longs loisirs<sup>13</sup>. »

Affecté au 64<sup>e</sup> régiment d'artillerie d'Afrique (RAA) à Meknès (Maroc), j'embarquai à Marseille le 29 août sur le paquebot *Lyautey* de la Compagnie Paquet et débarquai à Casablanca le 31 août 1955. J'étais logé avec mes camarades à la proue du navire, dans le pont inférieur aux branles suspendus au plafond, rien de mieux pour vous faire prendre la décision de tout faire pour ne jamais y retourner. La seule façon d'y échapper : être au moins sous-officier pour pouvoir prétendre aux cabines et à la table offerte par la Compagnie à ses passagers.

Quatre mois de classe au centre d'instruction d'El Hajeb<sup>14</sup>, plus deux mois de peloton sous-officier au terme duquel j'aurais pu prétendre entrer à l'école d'application de l'artillerie à Châlons-sur-Marne afin de devenir officier. Ma nullité en sports m'en dissuada. Heureuse décision, car Châlons-sur-Marne se transforma en Cherchell<sup>15</sup> dans la banlieue d'Alger, et officier d'artillerie en officier d'infanterie crapahutant avec sa section dans le djebel. Je n'aurais pas tenu le coup. C'est ça la chance !

Nommé brigadier le 16 février 1956, je suis aussitôt muté au IV<sup>e</sup> groupe à Fès<sup>16</sup>. J'y deviens instructeur d'appelés du contingent, dispersés ensuite au sein des unités. Nommé maréchal des logis à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1956, j'occupe divers emplois de : sous-officier d'ordinaire, ordinaire que je mets en difficulté par mon laxisme vis-à-vis des cuisiniers ; aide au secrétariat du commandant de groupe, du poste de commandement de tir ; moniteur de conduite poids lourd ; décorateur du foyer ; escorte du général et de son état-major ; comptable à la batterie de commandement et services (BCS) ; topographe... au point que l'on me qualifia de « roue de secours du groupe » !

Après Fès, le groupe fit mouvement par voie ferrée sur Oujda, toute proche de la frontière algérienne, et prit ses quartiers à Beni-Oukil à côté de l'oued Isly de glorieuse mémoire. Là, le 14 août 1844, le maréchal Bugeaud<sup>17</sup> gagna son titre de duc d'Isly en remportant la victoire sur les Marocains alliés d'Abd el-Kader.

Un week-end, j'assurai avec un groupe de combat renforcé l'escorte du train Oujda-Colomb-Béchar. Ce ne fut pas une partie de plaisir. La chaleur nous avachit, 70 °C au soleil ! Aux confins du Sahara, il n'y a pas d'ombre. Heureusement, nous ne fûmes pas attaqués !

13. « L'Adieu du cavalier », *Calligrammes*, « Lueurs des tirs », in Guillaume Apollinaire, *Œuvres poétiques*, Bibliothèque de La Pléiade, NRF, Gallimard, 1990, p. 253.

14. Ville de la région de Meknès-Tafilalet, en pays berbère, adossée à l'un des premiers escarpements du Moyen Atlas, El Hajeb se situe sur la route menant à Azrou et Ifrane, à 30 kilomètres au sud de Meknès, à 60 kilomètres au sud-ouest de Fès et, à vol d'oiseau, 200 kilomètres de Casablanca.

15. École chargée de l'instruction des élèves officiers de réserve de l'infanterie pour les unités basées en Afrique du Nord. Décision de mars 1946. Source : [www.emicherchelliecolehistorique](http://www.emicherchelliecolehistorique).

16. De fait, ce sont deux villes fortes anciennes : Fès-el-Bali, fondée au VIII<sup>e</sup> siècle, et Fès-Ojedid au XIII<sup>e</sup> siècle, réservée aux noirs et aux juifs, qui formaient la plus grande médina du monde, ancienne capitale de l'Empire chérifien. Dans le début des années trente, s'est ajoutée Fès, ville nouvelle (Dar Dbibegh). Karaouïine, son université créée au IX<sup>e</sup> siècle, peut postuler au titre de la plus vieille du monde ou, tout au moins, à celui du plus vieil établissement d'enseignement. C'est dire l'aura de cet ensemble !

17. Thomas Robert Bugeaud, marquis de la Piconnerie, duc d'Isly, maréchal de France (1784-1849).

Puis ce fut Taza<sup>18</sup>, où je fus libéré. J'embarquai à Oran le 5 octobre 1957 sur le paquebot *Ville d'Oran* de la Compagnie générale transatlantique. Sous-officier, je voyageai en classe touristique, disposai d'une couchette en cabine, déjeunai et dînai en salle à manger servi par des stewards. Mon rêve réalisé !

Sous-officier au-delà la durée légale (ADL), c'est-à-dire dépassant la durée légale de dix-huit mois, je percevais une solde mensuelle de 40 000 francs, à laquelle venait s'ajouter la prime de maintien de l'ordre de 20 000 francs, le tout nourri et habillé. Soit, au total, l'équivalent de 1 200 euros valeur 2013.

Il y a trois attitudes possibles lors de son service militaire, soit subir en patientant jusqu'à la quille, soit vitupérer contre tout et rien, soit enfin participer en essayant de comprendre le pourquoi de chaque ordre donné. Bien entendu, j'optai pour cette dernière.

J'appris à exercer un commandement. Quand vous êtes chef de chambrée de cent cinquante gars ayant envie d'en piquer une et qu'un énergomène trouble le repos, il faut agir vite et ne pas se tromper dans l'identification du coupable. Mais aussi : instructeur, adapter votre enseignement à vos appelés qui couvrent l'ensemble de l'éventail social, du Chti boiseur au diplômé de l'enseignement supérieur, en passant par le titi parisien à la gouaille dévastatrice ! Savoir lire une carte d'état-major, calculer au mètre près un point de pièce d'artillerie, hiérarchiser les priorités d'une action en quelques mots simples faciles à retenir, etc., tout cela me servit ultérieurement.

Grâce aux cadres du 64<sup>e</sup> régiment d'artillerie d'Afrique<sup>19</sup>, dont je ne saurais trop souligner le grand humanisme, ce dont je les remercie vivement, mon service militaire fut un élément déterminant dans ma formation d'homme. Si j'en crois les propos de certains de mes collègues et amis, il aurait même beaucoup déteint !

Je ne peux quitter cette partie importante de ma vie sans évoquer « la pucelle » du régiment : *Brillant comme l'étoile, Fort comme les canons, Rapide comme la gazelle, Con comme la Lune !* Pour taquiner certains de mes compatriotes qui jaugent les individus à l'absence ou la présence d'un mince ruban, à défaut d'une rosette, à leur boutonnière, j'aime parfois arborer à la mienne le pin's du 64<sup>e</sup> RAA, suscitant la curiosité de mes commensaux qui subodorent mon appartenance à un ordre de chevalerie, à moins que ce ne fût une secte secrète. Je leur réponds que *c'est l'insigne de l'élite de la connerie ! Que nous sommes, à ce jour, un peu moins de mille adeptes en droit de le porter ! Chiffre à comparer aux autres ordres de notre République, dispensés largement !* La plupart du temps, ils ne poursuivent pas la conversation et ont tendance ensuite à m'éviter !

## ASSISTANT DE LABORATOIRE

Le 21 octobre 1957, je pris mes fonctions d'assistant au laboratoire départemental d'analyses des sols créé en 1956 par le conseil général d'Ille-et-Vilaine, sous l'autorité du directeur<sup>20</sup> départemental des Services agricoles.

18. Véritable citadelle bâtie à l'extrémité d'un plateau escarpé, la ville de Taza commande le couloir montagneux qui sépare le Rif du Moyen Atlas et fait communiquer les steppes du Maroc oriental avec les plaines fertiles du Maroc atlantique. La médina est dominée par une des plus grandes mosquées d'Afrique du Nord, qui possède le plus beau lustre de tout l'Islam, ou tout au moins de ceux connus. Il mesure 4 mètres de haut sur 2,5 mètres de largeur.

19. Deux plaquettes évoquent cette glorieuse unité : *Histoire et souvenirs* recueillis, mis en page par L. Lesbaupin, Saint-Grégoire, impression Bis repetita, mai 2010 (épuisée) ; du même, *Appelé au fil des jours 1955-1957. Voyage en Algérie, avril 1960*, Saint-Grégoire, impression Bis repetita, 29 novembre 2010, disponible auprès de l'auteur.

20. M. Couillens à l'époque, entouré de MM. De Rodenbeke, chef du service administratif, et Féat, ingénieur des services agricoles chargé de la production végétale, mon ancien professeur à l'École pratique d'agriculture des Trois-Croix de Rennes, en charge du laboratoire.

Cet emploi, accepté pour des raisons familiales, me fut extrêmement pénible les premiers mois. Avoir quitté le Maroc, son climat, sa luminosité proverbiale, ses paysages, ses chardons, pour m'enfermer huit heures par jour dans un local de 15 m<sup>2</sup> me fit regretter mon activité de sous-officier, mes camarades et même le service ! C'est dire !

Petit pion sur l'échiquier de l'Empire français d'alors, je le fus à nouveau dans la mise en œuvre d'une agriculture productiviste avec le développement de l'emploi des engrais et la révolution fourragère initiée par l'agronome René Dumont (1904-2001).

Jean Lefèvre, directeur honoraire de l'Institut national agronomique, dans sa préface au livre d'André Gros<sup>21</sup> *Engrais. Guide pratique de la fertilisation*, ma bible tout au long de mes cinq années de présence au sein du laboratoire, écrit :

« dès 1945, le ministre de l'Agriculture avait considéré que le développement de l'emploi des engrais devait être pour notre pays un des objectifs prioritaires du Plan de production. À cet égard, des résultats remarquables ont été obtenus au cours de ces dernières années. Pour la campagne 1957-1958, on peut évaluer à 2 millions de tonnes la quantité d'unités fertilisantes N-P-K<sup>22</sup> utilisées, soit le double de la consommation de la campagne 1938-1939. »

La révolution fourragère visait à compléter le peu de rendement de la prairie naturelle par une culture d'herbe, « la prairie temporaire », incluse dans l'assolement, ensemencée en espèces fourragères telles que dactyle, fétuques, luzerne, *ray-grass* anglais, *ray-grass* d'Italie, trèfle, sélectionnées pour leur rendement et leur résistance à la maladie (rouille notamment). Un pâturage extensif produisait de l'ordre de 2 500 unités fourragères<sup>23</sup> (UF) par an, alors qu'une prairie temporaire bien fertilisée et bien exploitée atteignait de 7 000 à 8 000 UF.

« Elle [la révolution] déclenche la modernisation de l'exploitation. L'intensification laitière qui en résulte fournit aux ménages agricoles la sécurité matérielle et devient le point de départ d'initiatives multiples grâce aux Centres d'études techniques agricoles (Ceta)<sup>24</sup>. »

En conclusion de cette brève présentation de l'environnement économique agricole justifiant la création du laboratoire, il faut aussi rappeler que l'Ille-et-Vilaine était le premier producteur de lait de France.

Quatre-vingt-seize échantillons de sol étaient traités chaque semaine. Écrasés au pilon dans un mortier, tamisés pour éliminer cailloux et graviers, ils étaient ensuite analysés de manière standardisée afin de fournir au demandeur PH<sup>25</sup> du sol, teneur en matière organique totale exprimée en pourcentage, richesse en acide phosphorique, richesse en potasse, besoin en chaux, qui permettaient de lui conseiller la fumure adaptée à son sol et à la mise en place de la culture souhaitée, le tout pour une participation modique de 100 anciens francs puis un nouveau franc (NF) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960, soit 1,60 euro d'aujourd'hui.

21. André Gros, *Engrais. Guide pratique de la fertilisation*, Paris, La Maison rustique, 2<sup>e</sup> édition, 1960.

22. N = azote, P = phosphore, K = potasse.

23. L'unité fourragère, créée dans les années trente par le professeur Leroy de l'Institut national agronomique, est référencée à la valeur énergétique d'un kilogramme d'orge récolté au stade du grain mûr. Cette notion a été affinée depuis en unité fourragère lait (UFL), qui est la quantité nette absorbable pendant la lactation d'un ruminant (1 UFL = 1 700 kcal), et en unité fourragère viande (1 UFV = 1 820 kcal).

24. Jean-Pierre Houssel, « Des débuts de la révolution fourragère dans le Lyonnais à la modernisation en petite culture », *Géocarrefour*, vol. 81/4/2006, Varia, Témoignage, p. 319-326.

25. PH : potentiel hydrogène dont la valeur chiffrée varie de 0 à 14. Le nombre 7 indique la neutralité de la solution, cas de l'eau pure. Inférieur à 7, tendant vers 0 : solution de plus en plus acide. Supérieur à 7, tendant vers 14 : de plus en plus alcalin. Le pH d'un sol est le résultat de la composition du sol (calcaire, siliceux, organique) et de ce qu'il reçoit (pluie, engrais). Il a une influence sur l'alimentation des plantes telles les acidophiles, comme la pomme de terre, mais aussi sur la décomposition des engrais. Ainsi, dans un sol calcaire (pH > 7), un engrais phosphaté ne libérera pas son phosphore assimilable, un apport de fumier disparaîtra rapidement sans en améliorer la structure.

Mis à part le pH-mètre électrique et le four où la matière organique est calcinée, les trois autres analyses étaient réalisées à l'aide d'indicateurs colorés dont on interprète, pour l'acide phosphorique et la potasse, la plus ou moins grande intensité de la couleur. Les spectrophotomètres étaient encore en gestation !

Les fournisseurs du laboratoire étaient pour l'essentiel les conseillers agricoles en charge de la vulgarisation des nouvelles techniques, auxquels viennent s'ajouter les ingénieurs-conseils des sociétés d'engrais ou de semences, certains gérants de coopératives d'approvisionnement et quelques particuliers désirant tirer un meilleur parti de leur propriété, parfois minuscule, comme les 200 m<sup>2</sup> de cette petite mère qui complète sa maigre retraite par la vente de fleurs en bouquet produites intensivement. À l'écouter, le revenu qu'elle en tirait lui permettait de vivre décemment.

Situé Cité administrative Kergus, boulevard de la Liberté à Rennes, le laboratoire migra en septembre 1960 au foyer de progrès agricole de Combourg, bâtiment neuf dont une aile avait été conçue spécialement pour lui et son extension à d'autres analyses, notamment la qualité des ensilages. Une jeune femme titulaire d'une licence de sciences fut recrutée et nommée chef du laboratoire. Toutefois, il lui fut précisé que je n'étais pas directement sous ses ordres.

Les nouveaux locaux, lumineux, largement dimensionnés, correctement équipés en paillasse et matériels divers, changeaient complètement les conditions de travail : je ne tamisais plus mes échantillons dans une cave aveugle ! Ils permettaient d'envisager d'élargir la gamme de résultats que nous offrions aux utilisateurs. Je mis donc au point, avec les conseils d'une des chaires de l'École nationale d'agriculture de Rennes, une méthode d'analyse physique : pourcentage d'argile, de limons, répartition granulométrique, etc.

Lors de la session ordinaire du conseil général d'Ille-et-Vilaine de 1959, un rapport du préfet<sup>26</sup> fit état que le laboratoire avait effectué, depuis sa création, 13 000 analyses pour les agriculteurs du département. Pour ma part, j'estime qu'entre novembre 1957 et septembre 1962, soit pendant mes 59 mois d'activité, j'ai réalisé plus de 20 000 analyses de sols<sup>27</sup>.

Mobilisé en permanence par l'obtention des résultats, la rédaction des conseils de fumure, leur envoi, j'avais peu de contacts avec l'extérieur. J'évoquerai seulement, en mai 1960, ma visite aux Mines de potasse d'Alsace, organisée par l'ingénieur-conseil<sup>28</sup> de la Société commerciale et défrayée généreusement. Brève distraction dans un train-train monotone.

Monotonie brisée parfois. Un geste maladroit me fit casser une douzaine d'erlenmeyers, flacons coniques de verre à fond plat et à col rétréci. Au bruit, mon supérieur entra aussitôt dans le labo et me tint, d'un ton déplaisant, un discours du genre : « Que je dois faire attention, que ça coûte cher, etc. ». Comme si je l'avais fait exprès ! Je lui réponds : « Eh bien ! je vais les remplacer et les payer ! » Je me rends aussitôt chez le fournisseur, commande et paye. Furieux, mon supérieur me dit : « Je n'aime pas les mauvaises têtes ! » Cela s'arrêta là, mais fut répété. On sut qu'il ne fallait pas me chercher parce qu'on me trouvait. J'y gagnai du respect et une grande tranquillité !

Au printemps 1962, je me rends compte que j'ai atteint le summum de mon poste, tant en intérêt qu'en avenir professionnel. Il me faut donc chercher autre chose. Mon épouse me signale une annonce parue dans *Le Figaro*. Je prends contact et c'est ainsi que je me retrouve roulant vers Canappeville, ce lundi 1<sup>er</sup> octobre 1962 !

26. Conseil général, session ordinaire de 1959, rapports et délibérations, rapports du préfet, p. 311.

27. Le laboratoire perdue à Combourg. Il a déménagé dans des locaux qui lui sont propres à La Madeleine.

28. M. Le Péchon, charmant homme, et je suis heureux de saisir cette opportunité pour lui rendre hommage.

## RÉSERVISTE

Il me fallait secouer cette vie poussiéreuse par une autre activité. Celle de militaire réserviste me convint parfaitement.

Je participai aux rallyes militaires des cadres de réserve. Notre équipe rennaise partit en demi-finale de la 3<sup>e</sup> région militaire, le 22 mai 1960, à la Lande d'Ouéé, en lisière de la forêt de Rennes. Nous y fûmes classés quatrième<sup>29</sup>. Le mois précédent, du 3 au 11 avril, je partis en Algérie afin de constater sur place les résultats de la pacification. Je fus reçu aux examens du certificat interarmes (CIA), brevet d'armes du 1<sup>er</sup> degré (BA 1). Deux à trois fois par an, je me rendais au camp de Coëtquidan pour les écoles à feu, où je m'exerçais à commander un tir de batterie. Je montai en grade, atteignis celui d'adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 1965. Je m'abstins d'en faire état en dehors du milieu militaire. Cela aurait encore aggravé ma réputation !

En 1983, je fus rayé des cadres. Dans sa grande bienveillance, le général commandant la 3<sup>e</sup> région militaire m'admit à l'honorariat de mon grade et ainsi fut clos cette autre partie de ma vie.

---

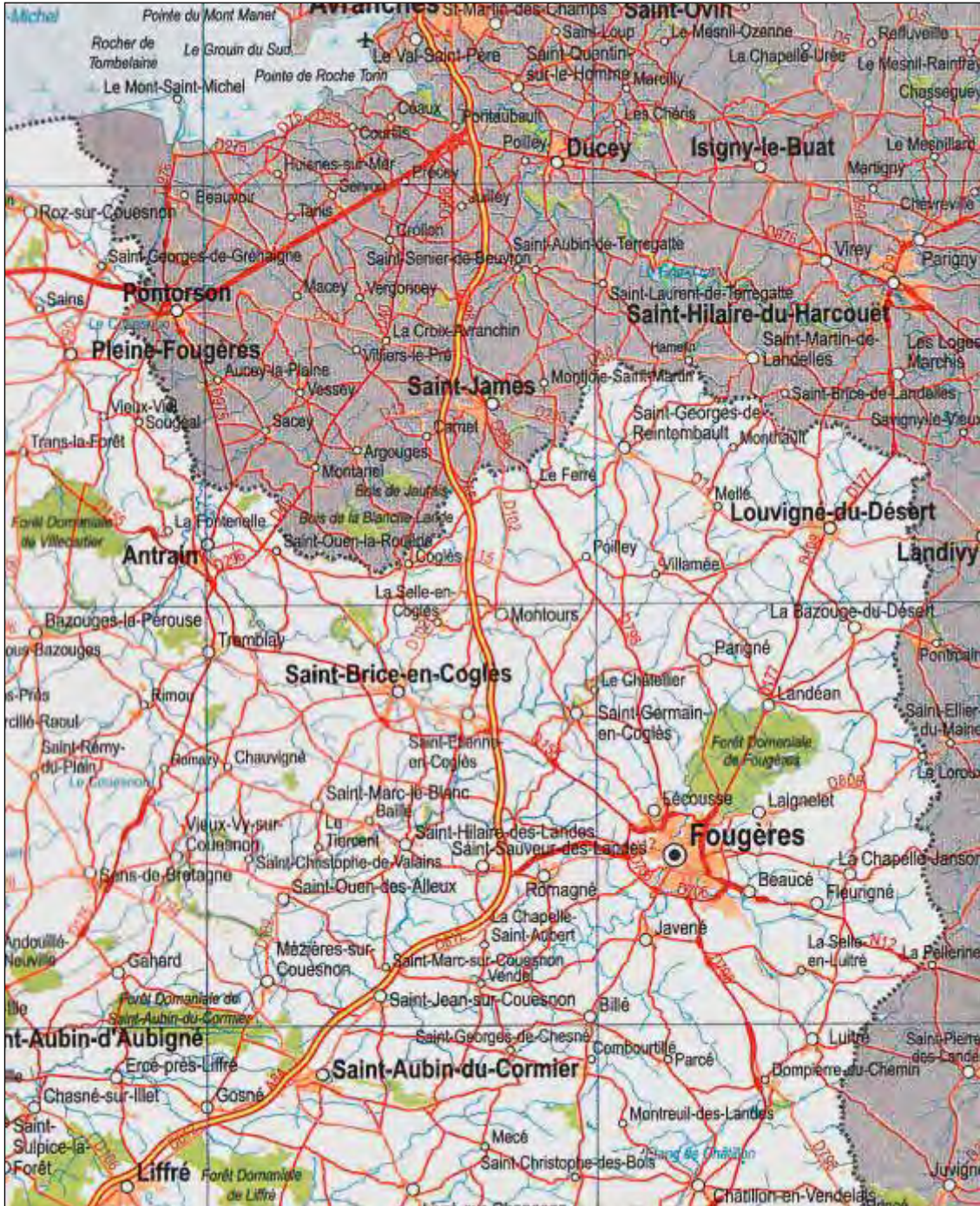
29. Responsable entraînement : commandant de l'armée de l'Air, Pierre Chalumeau ; chef d'équipe : lieutenant d'infanterie, Henri Freitas.



## Laiterie Nazart, Fougères (1954-1955), le premier emploi

Document 1

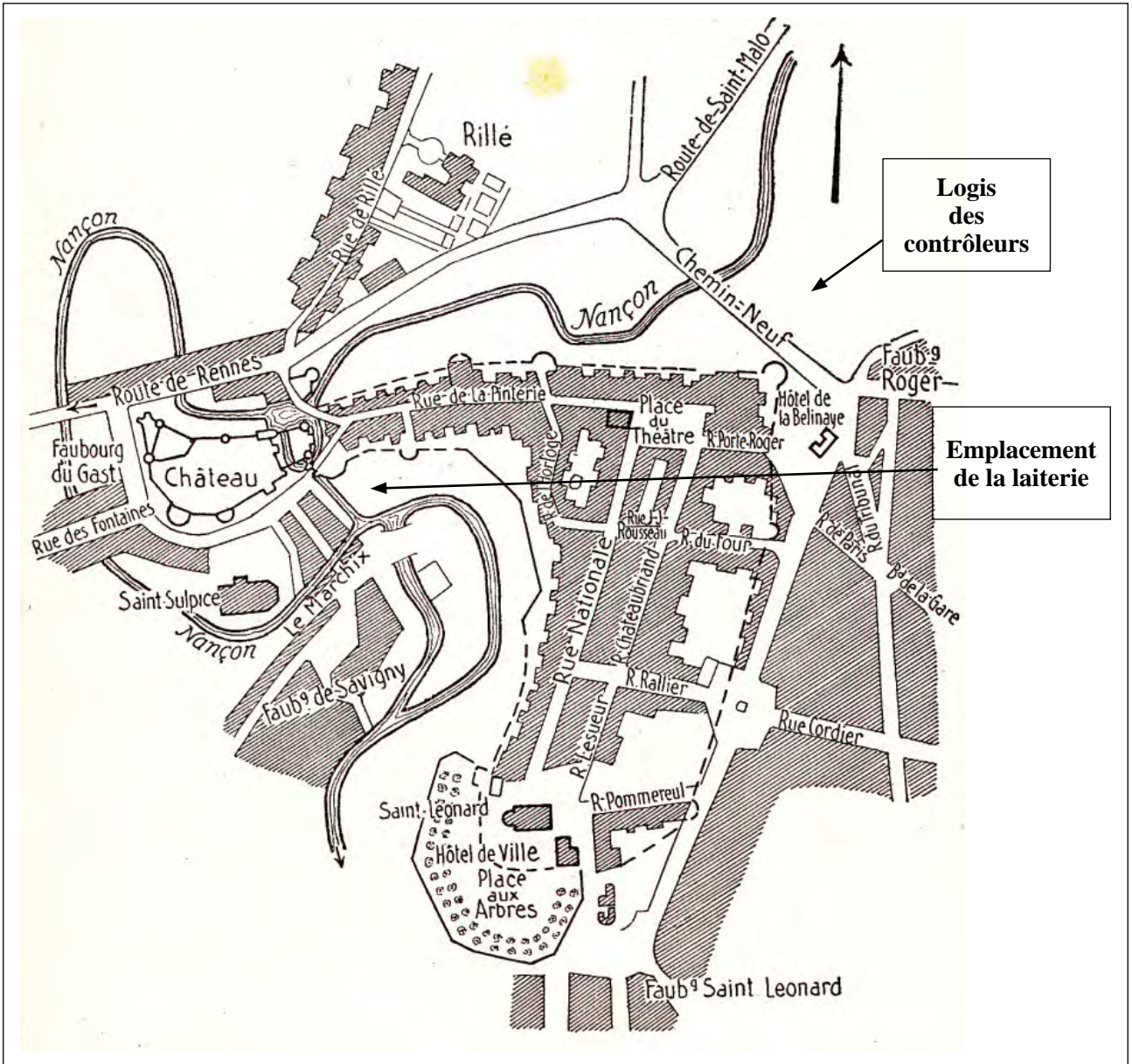
### Zone de chalandise de la laiterie de la Blanche Hermine



© Collection de l'auteur



Document 2  
Fougères au XIX<sup>e</sup> siècle





Document 3  
**Un dimanche après-midi**



De gauche à droite : porte fermée du quai de réception du lait, fenêtre du bureau d'accueil, porte d'entrée, fenêtre du laboratoire. À l'étage, fenêtre du logement privé de la famille Nazart. © Photo studio François Nicolas

Document 4  
**Jour de semaine, le quai est ouvert**



À gauche l'Hotchkiss, à droite un U 25 Citroën appartenant à un collecteur indépendant. Au-dessus, les deux fenêtres de la cuisine-réfectoire du personnel. © Photo studio François Nicolas

## Document 5

**Le quai en attente de camions de ramassage**

© Photo studio François Nicolas

## Document 6

**Louis Lesbaupin à son poste d'embouteillage**

À mon poste d'embouteillage du lait pasteurisé, standardisé à 34 grammes de matière grasse. Cette machine remplissait et capsulait théoriquement 1 200 bouteilles à l'heure. © Photo studio François Nicolas

## **Le devoir national, Fès (1956-1957)**

### **Document 7** **Entrée du foyer**



12 août 1956, Dar Mahrès, quartier du IV/64<sup>e</sup> RAA, entrée du foyer. © Collection de l'auteur

### **Document 8** **Séance d'instruction**



1956, Dar Mahrès, quartier du IV/64<sup>e</sup> RAA, séance d'instruction à la mise en batterie du 155 HM1.  
© Collection de l'auteur

## Document 9

**Avril 1957, les environs de Fès**

Avril 1957, environs de Fès, poste radio SCR 609 monté sur brelle pour un essai de transmission radio.  
© Collection de l'auteur

## Document 10

**Louis Lesbaupin au théodolite simplifié**

Avril 1957, Dar Mahrès, visée au théodolite simplifié  
© Collection de l'auteur



Document 11  
**Pucelle du 64<sup>e</sup> RAA**



© Collection de l'auteur

Document 12  
**Insigne du maintien de l'ordre au Maroc**

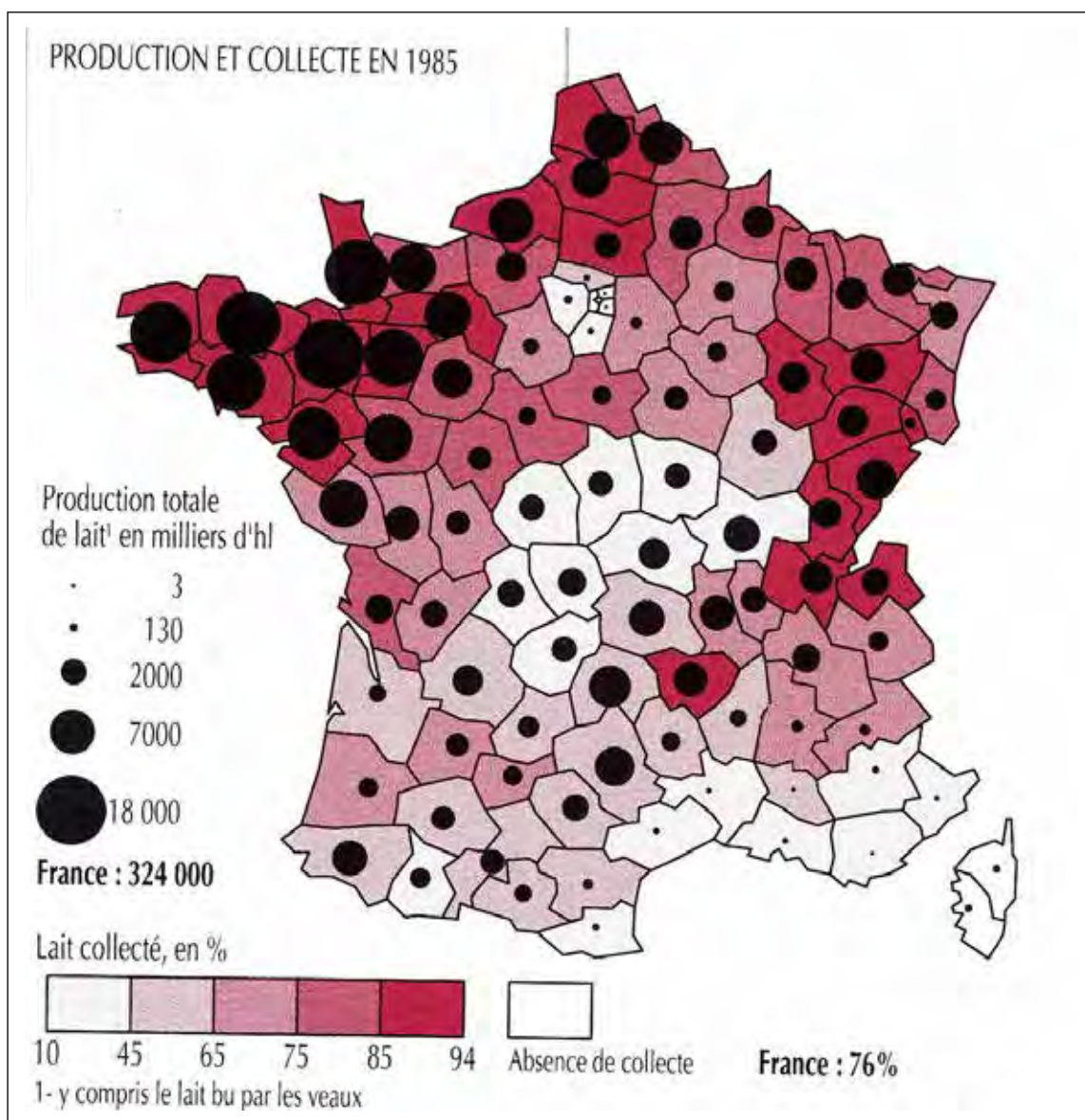


Brochant sur les trois couleurs du drapeau français : l'épée dans son fourreau et la branche d'olivier en signes de paix, le croissant chérifien et khamsa, la main protectrice dite « de Fatma ». © Collection de l'auteur

## Assistant de laboratoire

Document 13

## Production et collecte laitière en 1985 (SCEES)



André Brun (dir.), *Le grand atlas de la France rurale*, Inra, SCEES, Éditions Jean-Pierre de Monza, juin 1989, p. 281.

Document 14  
Visite aux Mines de potasse d'Alsace



Rang du milieu, Louis Lesbaupin est le quatrième en partant de la gauche. © Collection de l'auteur

**Village d'Ed Diss (1960)**

Document 15

**Ed Diss, la section administrative spécialisée (1960)**

9 avril 1960, réalisation de la section administrative spécialisée (SAS) locale. © Collection de l'auteur

Document 16

**Village d'Ed Diss (1960)**

9 avril 1960, Ed Diss, dans le sous-secteur nord de la sous-préfecture de Gou Saada. Modernisation exemplaire et équipement d'un ramas de gourbis. © Collection de l'auteur



Document 17  
**Vue du village d'Ed Diss**



9 avril 1960, Ed Diss, autre vue de ce village. © Collection de l'auteur

Document 18  
**Autre vue de ce village**



9 avril 1960, Ed Diss. © Collection de l'auteur

Document 19  
**Village d'Ed Diss (1960)**



9 avril 1960, Ed Diss, autre vue de ce village. La SAS était commandée par un officier de Marine. © Collection de l'auteur



## TECHNICIEN-ENQUÊTEUR À LA SIBEV

La Société interprofessionnelle du bétail et des viandes (Sibev)<sup>1</sup> avait, depuis 1954, la mission de régulariser le marché de la viande par des retraits de carcasses lors de la baisse des cours et leur remise sur le marché lorsque la hausse dépassait un certain seuil.

Les retraits extrêmement importants effectués au cours de la crise<sup>2</sup> du marché du porc de 1960, au point de saturer les capacités de stockage des entrepôts frigorifiques et de devoir pallier cette insuffisance de stockage en affrétant des bateaux embossés sur la Garonne, avaient montré l'urgente nécessité de se doter d'un outil de prévision de la production porcine.

Deux méthodes étaient expérimentées par des industriels de la salaison. Celle de la société Géo était basée sur le comptage des sexes des animaux abattus, la variation du pourcentage de femelles pouvant être un indicateur de l'évolution à terme du marché. La seconde, de la société Olida, consistait à relever mensuellement les saillies des verrats appartenant aux éleveurs locaux : les verratiers. Mise en place dans l'Aveyron et chez quelques autres producteurs, elle donna des résultats probants et fut retenue. Restait à la mettre en œuvre !

### RECRUTÉ

Parue, en juillet 1962, dans *Le Figaro* et *Ouest-France*, cette offre d'emploi :

« SIBEV

Société interprofessionnelle du bétail et des viandes pour compléter effectif, stage prévu début octobre, offre encore quelques postes en Bretagne à anciens élèves ERA. Libéré obligations militaires – 30 ans au plus – qui participeront à des travaux de recherche économique dans un département dont ils auront la responsabilité.

Situation intéressante.

Facilité pour achat voiture.

Écrire avec CV SS Refer 851 – Cort, 65, avenue Kléber, Paris 6<sup>e</sup> qui enverra une notice de renseignements sur le poste. Discrétion assurée. »

Contact pris, une fiche de renseignements me parvint :

*Poste* : collaborateur chargé d'enquête permanente et d'information auprès des éleveurs.

*Activités* : Dans un premier temps, elles sont limitées au secteur de la production porcine.

Dans le secteur dont il est responsable, chaque collaborateur est :

1. le maître d'œuvre de l'enquête permanente aux saillies auprès des verratiers :
  - recensement des verratiers,
  - choix du groupe enquêté,
  - information et propagande,

---

1. Société anonyme au capital de 10 000 NF (nouveaux francs). Créée le 15 décembre 1953 en application du décret n° 53-933 du 30 septembre 1953. Les fêtes de Noël ont dû l'empêcher de débiter son activité en 1953 !

2. *Le Paysan de l'Orne*, n° 345 du 1<sup>er</sup> août 1960, titre à la une : « Les ponctions de la Sibev ne suffisent plus, il faut mettre un frein aux importations de viande. »

- contrôle de la bonne exécution des enregistrements et des envois par les éleveurs ;
- 2. le conseiller technique des éleveurs enquêtés ;
- 3. l'informateur économique local :
  - étude des courants commerciaux,
  - enregistrement des cours réels à la production,
  - observation des marchés locaux,
  - compte rendu du climat psychologique,
  - transmission d'informations économiques ou prévisionnelles aux éleveurs.

En résumé : poste actif comportant des activités variées, une assez large autonomie et la possibilité de participer à une action d'envergure pour aider à régulariser le marché dans l'intérêt des producteurs.

Je posai ma candidature et fus convoqué à la Cort (Compagnie d'organisation rationnelle du travail) le 6 septembre pour un entretien. Le 8 septembre, la Sibev, sous le timbre Bureau d'études et de prévision, se proposa de m'engager au poste de technicien-enquêteur. J'acceptai. Le 19 septembre, mon engagement à compter du 1<sup>er</sup> octobre me fut confirmé. Trois mois de formation étaient prévus, suivis de trois mois d'essai. C'est ainsi que ce lundi 1<sup>er</sup> octobre, je roulais vers Canappeville.

Ces six premiers mois, mon salaire fut de 700 nouveaux francs mensuels, soit de l'ordre de 1 020 euros. Ensuite, je passai à 800 nouveaux francs, soit 1 160 euros. C'était du même ordre de grandeur que mon emploi précédent (1 118 euros). L'avantage : mon bureau étant à mon domicile, tous mes frais de déplacement m'étaient remboursés. J'économisais mes 50 kilomètres d'allers et retours journaliers Dinan-Combourg.

## FORMÉ

L'École des vachers-porchers de Canappeville était de très haut niveau à la fois sur le plan technique et pédagogique. Pendant ces deux premières semaines, nous apprîmes, mes camarades et moi – nous étions une douzaine –, tout ce que nous devons savoir sur l'espèce porcine : races, reproduction, métabolisme, alimentation, prophylaxie, modes d'élevage, bâtiments, etc., de manière théorique et pratique. Une porcherie maternité-engraissement était à demeure.

Les deux semaines suivantes furent à Paris, au siège social de la société, 2, rue de la Michodière, à côté du théâtre du même nom. De l'animal, nous passions au marché et à son économie. Sujet complexe entrecoupé de visites : à l'usine Olida en banlieue ; à l'entrepôt Stef, tout à côté de la gare Montparnasse, où je n'avais jamais vu autant d'escargots et de gibiers congelés, cerfs notamment, en provenance du bassin danubien d'au-delà du rideau de fer ; au marché de La Villette, pour y constater que n'étaient plus présentés à la vente que de rares lots de mauvaise qualité. Je garde le souvenir d'une pauvre bête noire à poil dur, hirsute, maigre, efflanquée. Était-ce un porc ou le produit d'un croisement avec un sanglier ? Je continue de m'interroger !

On nous expliqua ce que l'on attendait de nous, la manière de travailler. Tout était préparé dans le moindre détail sur les conseils du technicien d'Olida qui avait mis en place et testé la méthode d'enquête.

Enfin, en complément et pour terminer, un stage d'un mois et demi dans un élevage important par le nombre d'animaux et la technicité déployée. Le mien était à Épernon, dans une porcherie à la sortie de la ville, sur la route de Rambouillet (D 906). Mes archives de ce stage se sont évaporées ! Je ne peux qu'évoquer mes souvenirs sans garantie de véracité.

C'était une porcherie maternité de 300 truies et 5 verrats appartenant à la Société des fermiers réunis [?] qui faisait naître et fournissait des porcelets aux laiteries qui en dépendaient.

Le pourquoi ? Ces laiteries engraisaient des porcs avec le sérum et le babeurre, résidus de leur fabrication. En fin de cycle d'engraissement, les porcs devaient ingurgiter 40 litres de sérum par jour, complétés de 750 grammes d'une farine spécifique. Il fallait donc, dès le sevrage, les habituer à manger liquide et, progressivement, augmenter la quantité pour atteindre le but recherché. Chaque lot d'animaux devait être homogène en âge et en habitude alimentaire. Seule une maternité industrielle pouvait y répondre.

Le comment ? Trois races étaient présentes : Danois, Large-White et Bayeux. Dès que les petits d'une truie étaient sevrés, leur mère, sans plus attendre, était conduite à proximité du mâle. Une chaleur se déclenchait, elle était de nouveau saillie. Le but était de dépasser statistiquement deux portées par an.

J'appris à castrer à la chaîne les porcelets. J'aidais à entretenir les cases, à nourrir les animaux, je savais faire depuis ma scolarité à l'École nationale d'industrie laitière (Enil) de Mamirolle (Doubs).

Dans mon rapport de stage, que mon chef bienveillant qualifia de très bon<sup>3</sup>, je démontrai statistiquement qu'une truie de race Bayeux, bien que moins prolifique, a, *in fine*, autant de porcelets sevrés que celles des deux autres races grâce à ses qualités maternelles.

## MAÎTRE D'ŒUVRE DE L'ENQUÊTE SAILLIES

Rentré à Dinan dans la première quinzaine de décembre, je commençai le recensement des verratiers. Localiser l'éleveur à l'aide d'une carte au 1/25 000<sup>e</sup>, se présenter, justifier sa venue, le convaincre de participer à l'enquête, expliquer son déroulement, conclure sur les avantages que la profession et lui personnellement pouvaient en attendre, c'était tout l'art de convaincre. Quand on croit à ce que l'on fait, c'est plus facile !

Huit ans auparavant, à Paris, désœuvré, curieux, j'avais tenté de placer des assurances-vie dites populaires dans le quartier de Belleville. Au bout de deux soirs de démarchage, j'avais abandonné. Le porte-à-porte, ce n'était pas mon truc. Trop bien élevé ! Il faut du culot pour s'introduire chez les gens et leur vendre quelque chose ! Eh bien ici, dans la zone qui m'était impartie – le département des Côtes-du-Nord et la partie est du Morbihan, limitée par l'axe Pontivy-Vannes –, il fallait que j'y aille, mon emploi en dépendait.

Dans l'acceptation de la participation à l'enquête, deux éléments m'aidaient : je ne vendais rien et j'apportais un espoir, celui d'une amélioration d'un marché dans lequel l'éleveur était partie prenante. Je lui fournissais le matériel : carnets de saillies sur lesquels figuraient mon nom, mon adresse, mon téléphone ; des enveloppes timbrées à l'adresse de la SibeV pour expédier mensuellement les feuilles roses, doubles des certificats de saillies. Pas de contrat, pas de signature, seulement la parole donnée. Je m'engageais à repasser régulièrement pour l'approvisionner en carnets et enveloppes timbrées, à l'informer, à cette occasion, sur l'évolution du marché du porc, bref à être un interlocuteur permanent, gratuit et désintéressé.

Deux sortes de verratiers existaient : à demeure et ambulant.

À *demeure*, l'éleveur possédait un verroat, exceptionnellement deux, pour saillir ses propres truies. Afin de rendre service au voisinage et rentabiliser au mieux son animal, il déposait une demande d'agrément de « monte publique » auprès des services de l'État. Une fois l'autorisation accordée, tout éleveur pouvait y conduire ses truies.

3. Lettre du bureau de Prévision SibeV en date du 19 mars 1963.

*Ambulant*, c'était un vendeur-livreur de spermatozoïdes à discrétion ! Il sillonnait la campagne en camion, dans lequel voyageaient plusieurs verrats de races différentes répondant à la demande. Lorsqu'il arrivait chez son client, celui-ci choisissait le mâle pour couvrir sa truie. Ledit mâle sélectionné descendait et officiait ! L'affaire faite et bien faite, il remontait dans son carrosse pour satisfaire, plus loin, quelque autre femelle du coin, lui ou l'un de ses compagnons de voyage ! Si mes souvenirs sont exacts, ils étaient une quinzaine de cette sorte uniquement dans les Côtes-d'Armor d'aujourd'hui, trimbalant dans la campagne de deux à cinq verrats. Ille-et-Vilaine et Morbihan en étaient dépourvus.

#### LA COMMISSION D'AGRÈMENT DE MONTE PUBLIQUE

Itinérante, elle comprenait un cadre de la direction départementale des Services agricoles (DSA), ingénieur ou technicien, et un éleveur de porcs de race pure membre d'un syndicat d'élevage porcine adhérent à un livre généalogique. J'eus la chance d'assister cette commission. Je fis ainsi connaissance de beaucoup de verratiers des Côtes-d'Armor, ce qui facilita ensuite mon enquête.

Cela se déroulait ainsi. Préalablement, un avis était envoyé à chaque éleveur, lui précisant la demi-journée, matin ou après-midi, du passage afin de ne pas lui faire perdre toute sa journée en attente. L'ordre de grandeur d'une tournée était d'une quinzaine d'élevages par jour. Sur une période de deux mois, la commission se déplaçait une à deux fois par semaine.

Attendus, nous étions toujours bien reçus. Fréquemment, on nous offrait à boire du « gros rouge qui tache » que nous refusions la plupart du temps. Quand nous acceptions, soit nous avions vraiment soif, soit l'éleveur l'aurait mal pris. Chez certains, refuser de trinquer était pris comme une injure, alors le technicien de la DSA, conducteur du break 203, sauvait la face en disant : « Servez à boire au jeune, il aime ça ! » Le jeune, c'était moi ! Élevé au cidre, je buvais peu de vin. Quand cela était, je le coupais d'eau et rajoutais une pierre de sucre – entre nous, un excellent remontant. Rentré chez moi après une journée de commission où j'avais été « particulièrement jeune », je chassais, écoeuré, de la table familiale toute bouteille alcoolisée !

Pour être agréé en « monte publique », l'éleveur devait présenter l'animal à la commission, qui jugeait de son bon état général, et fournir : copie de l'inscription au livre généalogique de sa race – la race pure étant exigée – et certificat vétérinaire de moins de trois mois garantissant la bonne santé de l'animal. Dès lors que les conditions génétiques et sanitaires étaient remplies, l'autorisation était généralement accordée. Elle était refusée dans le cas d'un mauvais état général du verroat, maigre, mal soigné, ou d'un environnement sanitaire laissant à désirer : soue décrépite, sale, aveugle, par exemple.

Le point d'orgue de chaque tournée était le déjeuner autour d'une bonne table connue de notre technicien. Menu simple, sans chichis, à base de produits du terroir, peu arrosé si l'on excepte le café. Notre éleveur, un retraité normand, sortait alors d'une de ses poches une flasque de vieux calva, inspectait la salle du regard pour voir si l'on nous observait, puis, discrètement, précautionneusement, nous versait un peu de son nectar dans la tasse vide encore chaude. C'était fort mais bon. Un canard<sup>4</sup> adoucissait tout en éclatant les arômes.

#### MISE EN PLACE DE L'ENQUÊTE – GESTION – DIFFICULTÉ

En priorité, je commençais par les verratiers ambulants, certainement les plus représentatifs de l'activité porcine de par le nombre de saillies qu'ils faisaient. Puis, à se suivre, les

4. Pour les béotiens : morceau de sucre trempé dans l'alcool, la liqueur, le café.

communes où je savais qu'il y avait des élevages importants de par le nombre de verratiers à demeure qui y exerçaient. Chaque jour de la semaine, sauf le lundi, réservé au travail de bureau, l'enquête progressait géographiquement.

Dans l'ensemble, les gens étaient favorables à l'enquête. En contrepartie, ils exigeaient que tous les éleveurs pratiquant la monte publique y soient assujettis. C'était à la fois le souci de l'exhaustivité, garante à leurs yeux d'une bonne qualité d'observation, mais aussi pour pallier la crainte de voir un jour ou l'autre leur activité taxée, malgré mes dénégations. Autant que tout le monde le soit et que du fait de leur bonne volonté, ils ne soient pas les dindons de la farce ! Résultat, le bouche-à-oreille fonctionnait. « Et Untel, il est dans l'enquête ? » À ma réponse négative : « Eh bien, il faut aller le voir. Vous savez, beaucoup de cochés lui sont menées ! »

Peu de refus. Je m'en souviens de deux : un en pays bretonnant, dans les environs de Tréguier, deux vieux garçons sympathiques mais irréductibles ; le second en pays gallo, aux alentours de Plancoët, qui me laissa lui expliquer l'enquête dans toutes ses facettes, préparer le matériel (carnets, enveloppes), puis qui, lors de leur remise, me dit : « Je ne les remplirai pas. ». J'eus beau déployer tous les arguments possibles, il opposa une fin de non-recevoir. Il aurait été plus correct de m'en prévenir dès mon arrivée, comme l'avaient fait mes deux vieux garçons.

Cela m'amène à évoquer la différence fondamentale de comportement entre les bretonnants et les gallos. Les premiers sont de parole. Quand c'est « oui », c'est oui. Ils oubliaient rarement d'envoyer mensuellement leurs feuilles roses. Si cela arrivait, ils s'en excusaient aussitôt : « L'enveloppe est sur le buffet, on a oublié de la poster. Excuse-nous. *Gast* ! Tiens, pour toi ! » Et à la saison, ils me mettaient un chou-fleur ou autre légume dans le coffre de la voiture. J'avais beau protester, ils se seraient vexés si j'avais refusé.

En pays gallo – j'en suis un –, ce n'est jamais de leur faute, ils ont eu un empêchement. Leur bonne volonté est réelle mais perturbée par les circonstances de la vie courante ! Conséquence, j'allais deux fois moins relancer les éleveurs en pays bretonnant qu'en pays gallo. Cela m'arrangeait. Tous les deux mois, je partais le jeudi après-midi de Lamballe, après le marché, filais vers Lannion par Saint-Brieuc, Guingamp, Bégard, visitais ceux qui étaient sur ma route, couchais à Lannion et, le vendredi, rentrais sur Dinan, ratissant tous ceux que je devais voir. Mon heure d'arrivée dépassait les 20 heures.

Dans ce genre de prospection, l'approche était fondamentale. Il fallait se distinguer des démarcheurs de tous poils : banquiers, assureurs, vendeurs divers. Étaient proscrits : manteau, cravate, poignets mousquetaires, boutons de manchettes, souliers à la mode, sacoche de cuir, attaché-case, porte-documents.

La voiture ? Poussiéreuse, même un peu boueuse dans les passages de roues, prouvant que vous n'étiez pas un technicien bureaucrate mais quelqu'un qui courait la campagne pour le bien de tous ! Le gris princesse de mon Étoile 6 convenait parfaitement, terni, jamais maculé. En revanche, lorsqu'elle était lavée, ce qui arrivait au mieux deux fois par an, les premiers agriculteurs visités s'exclamaient : « Tiens, vous avez encore changé de voiture ! »

À *L'Ours brun*<sup>5</sup>, le fourreur de Dinan, je m'étais fait faire, sur mesure, une veste de cuir noir doublée d'une peau de mouton que, l'été, je pouvais enlever. Les poches avaient été dimensionnées, à l'extérieur, pour recevoir mes tampons et ma boîte à encre ; à l'intérieur, pour accueillir ma petite règle à calcul, un carnet de saillies, quelques enveloppes timbrées. Ainsi habillé, j'arrivais dans l'exploitation rien dans les mains, tout dans les poches !

5. Ce n'est pas une publicité cachée. Ce commerce de la rue de la Ferronnerie a disparu il y a belle lurette. Soumis au secret professionnel pour tout ce que je raconte ici, je peux, tout au moins, me faire plaisir de le citer puisqu'il est hors champ.

Accepté, connu, j'y ajoutais, lors de mes passages ultérieurs, un classeur contenant graphiques, courbes, prévisions de production, informations diverses qui illustraient mon commentaire sur l'évolution du marché et la tendance à court terme.

Enfin, il y avait le cas de mes deux aristocrates verratiers, domiciliés près de Dinan. Je les visitais le samedi matin, ayant échangé mes oripeaux de tournée contre une tenue de ville plus appropriée à leur monde mais aussi à ma vie familiale le week-end.

#### INFORMATION ET PROPAGANDE

Dès le début de ma prise de fonction, je m'étais présenté aux administrations locales ainsi qu'aux responsables des organisations professionnelles ayant un lien avec l'élevage. Si les secondes m'avaient bien accueilli, les premières étaient dubitatives. Que venait faire ici ce technicien d'une société privée remplissant une mission de service public sur lequel on n'avait pas prise ? Un électron libre... positif ou négatif ? Au fil du temps, elles se rendirent compte que je remplissais ma mission en respectant les leurs. Elles m'en surent gré et me soutinrent.

J'assistais à toutes les manifestations traitant du développement de la filière porcine, assemblées générales de la chambre d'agriculture, du Syndicat d'élevage porcin, des Sica<sup>6</sup> et coopératives. Je me faisais connaître et étais reconnu. Le « bouche-à-oreille » m'aidait, particulièrement celui des représentants en aliments du bétail, Sanders, Provimi, etc., auxquels je fournissais des éléments de conjoncture qui les intéressait bougrement !

Sous la houlette de François Le Mer, chef des Informations agricoles, *Ouest-France* avait une importante page agricole appréciée de ses lecteurs. C'était et c'est toujours un journal d'information dont la diffusion dans les exploitations agricoles était faible. Il me fallait un journal d'opinion. *Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord*, feuille de chou hebdomadaire de René Pleven, dans laquelle il exprimait son point de vue politique sur les problèmes du moment, constituait une référence locale mieux diffusée en milieu rural. Cela convenait à ma propagande. M. Pleven était mieux que mon concitoyen, quasiment mon voisin. Il habitait Dinan, au n° 12 de ma rue ; sa voisine du n° 14 était ma grand-mère, et je demeurais au n° 27 ! J'obtins facilement son accord à la publication d'un article sur mon activité, avec une incitation à participer à l'enquête. Je lui adressai mon projet.

Un soir, passé 20 heures, M. Pleven me téléphona et me demanda de venir le voir chez lui. Il me reçut immédiatement, me fit asseoir, me dit que mon article était bien mais qu'il souhaitait y apporter quelques corrections : « Je n'ai pas envie de voir *Le Canard enchaîné* me caricaturer en train de saillir une truie ! » Bien entendu, j'acceptai. À ma connaissance, l'hebdomadaire satirique l'ignora, même dans ses « Minimares ». Ouf !

#### CONTRÔLE DE LA BONNE EXÉCUTION DES ENREGISTREMENTS ET DES ENVOIS PAR LES ÉLEVEURS

Tous les mois, nous recevions un état des répondants avec leur nombre de saillies enregistrées et la liste des sans-réponses.

Il nous fallait, dans les plus brefs délais, aller voir ces derniers, récupérer les feuilles roses non envoyées. Si l'on s'y prenait bien, entre le 1<sup>er</sup> et le 5 du mois M, on récupérait à

6. Société d'intérêt collectif agricole.



la fois le mois M-1, qui venait de s'écouler, et le mois M-2, dont l'envoi avait été oublié. On en profitait pour réapprovisionner l'éleveur en carnets, enveloppes timbrées, et discuter conjoncture avec lui s'il était disponible.

## CONSEILLER TECHNIQUE DES ÉLEVEURS ENQUÊTÉS

J'étais peu sollicité. Mes passages rapides n'engageaient guère à ce genre de conversation. Quand cela arrivait, je ne me déroba pas, mais tout avis ou conseil devait être précédé d'un large tour d'horizon sur la question posée : tenants, aboutissants, aspects divers. J'étais une cloche dont on désirait connaître le son après d'autres ! On pouvait aussi tenter de me prendre en défaut ! Ma réponse devait être de bon sens, prudente, mesurée.

Il y avait abondance de conseillers plus ou moins désintéressés : conseillers agricoles, ingénieurs ou techniciens spécialistes, vétérinaires, maisons d'aliments, constructeurs de porcheries, marchands de bestiaux, etc. L'éleveur tentait de se faire une opinion, de séparer le bon grain de l'ivraie. De par ma neutralité, je pouvais y contribuer. Je tentais de le faire.

Plus fréquemment, sur leur demande, je leur fournissais des adresses de bons éleveurs susceptibles de vendre des reproducteurs : verrats ou jeunes truies. Quand ils avaient fait affaire, lors de mon passage suivant, ils voulaient me remercier en me donnant un bakchich. J'étais heureux de leur avoir rendu service, cela me suffisait. J'ai toujours refusé toute gratification. On ne mange pas à deux râteliers à la fois !

Enfin, ce qu'ils aimaient essentiellement, c'était discuter d'économie. Il m'arrivait de me faire piéger. Alors, là, je m'en sortais difficilement. Je devais éviter tout propos d'ordre politique, ce n'était pas évident. Tant bien que mal, je me référais à mes lectures, dont *Dix-huit leçons sur la société industrielle*<sup>7</sup> de Raymond Aron.

Le monde agricole ne voulait plus subir mais il voulait prendre en mains son destin. Ferment, le professeur Louis Malassis (1918-2007), breillien<sup>8</sup> issu de ce milieu, titulaire de la chaire d'économie rurale à l'École nationale supérieure agronomique de Rennes (Ensar) depuis 1945, marquait alors profondément étudiants, jeunes chercheurs et agriculteurs de l'Ouest. Respecté, admiré, il savait transmettre sa vive passion pour l'économie agricole<sup>9</sup>. Simultanément, le ministère de l'Agriculture légiférait, ainsi en 1962 : groupements agricoles d'exploitation en commun, loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (loi Pisani), indemnité viagère de départ, etc. Des professionnels se concertaient, créaient : sociétés d'intérêt collectif agricole, coopératives, centres de gestion, services économiques... Ce foisonnement donnait le tournis à l'éleveur, surinformé par tous ces techniciens qui passaient, sans qu'il soit en mesure de faire la part des choses, seul avec ses craintes : « Où va-t-on ? »

Un soir, dans les landes du Méné, en dessous de Moncontour, je passai chez un éleveur, modeste exploitant. Son épouse était seule. Nous causâmes brièvement, je renouvelai le matériel d'enquête et m'apprêtais à partir. Elle m'offrit un verre de vin. Je le refusai. Elle me fit remarquer que c'était la troisième fois ! Si je n'acceptais pas, elle se vexerait. J'acceptai donc. Je m'assis sur le banc autour de la table. Son mari arriva :

« Tiens, vous êtes là ? Je suis content de vous voir. Vous allez boire un verre avec moi.

— J'en ai déjà un.

— C'est avec ma femme, ce n'est pas avec moi ! »

7. Raymond Aron, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, NRF/Idées, Gallimard, 1962.

8. Gentilé (ethnonyme) des habitants d'Ille-et-Vilaine. Décision du conseil général en date du 20 juin 2013.

9. Texte issu de « Hommage à Louis Malassis », *Économie rurale* n° 306, juillet-août 2008, mis en ligne le 4 janvier 2010, consulté le 23 août 2014. URL : <http://economierurale.revues.org/427>.

Et me voilà avec un deuxième verre de vin rouge ! La discussion s'engagea sur l'économie. Elle dura. L'heure tournait.

« Vous allez rester manger avec nous ! Vous aimez la soupe ?

— Mon épouse m'attend, non merci ! »

J'eus beau réitérer mon refus, argumenter, protester, rien n'y fit, il me fallut céder. Vers 22 heures, je pus enfin me libérer, rentrer à Dinan où mon épouse n'avait pas dîné en m'attendant : 23 heures sonnèrent bientôt à la tour de l'horloge ! Voilà où menait l'économie chez les braves gens ! Et ce ne fut pas la seule fois. Lorsque je le pouvais, je faisais prévenir mon épouse par téléphone de mon retour tardif. Cela n'atténuait pas ses reproches à l'arrivée !

## INFORMATEUR ÉCONOMIQUE LOCAL

Cette mission comprenait diverses actions dont trois étaient essentielles : l'observation des marchés locaux, avec l'enregistrement des cours réels à la production et l'étude des courants commerciaux.

### OBSERVATION DES MARCHÉS LOCAUX

Des marchés locaux étaient disséminés un peu partout en Bretagne, souvent au chef-lieu de canton. Dans le domaine du porc, certains étaient épisodiques ou de faible importance, comme Matignon, Ploubalay, tandis que Dinan, Lamballe, Lannion, Rostrenen dans les Côtes-d'Armor, La Guerche-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine, Ploërmel dans le Morbihan, de par l'importance des apports commercialisés, constituaient une référence pour les éleveurs proches. Il s'y vendait essentiellement des porcelets ; accessoirement, des truies dites « cochés », soit pleines, c'est-à-dire fécondées et en attente de mise bas, soit de réforme. Ce n'était qu'une petite partie de l'ensemble des transactions de la semaine conclues directement chez les éleveurs : achats, ventes de porcelets, de porcs gras, d'animaux de reproduction ou de réforme. Petite partie, certainement, mais essentielle au commerce car constituant la référence de cours pour la semaine à venir, reprise dans la presse.

Un marché se définit par un lieu délimité où, dans un espace de temps fixe, se confrontent l'offre et la demande. Sur les marchés que j'ai eu à observer, l'espace-temps était variable, aléatoire, et dépendait des acteurs, sauf à Lamballe, où une cloche ouvrait le marché. En revanche, je ne me souviens pas l'avoir entendue sonner la clôture. La brigade de gendarmerie locale contrôlait le respect de la règle selon laquelle aucune transaction ne devait avoir lieu en dehors du périmètre alloué. Un agriculteur m'a rapporté avoir été verbalisé pour s'être arrêté avec son lot de porcelets dans un café à l'entrée de Lamballe, donc hors marché.

S'intégrer dans un marché n'était pas facile, d'autant moins si vous n'étiez pas du milieu. Les négociants en bestiaux formaient une corporation à part de par leur compétence dans le domaine animal, leur connaissance des circuits commerciaux, leurs relations dans la filière : abattoirs, chevillards, courtiers, bouchers, charcutiers, et enfin l'importance des sommes engagées. Débutant très jeunes, petits commis, puis commis, grands ou premiers commis avant de se mettre à leur compte, ils avaient appris leur métier sur le tas. Cela allait des relations humaines à l'art de la négociation en passant par « l'œil », le regard sur la valeur possible d'un animal. De fait, ils étaient en situation de monopole des transactions animales entre éleveurs et utilisateurs.

Cela n'allait pas sans critiques. Au fil du temps, ils étaient devenus les intermédiaires à supprimer ! Si dans le domaine du porc, la coopération aboutit à des résultats tangibles

(cf. la Cooperl à Lamballe), pour la commercialisation des autres espèces, l'espèce bovine essentiellement, des Sica furent créées, qui déçurent, quand elles n'échouèrent pas, le plus souvent par manque de compétence pratique des cadres. La meilleure preuve n'en est-elle pas, au fil du temps, le recrutement de négociants dans les structures commerciales de ces organismes professionnels ?

Face à cette remise en cause de leur rôle, les négociants se méfiaient de toute intrusion dans leurs affaires. C'était notre cas. Heureusement, nous étions Sibev, société qu'ils connaissaient par ouï-dire, ne serait-ce que du fait de son action de régulation du marché par retrait de carcasses, avants de bovins notamment, mais aussi par les acheteurs de la société, tous anciens négociants, dont les qualités professionnelles étaient unanimement reconnues. Nous, jeunes techniciens, avons dû leur prouver par notre conduite que nous n'étions pas des agents du fisc, seulement des observateurs neutres, rigoureux, non influençables. Cela avait demandé du temps. Petit à petit, un climat de confiance s'était établi. Nous avons pu alors créer les commissions de cotation avec leur accord, sans toujours obtenir leur participation. On pouvait les comprendre, on les aurait accusés de manipulation des cours !

À La Guerche, marché important avec des négociants venant de toute la France, s'intégrer n'était pas évident. Jean-François Louchet (J.-F. L.) y est parvenu. Cela ne lui a certainement pas été facile, pour preuve cette anecdote :

Parmi les habitués de la place, il y avait un négociant, peu estimé de ses confrères, vêtu de la blouse bleue traditionnelle des marchands de bestiaux, armé de la canne jaune en bambou au bout en forme d'oignon. Le jour de la passation de consignes et de ma prise de fonctions, J.-F. L. me le présente en lui faisant part de son départ. Le négociant lève alors sa canne et l'en menace en lui criant : « Alors, grand con, tu nous quittes ? » – interrogation suivie de propos injurieux.

J.-F. L. attrape la canne à la volée et la jette dans la bétailière toute proche. Et voilà notre malfaisant qui grimpe sur la roue de la bétailière tout en jurant, grommelant, se penche vers le fond pour la récupérer. Courbé, de dos, il présente son postérieur à l'assistance. J.-F. L. attrape le bonhomme par le fond de son pantalon et le bascule dans la bétailière. Et voilà notre malfaisant au milieu des porcelets, cherchant sa canne, jurant, gueulant, tandis qu'autour ses collègues rient à gorge déployée en se moquant de lui.

Avouerais-je que je n'aurais jamais osé le faire ? J'ai admiré ! De ce jour, cet homme m'a toujours évité, ne m'a jamais nui dans mon travail de quelque manière que ce soit. C'est ainsi que j'héritai d'une situation favorable. Il me restait à faire mes preuves !

Dès janvier 1963, je me mis à observer le marché de Dinan, où je demeurais, puis celui de Lamballe. En septembre 1964, ma zone de responsabilité fut modifiée : j'abandonnai la moitié du Morbihan au profit de l'Ille-et-Vilaine et remplaçai, sur le marché de La Guerche-de-Bretagne, mon collègue, affecté plus près de sa région d'origine.

Trois marchés foncièrement différents à la fois par le nombre de porcelets offerts à la vente – La Guerche, 1 600 ; Dinan, 400 ; Lamballe, 1 000 – et par la présentation des animaux. En lot à La Guerche dans une bétailière ou une petite remorque, en cagées à Dinan et Lamballe, sur le sol, dans une sorte de caisse garnie de paille amenée par l'éleveur.

Les porcelets mis sur le marché étaient des animaux sevrés, c'est-à-dire ayant plus de six semaines et pesant au moins 15 kilogrammes. En sus de la tradition locale, chaque éleveur proposait à la vente ses animaux plus ou moins âgés, en tenant compte de l'évolution des cours. Si ceux-ci avaient tendance à monter, il attendait, espérant en tirer un meilleur prix de par le cours et le gain en poids. À l'inverse, si la tendance était à la baisse, il se débarrassait rapidement de ses porcelets pour perdre le moins possible sur le prix offert et le coût de leur nourriture. Autant d'éleveurs, autant de réactions différentes à l'état du marché, ce qui faisait son hétérogénéité.

Jusqu'à ce que nous mettions en place une commission et une grille de cotation, les comparaisons entre marchés étaient quasi impossibles. Le correspondant du journal local transmettait fidèlement ce qui lui était raconté par le négoce sans que le poids des animaux soit toujours mentionné. Classes de poids retenues par la Sibev : 15-20 kilogrammes, 20-25 kilogrammes, 25-30 kilogrammes, 30-35 kilogrammes, plus de 35 kilogrammes.

### LE MARCHÉ DE DINAN

Ce marché avait lieu tous les jeudis matin, dès huit heures, place Saint-Louis, endroit restreint avec des vespasiennes proches et un estaminet qui n'ouvrait que cette matinée-là !

La première fois que je m'y présentai, négociants, acolytes, et éleveurs me dévisagèrent puis m'ignorèrent. Le jeudi suivant, même attitude. Je tentai d'engager la conversation, on me répondait poliment, mais on ne poursuivait pas. Mon entrée s'engageait mal ! J'en parlai à mon boucher, Ange Verger, qui exerçait alors à l'encoignure des rues Haute-Voie et La Larderie. Il me renseigna sur un jeune marchand de porcs avec qui ses parents traitaient, Jean Argat, dont le père était maire de Notre-Dame-du-Guildo. Je pouvais aller le voir de sa part. Ce que je fis. Je fus très bien accueilli. À partir de ce jour, tout devint plus facile.

Jean Argat ramassait des porcelets dans les environs de Plancoët et les apportait au marché de Dinan pour les céder à des confrères tels que les frères Marchand de Bais ou Benis de Montfort, dont je me souviens. L'étroitesse de cette place, légèrement en pente, jointe à l'absence de remorques, permettait au féru d'anthropologie sociale que j'étais d'observer aisément le déroulement des transactions.

Couramment, l'éleveur se faisait tutoyer, tandis qu'il vouvoyait le marchand ! Debout au pied de sa caisse, il avait le visage fermé d'un joueur de poker – « on ne vend qu'une fois ! » – ; avec son épouse, attentive, méfiante, ils faisaient tous deux face à l'acheteur avenant, argumentant soit sur la qualité de la cagée, soit sur la conjoncture (elle n'est jamais satisfaisante ce jour-là !) qui fait son offre. Dans le cas où la cagée l'intéressait vraiment, il tapait dans la main du vendeur et s'engageait ainsi sur ce prix le temps du marché. Si l'éleveur tapait en retour dans la main de l'acheteur, la vente devenait effective au prix dit. Si, de la tête, il faisait un geste de dénégation, alors pouvait intervenir une femme acolyte, mandatée par l'acheteur afin d'entretenir la conversation avec l'éleveur, dissuadant ainsi tout autre d'enchérir. En fin de marché, chacun transigeait et la vente se concluait quand même. Je n'ai pas souvenir de cagées invendues.

Étant accepté, je pus créer une commission de cotation. Trois agriculteurs retraités représentaient les éleveurs : MM. Oleron de Bourseul, Raffray de Plancoët, Cocheril de Taden. Au début, les négociants participèrent, puis ils s'affranchirent d'assister aux réunions qui avaient lieu au café de l'hôtel des Remparts, rue du Château, tout à côté de la porte Saint-Louis. J'offrais à boire et notais sur le registre de la commission (un cahier) le cours du jour approuvé par les membres présents.

Pendant mes quatre années d'observation du marché de Dinan, j'ai eu des remarques, mais jamais la cotation publiée ne fut remise en cause. Une seule fois, je me suis fait agresser verbalement par un marchand, personnage craint à la réputation sulfureuse. J'eus la satisfaction d'être vigoureusement défendu par ses collègues présents.

La clôture se faisait à l'estaminet, où se payaient les éleveurs et s'acquittaient les transactions entre marchands. Avant que le chèque ne devienne obligatoire (vers 1965 ?), les portefeuilles bourrés de billets de banque déformaient les blouses noires des négociants. Tout paiement avait un côté théâtral : le claquement de la chiquenaude sur chaque coupure prouvant son bon aloi, vérifiant par là qu'aucune autre ne lui était restée collée, leur alignement successif sur la table, l'appoint en pièces déposé par-dessus, le bénéficiaire ramassant

le tout d'un geste négligent, les billets venant déformer un peu plus sa propre blouse, tandis que l'appoint rejoignait son porte-monnaie ! Alors les deux compères trinquaient ! Vos oreilles risquaient de chauffer si vous entriez dans ce moment-là ! Habitant à côté, je venais à pied et rentrais de même. Deux ou trois fois, le chemin du retour fut pénible !

Fin 1967, la ville de Dinan décida de transférer, outre les porcelets de la place Saint-Louis et les bovins de la place Du-Guesclin, les veaux, moutons, chevreaux de la place Saint-Sauveur vers un espace dédié et équipé de l'autre côté de la gare. Ce fut l'estocade qui mit fin au marché de Dinan, aujourd'hui disparu.

### LE MARCHÉ DE LAMBALLE

Lui aussi se déroulait le jeudi matin, à 40 kilomètres de Dinan, une demi-heure de voiture. C'était le marché de porcelets le plus important des Côtes-du-Nord d'alors, avec son millier d'animaux répartis aisément place du Champ de foire.

Il me fallait y être aux alentours de 11 h 30. Le « placier » était mon informateur privilégié. Percepteur des droits de places que la ville lui avait affermées, il connaissait donc le nombre de porcelets offerts à la vente. Sa présence permanente en faisait un observateur hors pair des transactions. Les quelques éleveurs que je connaissais complétaient mon information. Au total, je recueillais une fidèle vue d'ensemble du marché.

Le grand nombre d'animaux sur un large espace interdisait le mode de transaction ayant cours à Dinan. Concurrents entre eux, les négociants devaient rapidement faire leur choix dans les cages offertes, ne pas perdre de temps dans la négociation afin de pouvoir filer vers la suivante ! Je n'ai pas souvenir d'avoir vu des acolytes. Les cours observés différaient peu de ceux pratiqués sur les places voisines.

Au début des années soixante, à l'initiative d'un instituteur de La Poterie, fut créée la Coopérative des éleveurs de la région de Lamballe (Cooperl). D'abord groupement de producteurs de porcelets qui désiraient valoriser leur production en s'affranchissant du circuit traditionnel, il évolua jusqu'à devenir aujourd'hui, sous le nom de Cooperl Arc Atlantique, une entreprise possédant deux abattoirs à Montfort-sur-Meu (ex-Bénijo) et Lamballe, regroupant 2 710 adhérents, employant 4 800 salariés, produisant 5,7 millions de porcs et faisant un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros<sup>10</sup>.

Après avoir déjeuné sur place, je reprenais ma tournée des verratiers. Du cochon, il y en avait partout : au nord, à l'est, au sud, le travail ne manquait pas. En revanche, à l'ouest, il fallait emprunter la célèbre côte d'Yffiniac, ponctuée de tresses d'oignons à vendre, fleurie de champs de tulipes à la saison de multiplication des bulbes, la baie de Saint-Brieuc en ligne d'horizon, beau tableau ! Puis traverser Saint-Brieuc, prendre la route de Guingamp, atteindre Plélo, frontière avec le pays bretonnant, où là, à nouveau, l'espèce porcine prospérait !

### LE MARCHÉ DE LA GUERCHE-DE-BRETAGNE EN ILLE-ET-VILAINE

Ce marché était important par sa situation géographique et une offre de l'ordre de 1 600 porcelets.

À cheval sur trois départements : l'Ille-et-Vilaine, la Mayenne et la Loire-Atlantique, son aire d'attraction couvrait au nord Vitré, à l'est Craon, au sud Châteaubriant, à l'ouest Janzé.

10. Chiffres de 2013 pris sur le site [www.cooperl.com](http://www.cooperl.com). Selon mes souvenirs, le groupement de producteurs d'origine a été créé en novembre 1962, siège social La Poterie, puis, en 1966, a été transformé en coopérative de plein exercice.

En fait, chaque mardi matin, ce n'était pas un mais deux marchés complémentaires aux acteurs différents qui se succédaient, sur le champ de foire de La Guerche-de-Bretagne.

Le premier se déroulait de 6 heures à 7 heures du matin entre négociants locaux et leurs collègues venus de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher, de l'Indre, des Deux-Sèvres, au cours duquel étaient vendus les animaux collectés les jours précédents. Les transactions se concluaient autour d'une fraise ou d'une tête de veau vinaigrette bien chaude. Un délice à 7 heures du matin pour ceux qui aiment ça !

Le second, celui des éleveurs, commençait vers 7 h 30 avec l'arrivée des premiers lots et se terminait aux alentours de midi. Son activité était conditionnée par le premier marché. Les négociants extérieurs avaient-ils rempli leurs camions suffisamment compte tenu des commandes qui leur avaient été faites ? Selon la réponse qu'eux-mêmes se donnaient, ils étaient plus ou moins fortement acheteurs.

Si je voulais observer correctement les transactions, il me fallait être présent dès le début du second marché et donc être sur place à 7 h 30. De Dinan, j'avais 93 kilomètres à parcourir, une heure un quart de route en passant par Rennes, traversant la ville, puis direction Angers par Chantepie, Châteaugiron, Moulins, Visseiche. Cela me faisait partir de mon domicile à 6 h 15.

À l'arrivée, sitôt ma voiture garée, je prenais un café avec le chauffeur d'un camion à bestiaux déjà à cul, prêt à charger les coches de réforme qui seraient achetées, tout au long de la matinée, par son père, fabricant de rillettes du Mans, puis, aussitôt, j'allais accueillir les premiers lots qui se présentaient.

Comme je l'ai déjà écrit en début de ces souvenirs sur les marchés, celui de La Guerche était différent des deux précédents, à la fois par le nombre d'éleveurs mais aussi et surtout dans la présentation de leurs porcelets au fond d'une bétailière garnie de paille d'où émergeaient têtes et dos. Des soies blanches et brillantes, s'ils jouaient – un brin de paille les amuse –, et j'étais en présence d'un lot de qualité. Quelques producteurs les pesaient avant de venir. Pour les autres, j'estimais leur poids afin d'en déduire le prix au kilogramme une fois la vente effective.

Pour que la cotation soit représentative des cours pratiqués, il me fallait collecter au minimum une trentaine de lots. À tout arrivant, je me présentais, lui expliquais le pourquoi de ma présence. S'il ne me fuyait pas, je notais sur mon carnet le nombre d'animaux, leur poids moyen estimé soumis à son aval et le poids total du lot. La vente réalisée, je retournais le voir, lui demandais le prix obtenu. Là intervenait ma règle à calcul de poche, une Graphoplex s'il vous plaît, à l'aide de laquelle j'obtenais le prix au kilogramme à reporter en regard du lot concerné.

Au tout début, cela me coûtait parfois un « *miqe* », qui, en gallo, désigne une tasse de café servie avec un petit verre d'eau-de-vie de cidre. Deux possibilités : mélanger immédiatement café et eau-de-vie, touiller puis avaler, ou boire le café, verser l'eau-de-vie dans la tasse encore chaude, la déguster, se faire un ou plusieurs canards. Cette deuxième manière était ma préférée. Il ne fallait pas en abuser. Je me limitais à deux, exceptionnellement trois au cours de la matinée, toujours pour remercier un éleveur de sa participation à la cotation. S'il prenait seulement le café, j'approuvais en l'imitant !

Petit à petit, je fus accepté par tous. La nécessité d'offrir à boire devint moins prégnante. Des négociants, nouveaux sur la place, m'interrogeaient sur les cours pratiqués. Dès leur arrivée sur le champ de foire, les producteurs me cherchaient, montaient sur une roue de leur bétailière pour m'apercevoir afin que je leur donnasse la tendance du jour.

« Où est le cotou ? », demandaient-ils.

J'ouvrais mon carnet, ils regardaient les lots vendus. Cela les aidait à fixer le prix qu'ils allaient demander. Leur vente réalisée, ils revenaient m'en donner le résultat. Je leur

calculais le prix au kilogramme obtenu, le reportais sur le carnet, ils pouvaient alors se comparer aux autres lots recueillis, s'ils avaient « bien » ou « mal » vendus, avec toutes les nuances d'appréciation possibles entre ces deux extrêmes.

Vers 10 heures, le flux des arrivants se tarissait, le foirail se dépeuplait du fait de la livraison des premiers lots. Instant de répit, le moment de me refaire un fond ? Depuis 6 heures du matin, je n'avais dans le corps que mon petit-déjeuner. Ce n'étaient pas les trois ou quatre *miques* avalés qui me sustentaient. Mon estomac criait famine. Rien de tel qu'une saucisse paysanne bien grillée, enveloppée d'une galette, arrosée d'un muscadet bien vert pour dégraisser la « goule » et bien frais pour rafraîchir le gosier ! Aussitôt qu'elle m'apercevait, la crêpière tendait à l'habitué que j'étais une galette-saucisse par-dessus la file d'attente ; je la lui payais de même.

Je n'avais que la rue à traverser pour me faire servir cet indispensable muscadet. Celui-ci dégusté, je passais dans la salle du restaurant pour m'informer, auprès du père de mon ami du matin, du prix des animaux réformés. On pouvait craindre que le côté théâtral du paiement en argent liquide, tel que je l'ai décrit sur le marché de Dinan, disparaisse avec l'obligation de payer par chèque. Eh bien, non ! Tout au moins ici. Revêtu de la blouse noire traditionnelle du marchand de bestiaux, chapeauté, cravaté, seul au milieu de la salle face à l'entrée, tournant le dos à la grande baie vitrée, son chéquier d'entreprise posé bien à plat devant lui, le Bic, pointe en avant, glissé sous la souche du dernier chèque émis, un verre de rosé et un grand plat rempli d'éclairs à portée de main, notre gourmand marchand manceau attendait que ses clients viennent se faire payer de leurs cochons ou verrats réformés. Au demeurant, c'était un homme amène, cordial, avec qui il était agréable de converser et qui répondait sans réticences à mes interrogations.

Je regagnais le foirail afin de noter les dernières transactions. Ainsi de ce lot pesé au départ de l'exploitation, arrivé tôt le matin, qui, à 11 heures, restait invendu. Il était proposé à l'éleveur de le payer au poids. Le prix au kilogramme était fixé d'un commun accord. Il satisfaisait tout à fait l'éleveur. Sauf que, depuis leur chargement, les porcelets s'étaient soulagés, leur poids n'était plus ce qu'il était. Au total, l'éleveur percevait beaucoup moins qu'escompté. Vexé et furieux de s'être fait avoir, le mardi suivant, il était à nouveau présent. En milieu de matinée, tout guilleret, il m'annonçait :

« J'ai rattrapé ma perte de la semaine dernière ! »

C'était un bon vendeur ! L'expérience et l'observation m'ont montré que les qualités d'un bon vendeur ne sont pas celles d'un bon acheteur et vice versa. On est soit l'un, soit l'autre. Le pire est de n'être ni l'un ni l'autre !

Le lot le plus cher du marché était toujours celui d'un éleveur mayennais aux animaux dépassant les 30 kilogrammes, présentés dans une camionnette 2 CV. Bien roses aux soies fines, brillantes, vraiment de beaux cochons ! Le secret ? La semaine précédant leur mise en marché, ils étaient nourris au lait écrémé !

Vers 11 h 30, la commission se réunissait à l'hôtel des Voyageurs. Je leur montrais le petit diagramme de répartition des prix au kilogramme dessiné rapidement sur mon carnet et leur faisais une proposition de cours par catégorie de poids, acceptée la plupart du temps sauf modification à la marge ne remettant pas en cause sa véracité.

De son abattoir de Montfort-sur-Meu (64 kilomètres) ou de son domicile à Melesse (60 kilomètres), au volant de sa DS 21 Citroën injection électronique, M. Joseph Benis, surnommé Bénisjo, venait nous rejoindre au restaurant chaque mardi. Nous déjeunions ensemble avec M. Joseph Cellier, ancien marchand de chevaux, observateur des marchés pour *Ouest-France*, et « l'Ancien », appelé ainsi avec amitié et déférence, au revers de veste décoré de nombreux petits rubans, précédent propriétaire du restaurant. Nous payions l'apéritif chacun notre tour. C'était un déjeuner sympathique au cours duquel, en sus des

cancans habituels, était commenté le marché du jour, la conjoncture générale du commerce des bestiaux, le prix des pièces de porc : jambon, longe, poitrine, pieds, etc.

J'avais fait connaissance de M. Joseph Benis sur le marché de Dinan où il venait parfois avec son frère James. C'était un homme droit auprès duquel j'ai beaucoup appris. Je m'interrogeai sur mes relations amicales avec lui. Ne faillais-je pas à mon devoir de neutralité et d'indépendance en regard des autres acteurs du marché ? Je l'entretins de cette préoccupation. Il me rassura, me certifiant que sa présence à La Guerche n'avait d'autre finalité que de connaître le cours retenu par la commission, ce qui lui permettait d'argumenter son offre lors de ses achats en campagne. J'observai d'ailleurs que jamais, je dis bien jamais, il ne chercha à m'influencer dans quelque sens que ce soit. Ensuite, dans le cadre de la commission régionale de cotation du porc charcutier, nous continuâmes à dialoguer. Avant mon départ de Bretagne pour la Touraine, en 1971, il me reçut dans son abattoir, me présentant à ses plus proches collaboratrices, son épouse et sa bru en l'occurrence, et déboucha une bouteille de champagne en mon honneur. Vraiment un brave homme que je ne saurais trop remercier pour tout ce qu'il a pu m'apporter.

Les informations sur le marché du porc dont je disposais étaient diffusées à tous mes interlocuteurs quelle que soit leur position professionnelle ou sociale. Je conseillais de produire à contre-cycle, expliquais comment procéder à qui me le demandait. Lors de mon départ du marché, plusieurs tinrent à me remercier de mes conseils, ainsi d'un éleveur qui me déclara avoir pu acheter sa machine à traire grâce à moi ! Cette réputation perdura au point que, quelques années plus tard, un de mes amis, important producteur de porcs, me téléphona pour me demander s'il pouvait remplir ses porcheries. Là, je déclarai forfait. Je ne suivais plus le marché depuis trop longtemps. Je le renvoyai sur le service de Conjoncture compétent.

Revenons à notre déjeuner de La Guerche. Sitôt le café pris, je regagnais Dinan par le « chemin des verratiers », relançant les sans-réponses, apportant carnets et enveloppes, racontant le déroulement du marché du matin et répondant aux questions posées.

Ces cotations, transmises au service d'Études et de Prévision de la production porcine (SEPPP) à Paris, étaient réunies et publiées toutes les semaines sous la forme d'une « feuille rose ronéotée » dont nous recevions vingt exemplaires dès parution. C'était à la fois beaucoup et peu. Il fallait cibler les destinataires. Au bout de six mois d'envoi à un quidam, arbitrairement j'arrêtais le service. Si le destinataire s'en étonnait, c'est qu'il était intéressé, le service reprenait. Dans le cas contraire, son exemplaire allait à quelqu'un d'autre.

Notre interlocutrice au téléphone était une jeune femme charmante et gaie, Janine Guillouzo, qui me dit un jour :

« Attendez un instant, je suis occupée. Après, je suis toute à vous ! »

Qu'avait-elle dit là ? Combien de fois l'ai-je taquinée ensuite, au hasard de nos rencontres :

« Je me permets de vous rappeler que vous êtes toute à moi ! »

Sa réponse : un grand éclat de rire !

Où qu'elle soit, si elle lit ses lignes, qu'elle sache que c'était « notre » signe de connivence, reflétant toute l'estime et l'amitié que je lui portais.

## NOTRE RATTACHEMENT AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Le jeudi 31 décembre 1964, le directeur du Fonds d'organisation et de régularisation des marchés agricoles (Forma), commissaire du gouvernement, notifia au président-directeur général de la Sibev le transfert au ministère de l'Agriculture du SEPPP ainsi que du service



de la Cotation régionale, et ce, à compter du vendredi 1<sup>er</sup> janvier 1965. Ce transfert quasi immédiat rendait impossible toute velléité de contestation, d'autant que le pont du Nouvel An (vendredi, samedi, dimanche) dispersait les autorités susceptibles d'intervenir, et que, le lundi, c'était vraiment trop tard !

Cette lettre fait référence aux « Conventions particulières passées entre la Sibev et le Forma le 7 août 1964 ». Au nombre de deux, inconnues en ce qui nous concerne, elles prévoyaient expressément, paraît-il, ce transfert dans leur article 1<sup>er</sup>.

Les décisions suivirent : 6 janvier, le P-DG de la Sibev en avisa le chef du SEPPP ; 5 février, nouvelle convention entre le Forma et la Sibev, plaçant le SEPPP sous l'autorité du ministère de l'Agriculture, direction générale de l'Administration et du Financement, service central des Enquêtes et Études statistiques ; 18 février, convocation à Paris, dans les locaux du SEPPP, 3, boulevard des Capucines, des 14 techniciens enquêteurs. Nous fîmes connaissance de M. Gérard Théodore, chef du service central des Enquêtes et Études statistiques (SCEES), de qui désormais nous dépendions.

Tout d'abord, il nia « avoir fait un enfant dans le dos à qui que ce soit » et nous rassura sur nos conditions d'emploi. Le Forma continuerait de prendre en charge les frais de fonctionnement du service jusqu'à ce que le ministère de l'Agriculture disposât des dotations budgétaires nécessaires ; nos rémunérations pourraient évoluer au cours de l'année 1965 dans les mêmes conditions que celles allouées aux agents de la fonction publique – propos qu'il confirma dans sa lettre du 31 mars 1965, adressée nommément à chaque agent SEPPP. Nous étions placés sous l'autorité directe du chef du service régional de Statistique agricole de la région dans laquelle nous œuvrions et nous devions participer aux activités dans la mesure des disponibilités en temps que pouvaient nous laisser nos missions actuelles.

Clarifions le propos : *juridiquement*, notre employeur était toujours la Sibev, qui payait notre salaire et remboursait nos frais divers (déplacements et autres) ; *techniquement*, nous dépendions du SEPPP pour tout ce qui concernait la filière viande et plus particulièrement le marché du porc, il nous donnait ses instructions d'enquête, nous continuions à lui rendre compte ; *hiérarchiquement* et *disciplinairement*, le chef du SRSA était notre autorité locale par délégation du chef du SCEES.

Plus tard, un examen professionnel de statisticien agricole serait créé avec une formation préalable permettant à ceux qui auraient fait le choix de s'y présenter d'être intégrés dans le corps des statisticiens agricole départementaux (SAD).

Dans l'immédiat, nous étions rassurés. Nous tenions à la gestion efficace de la Sibev. Toutes les semaines – je dis bien toutes les semaines –, nous recevions un chèque bancaire de remboursement de nos frais de déplacements et des dépenses diverses engagées pour notre activité : achat de timbres pour les enveloppes données aux éleveurs, de rares fournitures de bureau et les consommations que nous avions été amenés à offrir sur les marchés, dont les *miques* évoqués ci-avant !

Quelques camarades préférèrent démissionner. L'Administration ne les tentait vraiment pas, même tempérée par le maintien d'un lien juridique avec la Sibev. Personnellement, je me posai la question. Deux raisons me conduisirent à rester : primo, mon travail actuel me plaisait ; secundo, du fait de ma formation initiale très spécialisée, je n'avais pas envie d'être obligé de retourner en laboratoire, pas envie du tout !

Parmi les démissionnaires, il y avait le délégué du personnel. Mes collègues me désignèrent pour le remplacer sous l'étiquette « Confédération syndicale Force ouvrière (FO) ». De ce fait, je dus me rendre plusieurs fois au siège de la Sibev, 2, rue de la Michodière, à Paris, pour des réunions. Préalablement, je prenais langue avec M. Théodore, qui me fixait rendez-vous à partir de 7 h 30, selon mon heure d'arrivée au premier train partant de Rennes, dans le café-brasserie *Le Square* au coin des rues Casimir-Périer et Saint-Dominique, face

au square Samuel-Rousseau. Les bureaux du SCEES étaient alors au 5, rue Casimir-Périer, dans un très bel immeuble, datant du début des années 1900, à l'élégante façade de brique rouge encadrées de pierre blanche de Bourgogne, à moins qu'elle ne soit de Chauvigny, dans le Poitou ?

L'entretien était bref. Nous prenions un café. Je lui rapportais les préoccupations de mes mandants, il m'informait de l'avancement des négociations en cours pour leur intégration au sein du ministère de l'Agriculture. Je dois avouer que j'ai peu de souvenirs de ces deux ou trois rencontres dès potron-minet. Je n'étais pas à l'aise dans la revendication alors que j'étais plus à mon affaire dans l'accusation, la dénonciation de l'erreur ou de l'injustice caractérisée. Étaient-ce les gênes de mes ancêtres procéduriers qui s'exprimaient ? Bref, je ne pense pas avoir été un très bon syndicaliste !

La raison véritable et objective de ce rattachement m'est inconnue. Il faut dire que nous étions perçus comme des trublions dans le paysage administratif agricole provincial :

« Des techniciens dépendant directement d'un service à Paris, lui-même émanation d'une société de droit privé, qui couvrent plusieurs départements et se font rembourser leurs frais de représentation, *miges* et autres, alors que nous autres, fonctionnaires, nos moyens sont congrus [réduits à la portion congrue] ? Inadmissible ! Où va la France ? »

Les envieux existeront toujours et partout.

Plus sérieusement, M. Edgard Pisani, ministre de l'Agriculture de l'époque, préparait la fusion de ses services extérieurs avec la création des directions régionales et départementales de l'Agriculture (DRA et DDA) regroupant les directions départementales des Eaux et Forêts, du Génie rural et des Services agricoles, qui fut effective en 1965 et fonctionnelle en 1966. Le SEPPP et le service de la Cotation régionale ne pouvaient rester en dehors de cette grande réorganisation. Je considère que ce rattachement fut effectué très correctement dans le respect des personnes<sup>11</sup>.

Au 19 février, ma situation était la suivante : employeur, M. Jacques Lopicard, président de la Sibev ; interface administrative et technique entre les agents SEPPP, la Sibev et le SCEES, M. Roger Linguenheld, chef du SEPPP ; autorité hiérarchique, M. Michel Brunet, chef du service régional de Statistique agricole (SRSA) Bretagne.

## DE NOUVELLES CONDITIONS DE TRAVAIL

Installé à Saint-Brieuc dans les combles de la direction des Services agricoles, M. Brunet, ingénieur d'agronomie tropicale ayant travaillé en Afrique noire, dans la quarantaine de son âge, était un brave homme, avenant, courtois, bon vivant, qui nous indiqua, à mon collègue Pierre Rivet (Finistère-Morbihan) et à moi, ce qu'il attendait de nous : aider les services départementaux de Statistique agricole (SDSA) en participant aux enquêtes et assister aux réunions mensuelles.

Dans le même temps, l'enquête Saillies auprès des verratiers d'exhaustive, ou tout au moins tendant à l'être, devenait probabiliste, se limitant à un échantillon de communes, ce qui simplifiait de beaucoup les déplacements et le travail sur le terrain mais contrevenait à mes engagements personnels envers les éleveurs exclus de l'échantillon que j'avais assurés, lors de leur recrutement, d'un suivi permanent technique et économique. Je manquais à ma parole ! Finalement, les abandons furent acceptés beaucoup mieux que je ne le craignais.

11. Références de la correspondance officielle ayant trait à ce rattachement lettre du directeur du Forma du 31 décembre 1964 – DE/n° 01087 ; lettre du président de la Sibev du 6 janvier 1965 – 11/PP n° 1.779 ; lettre du chef du SCEES (ministère de l'Agriculture) du 31 mars 1965 – ST/ 1100.

Ne plus avoir à remplir de papiers, c'était une bonne nouvelle rarissime ! Quelques-uns demandèrent à continuer de bénéficier de ces carnets gratuits qui leur rendaient service. Demande acceptée, bien entendu.

M. Rohon, statisticien agricole départemental (SAD) des Côtes-du-Nord (à l'époque), me confia le contrôle de ses enquêteurs et de leurs questionnaires autour de Dinan. Je me souviens d'une enquête sur la structure du cheptel bovin. Il y en eut certainement d'autres. Ma mémoire défaille !

## LES RÉUNIONS MENSUELLES

Organisées à tour de rôle par chaque statisticien départemental sur son lieu d'action, animée par le statisticien agricole régional (SAR), parfois honorée de l'apparition du directeur départemental de l'Agriculture (DDA), surtout au début de la fusion des services extérieurs, occasionnellement enrichie de la présence d'un cadre du SCEES, elles étaient essentielles à la bonne marche du service du fait de leur action de coordination, de formation et de cohésion. Évoquer la première reviendrait à passer en revue le fonctionnement de chaque service et déborderait du cadre de ces souvenirs.

La formation était soit ponctuelle sur telle ou telle enquête projetée, soit ciblée sur le recueil d'informations statistiques concernant tel ou tel poste de la nomenclature. Dans cet esprit, le SCEES avait demandé qu'un thème d'étude statistique soit fixé avant chaque réunion, étudié au cours de celle-ci et fasse l'objet d'un compte rendu dont il serait destinataire. Cette instruction reçut, le moins que l'on puisse dire, un accueil dubitatif. En son for intérieur, chacun pensait que la charge de travail était déjà plus que suffisante sans qu'il soit nécessaire d'en ajouter. Était-ce dans le cadre de cette instruction ou sur une initiative personnelle du DDA du Finistère (M. Deniel), je ne saurais le préciser, toujours est-il qu'au cours d'une réunion mensuelle, il intervint et nous démontra mathématiquement le test du khi-2, permettant de déterminer l'écart entre une distribution théorique, la loi normale et la distribution effectivement observée. Je revois encore la tête des participants dans la salle de réunion de la rue de Douarnenez. Un silence religieux accueillit sa prestation qui, avouons-le, nous dépassait. Cette idée de thème ne perdura guère, tout au moins en Bretagne.

Ce même DDA était fermement opposé à ce que l'appellation « Service statistique » apparaisse dans l'organigramme de sa direction. Plusieurs correspondances furent échangées sur ce sujet au plus haut niveau. Il n'eut pas gain de cause.

Au vu de la diversité des formations initiales ou des origines professionnelles, créer une cohésion entre ces individus disparates était une nécessité. Pour ce qui était de la Bretagne : Côtes-d'Armor, Robert Rohan, ingénieur des Travaux agricoles (ITA) ; Finistère, Yves Bloc'h, ITA ; Ille-et-Vilaine, André Jacques, rédacteur ; Morbihan, Roger Breton, attaché de l'Insee ; Région, Michel Brunet, ingénieur d'agronomie tropicale ; auxquels nous venions nous ajouter, Pierre Rivet et moi. Ceci sans parler des adjoints, femmes ou hommes, qui participaient occasionnellement aux réunions. La formation sur le tas y contribuait mais aussi, et de manière importante, le déjeuner dans un bon restaurant jouissant d'une belle vue, gros-plant nantais et motte de beurre à discrétion, le tout pour un prix abordable. Ces repas de statisticiens agricoles étaient renommés, enjolivés au point qu'ils devinrent un mythe !

En sus, tous les deux ans en moyenne, il y avait des réunions interrégionales, et, épisodiquement, une assemblée générale France entière. Sous toutes réserves, je m'en souviens de trois à Paris : la première à la Maison de la chimie, la seconde à la gare d'Orsay, juste avant le début des travaux du musée, et la troisième en salle jaune, au ministère de l'Agriculture, rue de Varenne.

Il fallait y ajouter les stages de formation extérieurs au service, ainsi celui de gestion administrative au lycée agricole de Saint-Jean-d'Ardières dans le Beaujolais en 1969, au cours duquel nous avons bénéficié, entre autres, d'un cours de dégustation et d'œnologie par un instituteur producteur de morgon ! Ou encore d'informatique au Cepia à Rocquencourt en 1972. À la faveur de ces événements, les statisticiens agricoles, quelle que soit leur affectation (départementale, régionale, nationale), renouaient les liens distendus par le temps et l'espace, formaient, et forment encore, une « bande complice », bel exemple de cohésion réussie.

### L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Mettre en place simultanément dans chaque département un statisticien agricole était un défi. Il fut relevé et gagné ! Tous les moyens possibles humains et réglementaires furent mobilisés. En me basant sur mes archives personnelles, j'observe que 34 postulants furent préparés au concours d'attaché de l'Insee de septembre 1966, 27 à l'examen professionnel de statisticien, dont 15 à l'aide de cours par correspondance, et, parmi ces derniers, 13 SEPPP, soit au total 61 candidats pour 95 départements !

À l'appui des cours par correspondance, qui s'étendirent de décembre 1965 à mars 1967, nous bénéficiâmes de formations locales telles que celle dispensée à Rennes par M. Laurent Loeiz de la direction régionale de l'Insee, en sus de trois stages à Paris de chacun une semaine : vacances de Pâques, seconde quinzaine de septembre 1966 et, au final, juste avant l'examen, du 19 juin au 24 juin 1967. Tout au long de cette préparation, je travaillai beaucoup en tandem avec mon collègue SEPPP Roger Soler. Je ne sais s'il lira ces lignes mais, au cas où, je veux lui redire que son aide m'a été particulièrement précieuse dans la réussite de cet examen.

Les matières :

- à l'écrit : mathématiques (coefficient 3) ; économie rurale (coefficient 4) ; méthode et analyse statistique (coefficient 3) ;
- à l'oral : méthode et analyse statistique (coefficient 3) ; sondage (coefficient 4) ; statistiques agricoles, économiques et sociales (coefficient 3).

Les épreuves eurent lieu à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaé), alors 5, rue de Montmorency, Paris 3<sup>e</sup>, les 26 et 27 juin pour les écrits et les 10 et 11 juillet 1967 pour les oraux. Le 12 juillet, l'École me faisait part de mon admission à cet examen<sup>12</sup>.

### TENTATIVE DE BILAN

Mis à part les rares documents inclus dans ce chapitre, toutes mes archives de technicien-enquêteur ont été transmises à mon successeur (M. Blevin), ainsi qu'en fait foi la décharge signé par M. Brunet le 18 mars 1968.

Je suis donc dans l'impossibilité de donner, par exemple, une répartition géographique des communes échantillons ou des verratiers contactés, le nombre de bulletins de saillies

12. Les éléments ayant trait à l'examen professionnel sont issus de mes archives personnelles, comprenant entre autres : circulaire du ministère de l'Agriculture, direction générale des Études et Affaires générales n° 4207 – GT/MBQ du 29 novembre 1965, objet : « Préparation SAD aux examens et concours en 1966-1967 » ; note SEPPP CL/DB n° 114-66 du 22 mars 1966, signé C. Hazard ; lettre circulaire SCEES aux SRSA n° 0083 JV/JB du 10 janvier 1967, Objet « Examen professionnel SAD » ; circulaire EAG/ST/C 1160 du 26 avril 1967 donnant les dates des épreuves écrites et orales ; lettre de M. Croze, directeur de l'Ensaé, n° 466/600 me faisant part de mon admission.

collectés, etc. Le seul ordre de grandeur que je puis fournir est mon estimation d'avoir enquêté plus d'un millier d'éleveurs sur ma zone de responsabilité qui, rappelons-le, couvrait les Côtes-d'Armor, la moitié est du Morbihan pendant un temps, l'Ille-et-Vilaine et même la Manche, où, reconnaissons-le, j'allais peu.

En revanche, je peux préciser, à partir de mon carnet de voiture<sup>13</sup> (eh oui, j'en ai un !), que je faisais en moyenne 38 000 kilomètres par an. C'est à la fois beaucoup, le Français moyen faisait alors 7 000 kilomètres, et peu si je me compare aux grands rouleurs qu'étaient les représentants d'alors, aux 100 000 kilomètres annuels et même parfois plus.

Pour ce qui est du résultat de mon action, de notre action, notre venue était dans l'air du temps. Plus tôt, nous aurions prêché dans le désert. Nous avons agi comme un catalyseur, au sens chimique du terme, qui déclenche la réaction sans lui-même subir de modification. Notre présence et notre action sur les marchés ont fait prendre conscience aux responsables professionnels qu'ils pouvaient le faire eux aussi. Une fois le processus enclenché, il ne s'est plus arrêté. Au fil du temps, les responsables professionnels se sont organisés, ont récupéré la maîtrise du suivi de la production, de l'observation des cours. Bref de spectateurs, ils sont devenus acteurs.

Les difficultés de l'enquête Saillies (inexhaustivité, erreurs d'observation, problèmes liés à la mise à jour de la base de sondage et au renouvellement périodique de l'échantillon) ont conduit à son abandon en France en juillet 1972 au profit d'enquêtes sur la structure du cheptel porcin. On notera toutefois que les Pays-Bas ont continué d'utiliser les statistiques de saillies de truies pour établir leurs prévisions de production<sup>14</sup>.

« Les chiens admirent les hommes et les chats les méprisent ; les cochons, eux, nous traitent simplement en égaux<sup>15</sup>. »

---

13. Au cours de mon activité de technicien-enquêteur, j'ai utilisé deux véhicules : Simca Étoile 6, achetée neuve le 13 juin 1961 et réformée le 24 décembre 1963 après environ 98 000 kilomètres ; Peugeot 403, 7 CV, achetée neuve le 24 décembre 1963 et revendue le 19 juin 1967 après 132 000 kilomètres.

14. C. Bonsacquet, « Production porcine : la prévision à court terme », *Journées de la recherche porcine en France*, 18, 1986, p. 155-166.

15. Winston Churchill, cité dans *Le Point*, n° 2199, 6 novembre 2014, p. 149.

### Technicien-enquêteur à la Sibev

Document 20

### Mon tampon sur les carnets de saillies

**L. LESBAUPIN**  
**TECHNICIEN-ENQUÊTEUR**  
 27, Rue Châteaubriand, 27  
 Tél. : 9-39 - DINAN (C.-du-N.)

À droite, le mot Sibev a été gratté en janvier 1965, le service étant rattaché au ministère de l'Agriculture à compter du 1<sup>er</sup> janvier (cf. *infra*). © Collection de l'auteur

Document 21

### Calendrier de gestation des truies

Date de saillie	mise-bas probable	Date de saillie	mise-bas probable	Date de saillie	mise-bas probable
OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1 24	1 24	1 24	1 24	1 24	1 24
2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25
3 26	3 26	3 26	3 26	3 26	3 26
4 27	4 27	4 27	4 27	4 27	4 27
5 28	5 28	5 28	5 28	5 28	5 28
6 29	6 29	6 29	6 29	6 29	6 29
7 30	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30
8 31	8 31	8 31	8 31	8 31	8 31
9 1	9 1	9 1	9 1	9 1	9 1
10 2	10 2	10 2	10 2	10 2	10 2
11 3	11 3	11 3	11 3	11 3	11 3
12 4	12 4	12 4	12 4	12 4	12 4
13 5	13 5	13 5	13 5	13 5	13 5
14 6	14 6	14 6	14 6	14 6	14 6
15 7	15 7	15 7	15 7	15 7	15 7
16 8	16 8	16 8	16 8	16 8	16 8
17 9	17 9	17 9	17 9	17 9	17 9
18 10	18 10	18 10	18 10	18 10	18 10
19 11	19 11	19 11	19 11	19 11	19 11
20 12	20 12	20 12	20 12	20 12	20 12
21 13	21 13	21 13	21 13	21 13	21 13
22 14	22 14	22 14	22 14	22 14	22 14
23 15	23 15	23 15	23 15	23 15	23 15
24 16	24 16	24 16	24 16	24 16	24 16
25 17	25 17	25 17	25 17	25 17	25 17
26 18	26 18	26 18	26 18	26 18	26 18
27 19	27 19	27 19	27 19	27 19	27 19
28 20	28 20	28 20	28 20	28 20	28 20
29 21	29 21	29 21	29 21	29 21	29 21
30 22	30 22	30 22	30 22	30 22	30 22
31 23	31 23	31 23	31 23	31 23	31 23

#### ELEVEURS !

**Avant la saillie**

- Ne jamais faire saillir pour la première fois une truie pesant moins de 80 kg.
- La période de chaleur la plus favorable est celle qui se produit au moment du sevrage ou quelques jours après.

**Après la saillie**

- La gestation dure de 114 à 116 jours, soit 3 mois 3 semaines et 3 jours.
- Faites profiter vos truies gestantes au maximum du plein air.

**À la mise-bas**

- Réduisez la nourriture 3 jours avant la mise-bas et continuez jusqu'au 4<sup>e</sup> jour après la naissance.
- Coupez et désinfectez au mercurochrome le cordon ombilical des porcelets dès la naissance.

S. I. B. E. V.  
 Bureau de Prévion

### CALENDRIER DE GESTATION DES TRUIES

\*

Date de saillie	mise-bas probable	Date de saillie	mise-bas probable	Date de saillie	mise-bas probable	Date de saillie	mise-bas probable	Date de saillie	mise-bas probable	Date de saillie	mise-bas probable	Date de saillie	mise-bas probable	Date de saillie	mise-bas probable
JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAY		JUIN		JUILLET		AOUT	
1 26	1 26	1 27	1 27	1 24	1 24	1 25	1 25	1 24	1 24	1 24	1 24	1 24	1 24	1 24	1 25
2 27	2 27	2 28	2 28	2 25	2 25	2 26	2 26	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 25	2 26
3 28	3 28	3 29	3 29	3 26	3 26	3 27	3 27	3 26	3 26	3 26	3 26	3 26	3 26	3 26	3 27
4 29	4 29	4 30	4 30	4 27	4 27	4 28	4 28	4 27	4 27	4 27	4 27	4 27	4 27	4 27	4 28
5 30	5 30	5 31	5 31	5 28	5 28	5 29	5 29	5 28	5 28	5 28	5 28	5 28	5 28	5 28	5 29
6 1	6 1	6 2	6 2	6 29	6 29	6 30	6 30	6 29	6 29	6 29	6 29	6 29	6 29	6 29	6 30
7 2	7 2	7 3	7 3	7 30	7 30	7 31	7 31	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30	7 31
8 3	8 3	8 4	8 4	8 1	8 1	8 2	8 2	8 1	8 1	8 1	8 1	8 1	8 1	8 1	8 2
9 4	9 4	9 5	9 5	9 2	9 2	9 3	9 3	9 2	9 2	9 2	9 2	9 2	9 2	9 2	9 3
10 5	10 5	10 6	10 6	10 3	10 3	10 4	10 4	10 3	10 3	10 3	10 3	10 3	10 3	10 3	10 4
11 6	11 6	11 7	11 7	11 4	11 4	11 5	11 5	11 4	11 4	11 4	11 4	11 4	11 4	11 4	11 5
12 7	12 7	12 8	12 8	12 5	12 5	12 6	12 6	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 6
13 8	13 8	13 9	13 9	13 6	13 6	13 7	13 7	13 6	13 6	13 6	13 6	13 6	13 6	13 6	13 7
14 9	14 9	14 10	14 10	14 7	14 7	14 8	14 8	14 7	14 7	14 7	14 7	14 7	14 7	14 7	14 8
15 10	15 10	15 11	15 11	15 8	15 8	15 9	15 9	15 8	15 8	15 8	15 8	15 8	15 8	15 8	15 9
16 11	16 11	16 12	16 12	16 9	16 9	16 10	16 10	16 9	16 9	16 9	16 9	16 9	16 9	16 9	16 10
17 12	17 12	17 13	17 13	17 10	17 10	17 11	17 11	17 10	17 10	17 10	17 10	17 10	17 10	17 10	17 11
18 13	18 13	18 14	18 14	18 11	18 11	18 12	18 12	18 11	18 11	18 11	18 11	18 11	18 11	18 11	18 12
19 14	19 14	19 15	19 15	19 12	19 12	19 13	19 13	19 12	19 12	19 12	19 12	19 12	19 12	19 12	19 13
20 15	20 15	20 16	20 16	20 13	20 13	20 14	20 14	20 13	20 13	20 13	20 13	20 13	20 13	20 13	20 14
21 16	21 16	21 17	21 17	21 14	21 14	21 15	21 15	21 14	21 14	21 14	21 14	21 14	21 14	21 14	21 15
22 17	22 17	22 18	22 18	22 15	22 15	22 16	22 16	22 15	22 15	22 15	22 15	22 15	22 15	22 15	22 16
23 18	23 18	23 19	23 19	23 16	23 16	23 17	23 17	23 16	23 16	23 16	23 16	23 16	23 16	23 16	23 17
24 19	24 19	24 20	24 20	24 17	24 17	24 18	24 18	24 17	24 17	24 17	24 17	24 17	24 17	24 17	24 18
25 20	25 20	25 21	25 21	25 18	25 18	25 19	25 19	25 18	25 18	25 18	25 18	25 18	25 18	25 18	25 19
26 21	26 21	26 22	26 22	26 19	26 19	26 20	26 20	26 19	26 19	26 19	26 19	26 19	26 19	26 19	26 20
27 22	27 22	27 23	27 23	27 20	27 20	27 21	27 21	27 20	27 20	27 20	27 20	27 20	27 20	27 20	27 21
28 23	28 23	28 24	28 24	28 21	28 21	28 22	28 22	28 21	28 21	28 21	28 21	28 21	28 21	28 21	28 22
29 24	29 24	29 25	29 25	29 22	29 22	29 23	29 23	29 22	29 22	29 22	29 22	29 22	29 22	29 22	29 23
30 25	30 25	30 26	30 26	30 23	30 23	30 24	30 24	30 23	30 23	30 23	30 23	30 23	30 23	30 23	30 24
31 26	31 26	31 27	31 27	31 24	31 24	31 25	31 25	31 24	31 24	31 24	31 24	31 24	31 24	31 24	31 25

(Les années bissextiles, ajouter 1 jour à partir de mars)



## Document 22

## Tract aux éleveurs (Sibev)

**S. I. B. E. V.**

**ÉLEVEURS DE PORCS**

**VOTRE VERRATIER EST A VOTRE SERVICE**

*Pourquoi vous donne-t-il une feuille blanche ?*

**1° - Parce qu'il est SÉRIEUX, CONSCIENCIEUX et ORGANISÉ.**

Son carnet lui permet de mieux faire son travail en donnant à son client des indications utiles.

LE CERTIFICAT DE SAILLIE (de couleur blanche) qu'il vous donne est l'équivalent du certificat d'insémination que l'inséminateur vous remet lorsque vous l'appellez pour l'une de vos vaches (on ne voit pas pourquoi les éleveurs de porcs seraient moins bien organisés que les éleveurs bovins).

**2° - Parce que ce certificat VOUS RENDRA SERVICE.** En effet, il vous permettra :

- de vous rappeler la date à laquelle votre truie a été saillie et, par conséquent, de SAVOIR A QUEL MOMENT LES PORCELETS NAITRONT ;
- de PROUVER L'ORIGINE DE VOS PORCELETS. En effet, si votre truie est identifiée, son nom apparaît sur la feuille en même temps que le nom du verrat. Comme les marchands et les engraisseurs recherchent de plus en plus les porcelets de bonne souche dont les parents sont inscrits, vous pourrez ainsi, peu à peu, vendre mieux vos porcelets.

**3° - Parce que l'utilisation des carnets de saillies permet à la S.I.B.E.V. de prévoir ce qui se passera quelques mois plus tard et de MIEUX SOUTENIR LES PRIX DU PORC.**

La S.I.B.E.V. est une Société INTERPROFESSIONNELLE. Son Conseil d'Administration est composé, pour moitié, de vos représentants syndicaux et PRÉSIDENT PAR UN ÉLEVEUR. Le fisc n'a donc absolument rien à voir là-dedans et les renseignements portés sur les carnets de saillies sont strictement confidentiels.

Par conséquent,

- **Si vous voulez** éviter un nouvel effondrement des prix,
- **Si vous voulez** rationaliser votre production et mieux la valoriser,
- **Si vous voulez** que le verratier continue à vous être utile et à améliorer la qualité de ses verrats,

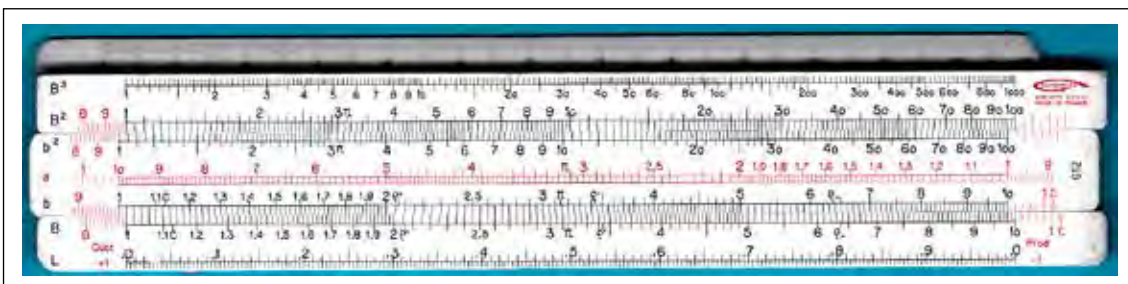
*Faites-lui confiance*

**EXIGEZ** qu'il vous donne le certificat de saillie auquel VOUS AVEZ DROIT, et donnez-lui les quelques renseignements qu'il vous demande.

© Collection de l'auteur

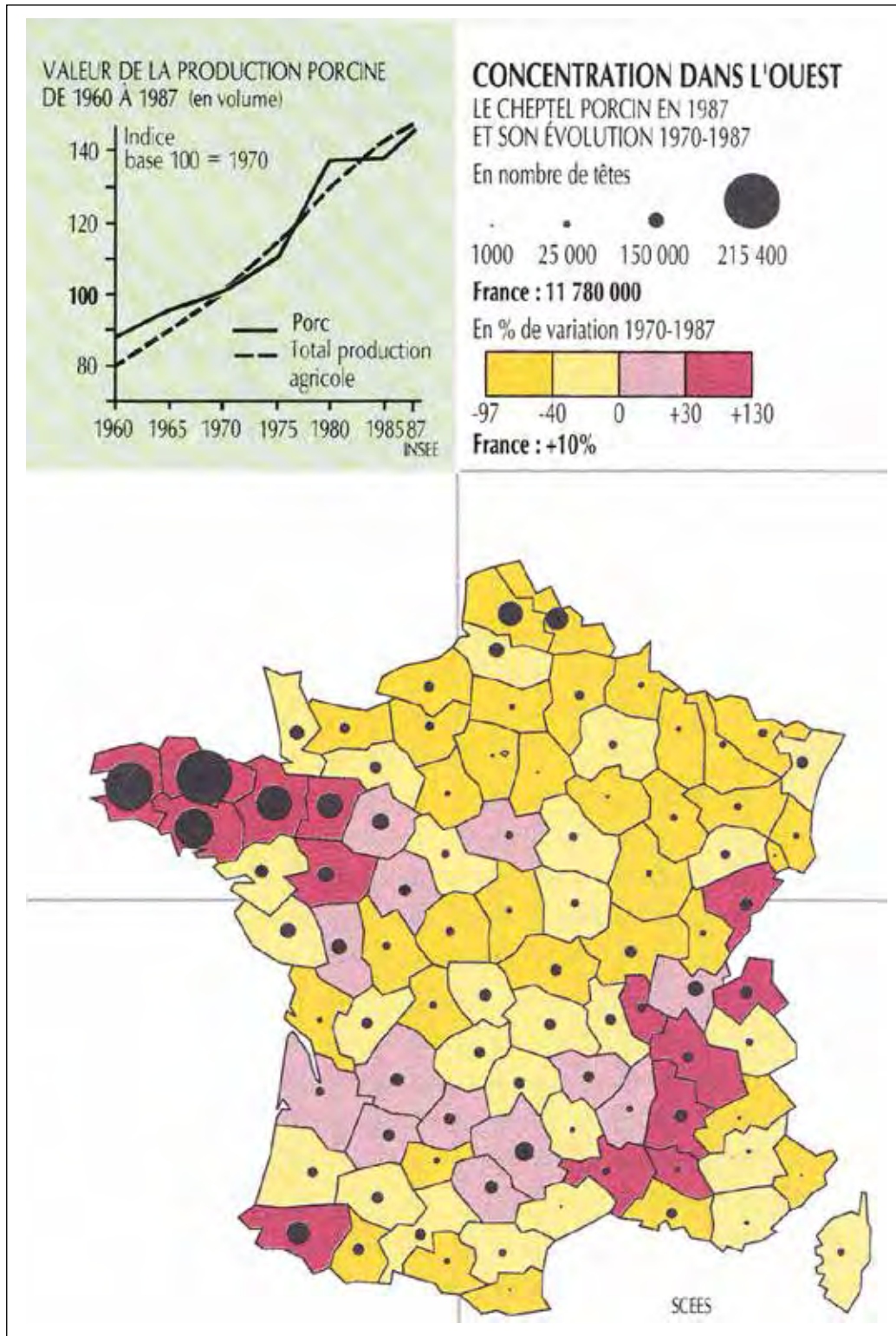
## Document 23

## Règle à calcul Graphoplex



© Collection de l'auteur

## Document 24



**Production porcine 1960-1987 (SCEES)**

André Brun (dir.), *Le grand atlas de la France rurale*, Inra, SCEES, Éditions Jean-Pierre de Monza, juin 1989, p. 293.



Document 25

Certificat d'aptitude à la fonction de statisticien agricole départemental

<p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE          Direction Générale des Études et Affaires Générales          Service Central des Enquêtes et Études Statistiques</p>	<p>MINISTÈRE DES FINANCES          Institut National de la Statistique et des Études Économiques          École Nationale de la Statistique et de          l'Administration Économique</p>
<p><i>Vu les arrêtés des 17 Mai 1963, 30 Janvier 1967          Vu le résultat des épreuves subies par M. Lesbaupin Louis          né à Dinan Côtes-du-Nord le 24 juillet 1934</i></p>	
<p><i>Nous lui avons décerné le présent CERTIFICAT D'APTITUDE à la fonction          de STATISTICIEN AGRICOLE DÉPARTEMENTAL          pour que M. Lesbaupin puisse jouir de toutes prérogatives attachées au présent          certificat.</i></p>	
<p>Le Président du Jury d'Examens</p>	<p>Le Directeur de l'École Nationale          de la Statistique et de l'Administration Économique</p>
	
<p>Delivré par</p>	<p>Fait à Paris le <u>3 Août</u> 19 <u>67</u></p>



## RÉGION BRETAGNE : CHARGÉ DES ENQUÊTES RELATIVES À LA PRODUCTION ANIMALE

Été 1967, les cours du porc charcutier ne satisfont pas les producteurs. M. Edgard Faure, ministre de l'Agriculture, en visite à Rennes, est accueilli selon le rite ministériel breton, à savoir : épandage de fumier devant la préfecture et lâchage d'animaux heureux de goûter à la liberté républicaine. Ainsi honoré, le ministre aurait été mal venu de refuser ce qui lui était réclamé, à savoir une commission de cotation du porc charcutier afin de pouvoir contrôler les intermédiaires qui grugent les éleveurs !

### LA COMMISSION DE COTATION DU PORC CHARCUTIER

C'est ainsi que l'on me fit venir d'urgence de Dinan l'après-midi du jeudi 14 septembre afin d'interroger téléphoniquement une quarantaine d'abattoirs sur le prix au kilogramme payé pour des carcasses égouttées de catégorie B ou C conformes à la classification établie par l'Institut technique du porc (ITP) dirigé par M. Zert, dont le critère essentiel était la plus ou moins grande épaisseur de gras au niveau de la septième [?] dorsale. Égouttées, c'est-à-dire dont le poids initial avait subi une freinte de 2 %.

Le cours moyen hebdomadaire de la catégorie B ou C était la somme des prix déclarés par les abattoirs participants pondérés par leurs abattages rapportés au total des abattages de la semaine. La cotation couvrait deux régions, Bretagne et Pays de la Loire. Au fil du temps, le nombre d'établissements interrogés grossit pour *in fine* dépasser la cinquantaine.

Le résultat obtenu devait être présenté officiellement à la préfecture de Région tous les vendredis à 16 h 30. Au début, ce fut une grand-messe avec plein de beau monde réuni dans l'un des salons XVIII<sup>e</sup> siècle de l'ancien hôtel de Cornulier où, sous l'Ancien Régime, se logeait l'intendant de Bretagne. Nos voitures stationnaient dans la cour d'honneur. Le secrétaire général de la préfecture de région présidait, entouré de toutes les hautes personnalités administratives et professionnelles. Je présentais le résultat des calculs qui, après précisions et commentaires, étaient avalisés.

M. Théodore s'était déplacé de Paris pour assister à la « première ». Il passa dans les bureaux, nous interrogea sur la manière dont nous procédions. Sa haute stature, sa canne palliant son invalidité, sa tête droite, son regard à la fois attentif et bienveillant imposaient un respect non distant qui allait de soi. Un petit épi roux au sommet du crâne tempérerait cette allure, rébellion capillaire indicative de l'humour dont il n'était pas dépourvu, tant s'en faut ! Il me dit seulement : « Faudra vous vérifier. »

Nous mîmes en place une procédure d'enregistrement et de calcul des données recueillies qui, pratiquement, permettait un contrôle et une vérification des agrégats en continu. Au courrier de lundi, nous recevions de chaque abattoir confirmation écrite de sa déclaration téléphonique. Au cours des quatre années où je m'occupai de cette cotation, je n'eus aucune erreur de calcul, mis à part la fois où les résultats n'étaient pas en phase avec le marché réel tel que nous l'observions. J'en fis part à la commission qui décida de reconduire le cours de la semaine précédente. Le lundi, à la réception du courrier de confirmation, nous nous aperçûmes que, pour un abattoir, nous avions pris note d'un effectif abattu de 2 000 têtes au lieu de 200, ce qui avait tout faussé.

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, la commission n'était pas une chambre d'enregistrement des calculs effectués. Des questions étaient posées sur la législation actuelle ou projetée, sur le marché du porc, etc. Il y avait échange et dialogue.

La « grand-messe » ne dura gère. Nous n'eûmes plus accès à la cour d'honneur. Nos escarpins n'effleurèrent plus le parquet Versailles de l'hôtel préfectoral. Nous migrâmes dans des salles de réunion plus conformes à notre statut. M. Rabu, ingénieur général du Génie rural, des Eaux et des Forêts (IGGREF), chargé de région, présida et anima la commission par délégation implicite du préfet. J'en assurais le secrétariat en remplacement de mon chef de service. Bref, hommes et choses reprirent les places qu'ils n'auraient pas dû quitter, tout était bien.

Quelque temps après mon départ de Bretagne, la création du marché au cadran de Plérin dans les Côtes-d'Armor, rendit inutile cette instance d'observation et de concertation.

## INFORMATION ET DIFFUSION

Dans le contexte de l'administration publique, on considère comme « information » toute donnée pertinente dont la collecte, le traitement, l'interprétation et l'utilisation concourent à la réalisation d'une mission gouvernementale, régionale, et départementale. Elle peut être utilisée par toute personne qui le souhaite à d'autres fins que celles de la mission de service public pour les besoins de laquelle les documents ont été élaborés ou sont détenus. Étant ainsi définie, sa qualité est liée au récepteur, qui juge de sa pertinence au regard de ses propres préoccupations et de sa nature à entraîner une décision ou à la modifier si elle est déjà prise. Sinon, c'est un simple bruit parmi beaucoup d'autres.

L'intelligence économique est d'organiser des circuits d'informations disponibles pour être distribuées aux bonnes personnes au bon moment. Plus simplement, on parlera généralement de « diffusion<sup>1</sup> ».

Deux anecdotes sur les conséquences d'une information ou de son manque :

La première est la légende de l'origine de la fortune de la famille Rothschild. 18 juin 1815, ce sont les Cent-Jours. Napoléon se bat contre les alliés dans la morne plaine de Waterloo. De sa victoire ou de sa défaite dépend l'avenir de la France. Le pays est exsangue. Les financiers espèrent sa défaite pour que les affaires puissent reprendre. La Bourse est ouverte, on attend des nouvelles de la bataille en cours. James Rostchild impassible, debout, concentre sur lui tous les regards. Du fait de sa fratrie européenne, c'est certainement l'homme le mieux informé. Une estafette poussiéreuse apparaît et lui murmure à l'oreille. Chacun retient son souffle. James, d'un signe, donne l'ordre de vendre. Napoléon a donc gagné. La rente est bradée, survendue, on se débarrasse. Quelques heures après, la nouvelle parvient : « Wellington a gagné ! » La rente remonte, mais, entre-temps, James a engrangé le maximum de titres à bas prix !

La seconde, inédite à ce jour, est tirée de nos archives familiales<sup>2</sup>. Waterloo, encore ! Cela se passe à Lanhélin, petite commune d'Ille-et-Vilaine connue pour ses carrières de granit. Louis Florent Thierry y a été maire puis révoqué lors des Cent-Jours. Napoléon a regagné Paris tard dans la soirée du 20 juin. Le 22, il se résigne à abdiquer en faveur de son fils. Le 25, Joseph Fouché, duc d'Otrante, convainc Napoléon de s'éloigner de la capitale ; ce dernier se retire à Malmaison. Le 27 juin, le drapeau tricolore ne flotte plus sur le clocher de l'église de Lanhélin. Fureur du sous-préfet de Saint-Malo :

« On me rapporte à l'instant que le drapeau tricolore qui flottait sur votre clocher, comme sur celui de toutes les communes de l'Empire, en a été descendu, cela est-il

1. Synthèse de l'article Wikipedia « Définition : information », juin 2008, p. 3-4, dernière modification 12 octobre 2014, 6 h 13.

2. Archives privées J.-H. P. de la Blanchardière, liasse n° 31 – sous-dossier annoté « Correspondance avec le sous-préfet Seguinville relative à l'enlèvement du drapeau et refus de serment » – six lettres allant du 16 mai 1815 à début juillet 1815. La date a été vérifiée dans Jean Tulard, *Les Révolutions de 1789 à 1851*, Fayard, Le Livre de poche références, n° 2939, 1985, p. 324-326.

vrai ? On me dit que le Sieur Thierry, maire destitué de votre commune, a ordonné cette mesure ; mais quel droit ce particulier obscur a-t-il de donner des ordres ? Et comment vos administrés se croient-ils obligés de lui obéir ? Sait-il ce Sieur Thierry à quoi il s'est exposé et quels sont les châtiments qu'il a encourus ? Ignore-t-il qu'il devrait, dans ce cas, être traduit à une commission militaire et être puni de mort ? »

Ce même jour – déclaration de Cambrai – Louis XVIII déclare venir se placer « entre les armées ennemies et les Français afin d'adoucir les maux qu'il n'avait pu prévenir ».

30 juin 1815 – Louis Thierry écrit au sous-préfet sa façon de penser<sup>3</sup>.

Début juillet 1815, le sous-préfet se désavoue<sup>4</sup> :

« Je ne reçois qu'aujourd'hui votre lettre du 30 et j'y réponds de suite. Je ne me flatte pas d'être à lieu de donner des brevets de circonspection ; mais je suis bien certain que je n'ai pas besoin d'en recevoir d'honneur. Je n'ai jamais rien écrit dont j'ai pu redouter la propagation. Lorsque j'appris ce qui s'était passé dans votre commune je fus très mécontent et très contrarié. [...] il se peut que dans un moment d'humeur, j'ai employé des expressions que je désavouerais, non pas à cause des événements qui ne peuvent influencer sur mes principes, mais parce qu'il n'est pas dans ma manière de dire des choses inconvenantes à personne. [...] Puissent ces explications franches vous mettre à lieu de fixer l'incertitude de vos idées sur le compte de celui qui crois avoir des droits certains à l'estime de tous les gens de bien. Recevez, Monsieur etc. »

Fermons la parenthèse et reprenons le fil de notre propos. Les résultats d'enquêtes réalisées depuis 1963 étaient en attente de publication par manque de moyens humains et matériels. Je décidai d'y porter remède.

Neuf publications parurent au total<sup>5</sup> : deux concernaient l'aviculture, deux le cheptel bovin, quatre la filière porcine (cheptel, cotation, structure des élevages), la neuvième traitait des abattages contrôlés. Nos lacunes : les effectifs équins, du ressort des haras d'Hennebont et Lamballe, la basse-cour, encore qu'il y avait l'enquête Accouveurs avec sa catégorie « Poussins à destination incertaine », et les chèvres de fossé !

Avec mon collègue et ami en Pays-de-Loire, Michel Colibet, il y avait une véritable émulation : « Qui publierait le premier les effectifs porcins départementaux de sa région ? » Qui gagnait ? J'ai oublié. Cela n'a pas d'importance. Je me souviens seulement d'avoir publié un 19 janvier les résultats de l'enquête Structure du cheptel porcine au 1<sup>er</sup> décembre de l'année précédente. C'est cela, l'efficacité !

Mais notre relation allait bien au-delà. La méthodologie de comparaison de la structure des élevages porcins lui doit beaucoup<sup>6</sup>. Je me suis contenté de l'appliquer. D'ailleurs, il me succéda lors de ma mutation en Touraine.

## CONDITIONS MATÉRIELLES DE RÉALISATION DES PUBLICATIONS

Notre budget de fonctionnement interdisait tout recours à un imprimeur. Si nous voulions diffuser les résultats d'enquête il fallait utiliser ce dont nous disposions :

- le « cento » à l'encre violette pour les petits tirages : on ne pouvait aller au-delà de 100 exemplaires et encore ; rarement utilisé ;
- le système retenu était le « Duplicopieur Gestetner » avec stencil, « fine feuille de papier enduite de paraffine qui, par la frappe dactylographique, devenait perméable à l'encre fluide

3. Cette lettre ne nous est pas parvenue. On connaît son existence par la réponse du sous-préfet.

4. À M. Thierry, propriétaire, à Lanhélin, sur papier libre, sans en-tête de la sous-préfecture de Saint-Malo, non datée.

5. Pour plus de détails, se reporter à l'annexe Publications réalisées.

6. Le lecteur intéressé pourra se reporter à : ministère de l'Agriculture, Statistique agricole, *Distribution des facteurs de production et comportement individuels dans l'activité agricole*, supplément « série Études », n° 48, juin 1969.

et se comportait comme un pochoir permettant de polycopier ». Prévu théoriquement pour 2 000 exemplaires, sa limite était la résistance du stencil au déchirement et la qualité des copies obtenues : l'encrage, en s'accumulant au fil des rotations, pouvait maculer les exemplaires imprimés. Pratiquement, les tirages oscillaient entre 1 200 et 1 500 exemplaires.

L'idéal pour la frappe aurait été de disposer d'une machine à écrire IBM à boule d'un coût prohibitif. En obtenir une relevait du miracle. L'expérience professionnelle de la dactylo était déterminante dans la présentation et la lisibilité des tableaux statistiques. Prenons l'exemple de la publication de la structure du cheptel porcin des quatre départements bretons. Elle nécessitait six colonnes : libellé des catégories, quatre départements, le total régional. Il lui fallait savoir jouer du tabulateur ! Si l'on voulait y ajouter les pourcentages, on passait à onze colonnes. Une faute de frappe ? Recours au correcteur spécifique, ressemblant étrangement à un vernis à ongles rose, et attente de son séchage avant de retaper. Rendons hommage à la compétence et au dévouement de nos collègues dactylos !

L'apparition du copieur stencil électronique [?]<sup>7</sup> facilita le travail puisqu'il créait automatiquement un stencil d'excellente qualité à partir d'un original sur papier. Ce procédé permettait également de reproduire dessins et graphiques illustrant la publication.

Nous avons eu la chance de disposer très tôt de la Rolls des machines à calculer : une Olivetti divisumma 24. Uniquement mécanique, aucune électronique, mue par un moteur électrique, elle calculait les quatre opérations, que je ne vous ferai pas l'injure d'énumérer, et imprimait. Elle était unique sur le marché. En revanche, pour calculer un inverse ( $1/x$ ), il lui fallait 11 secondes. C'était d'ailleurs le test conseillé pour vérifier son bon fonctionnement. Ce n'était pas un inconvénient. Pour calculer une suite de pourcentages, il suffisait d'entrer en mémoire l'inverse du total avec les virgules adéquates. On tapait la suite de chiffres, on les multipliait au fur et à mesure par l'inverse en mémoire, y compris le total ( $x$ ) pour vérification, et le résultat s'imprimait. Une fois la série de chiffres passée, on coupait la bande imprimée, on la posait bien à plat et, avec une règle, on traçait la limite du nombre de décimales retenues. Les arrondis et l'ajustement à 100 % étaient effectués ensuite en respectant la règle de l'erreur relative la plus faible possible !

La réalisation des illustrations était strictement manuelle. Sur une feuille de calque fixée sur une feuille de papier millimétré, on dessinait à l'encre de Chine ce que l'on désirait mettre en évidence. Plumes à palette, à dessin, tire-ligne, compas, feuilles de lettres auto-collantes à poser une à une, etc. C'était un travail de patience, souvent réalisé le soir, chez soi, sur la table de la salle à manger afin de pouvoir étaler l'attirail nécessaire. Être dérangé alors que l'on utilise un tire-ligne peut conduire à un gros pâté ineffaçable !

Des chemises à rabat avec fenêtre au milieu, dans laquelle apparaissait le titre de la publication sur une simple page de garde, nous évitaient couverture et reliure.

### POUVIONS-NOUS FAIRE MIEUX ?

Sur la forme, cela ne paraît guère possible. Les détails donnés sur l'élaboration de nos brochures montrent que nous étions en limite et de nos capacités et de nos moyens matériels.

Sur le fond, aujourd'hui au regard des techniques modernes de communication, il est facile de critiquer, mais rappelons que c'est seulement à partir de 1966 que l'Insee, sous l'autorité de Jean Broizat, journaliste à *La Vie française*, adapta ses publications à un public plus nombreux et plus divers. Le premier numéro d'*Économie et Statistique* parut en mai 1969<sup>8</sup>. Nous n'étions ni meilleurs ni pires que les autres.

7. Ce matériel devait avoir un nom particulier que ma mémoire se refuse à me restituer.

8. Se reporter à Insee, *Cinquante ans d'Insee ou la capacité du chiffre*, 1996, p. 108-109.

Ce fut une expérience riche d'enseignements. D'abord, le choix des tableaux : sont-ils pertinents pour le lecteur ? Ne pas en retenir certains, était-ce de l'autocensure liée à un *a priori* personnel ? Vaste débat ! Il fallait anticiper les demandes de précisions, d'où la nécessité d'indiquer la date de référence, l'unité utilisée, la source (dépouillement manuel ou numéro informatique d'impression), le champ ou tout autre détail, afin de répondre rapidement et exactement à votre interlocuteur.

Nous nous fîmes ainsi connaître, et nous prouvâmes que l'information que nous collectons était mise rapidement à la disposition du public. Nous eûmes l'impression d'être utiles. Ce n'était déjà pas si mal !

### PRESTATION DE SERMENT

Je n'ai jamais entendu évoquer cette obligation. Est-elle tombée en désuétude ? A-t-elle été abolie ? Je la cite pour mémoire.

Un décret du 16 février 1942, article 1<sup>er</sup>, prévoyait que « Les inspecteurs généraux, les administrateurs, les attachés principaux, les attachés, les commis principaux et commis du service national des Statistiques institué par la loi du 11 octobre 1941 sont assermentés. » Avant d'entrer en service, ces fonctionnaires prêtaient le serment suivant devant le tribunal civil de première instance de leur résidence, en début d'audience : « Je jure de bien et fidèlement remplir mes fonctions et d'observer strictement le secret professionnel. » C'est ce que je fis le 28 août 1970 à 14 heures, et ce qui me permit, conformément à la loi, d'être porteur d'une carte d'identité spéciale avec photographie<sup>9</sup>.

Il est vraisemblable que ce serment faisait partie des dispositions prises par M. René Carmille (1886-1945), fondateur, le 11 octobre 1941, du service national des Statistiques, par fusion de la Statistique générale de la France et du service de la Démographie, pour interdire aux Allemands l'usage du répertoire des usines, de leur outillage et de leur main-d'œuvre. Il donna oralement l'instruction d'opposer une grève du zèle à toute utilisation non légitime de ce répertoire, créant ainsi la déontologie restée, encore aujourd'hui, celle de l'Insee<sup>10</sup>.

Le « serment », engagement solennel strictement personnel, je n'eus jamais l'utilité de cette carte.

### LE SOLEIL BRILLE AUSSI AILLEURS

Je n'évoquerai pas le recensement général de l'agriculture de 1970, auquel je n'ai pas eu à participer sauf en dépannage, lors d'un transport de questionnaires entre Rennes et Vannes qui me valut une amende pour excès de vitesse dans la traversée d'Elven, Morbihan.

Une succession de petits événements indépendants les uns des autres et l'opportunité d'être nommé statisticien agricole départemental d'Indre-et-Loire me firent candidater à ce poste. Le 14 septembre 1971, je quittai ma Bretagne natale avec femme et enfants. J'avais débuté au SRSA le jeudi 14 septembre 1967<sup>11</sup>, je le quittais, jour pour jour, quatre ans après.

De cette période, je conserve un excellent souvenir à la fois du travail effectué avec passion ; de notre chef, M. Michel Brunet, malheureusement décédé quelque temps après ; de mes collègues, parmi lesquels il y avait Guy Raphalen, resté mon ami très cher.

9. Cf. lettre du ministère de la Justice au ministre de l'Agriculture, Action publique n° 69 F 542 du 22 septembre 1969 ayant en objet « Prestation de serment des statisticiens titulaires relevant du ministère de l'Agriculture » ; lettre du ministère de l'Agriculture, direction générale de l'Administration et du Financement, D7/3311 du 22 juillet 1970, ayant en objet « Prestation de serment des attachés de l'Insee » ; ma demande au procureur de prestation de serment du 7 août 1970.

10. Insee, *Cinquante ans...*, *op. cit.*, p. 26-31.

11. Ma lettre officielle d'affectation SCEES, division Production animale est, en fait, du 25 octobre 1967, référencée AC/JG n° 709.

Outils de fonctionnaire

Document 26

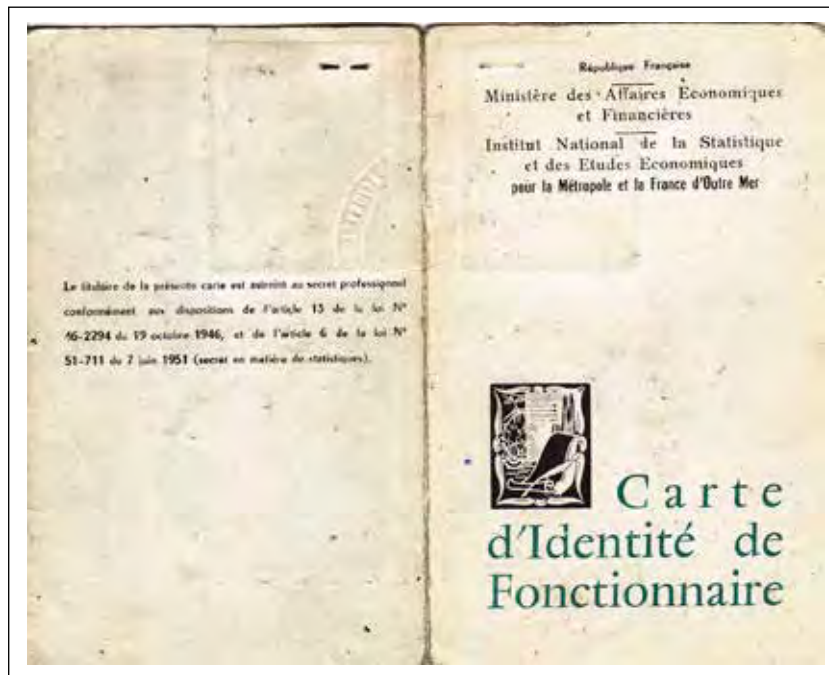
Stylo à encre de Chine Pelikan Graphos



© Collection de l'auteur

Document 27

Carte d'identité de fonctionnaire



© Collection de l'auteur



## INDRE-ET-LOIRE : STATISTICIEN AGRICOLE DÉPARTEMENTAL

Pour découvrir ce département enchanteur, arrivez par le nord, une belle après-midi d'été, passez Le Lude, traversez Château-la Vallière, empruntez immédiatement à droite la D34, filez vers Cinq-Mars-la-Pile. La route est rectiligne, bordée de pins. Passez le Gros Ormeau (cote 105), poursuivez et, soudainement, l'horizon va se déchirer, vous dominerez la Loire ensoleillée en son lit. Un éblouissement !

Ou, à la fin d'une après-midi de septembre, rive gauche, de Chaumont vers Tours, à contre-jour, la Loire pour vous se fait belle, ses vaguelettes se figent en une mer d'argent frangée de saules argentés. Féérique !

Les paysages sont une juxtaposition de nuances sans rien de heurté. Un ciel lumineux, des bois coupant l'horizon en créant des perspectives, de nombreuses vallées au milieu desquelles serpentent ruisseaux, rivières, quand ce n'est pas la Loire. À chaque détour, une vue nouvelle s'offre au promeneur, jamais lassé de contempler cette nature à la fois disciplinée et sauvage qui lui a valu fait donner le surnom de « jardin de la France ».

### LE TERROIR

L'Indre-et-Loire, aussi beau soit-il, n'a pas d'histoire. Mais si l'on évoque la Touraine, c'est autre chose ! Bien que légèrement décalée vers l'ouest au regard de sa situation d'origine : au sud-est, elle a perdu la rive gauche de la Creuse, la Brenne et le pays de Montrichard sur le Cher, tandis qu'à l'ouest, elle a gagné le Richelais sur le Poitou et une large bande de territoire angevin, de Château-la-Vallière à Bourgueil. Pour l'essentiel, la province de l'Ancien Régime est préservée !

La Loire, le Cher, l'Indre la traversent en son milieu. À l'ouest, la Vienne grossie de la Gartempe et de la Creuse la borde. De petits affluents : Choisille, Bresme, Roumer, Cisse viennent égayer la majesté des lieux. Plus du quart de la surface totale est boisé, dont dix pour cent sont domaniaux.

Un large éventail de produits agricoles : céréales, pommes de terre, oléagineux, asperges de plein champ, maraîchage, laitues, concombres, tomates sous serres, horticulture ornementale, plantes en pots, vergers de pommiers, de poiriers, fraises, vignes avec un choix AOC de blancs et de rouges et même oseraies avec une coopérative de vannerie. Premier département laitier de la région Centre ; producteur du fromage de chèvre le sainte-maure et de cochonnailles : andouillettes, rillons, rillettes, dont il est l'inventeur... Et j'en oublie !

Chacune de ces productions réclamait une statistique. Il fallait, tout au long de l'année, être attentif à ce qui pouvait contribuer à l'établir. C'est montrer l'étendue de la mission impartie au statisticien agricole départemental.

### COLLABORATEURS ET ENQUÊTEURS

Mon prédécesseur, M. Bagarre, m'avait transmis une équipe compétente et dévouée<sup>1</sup>. Sans leur présence et leur appui, j'aurais certainement eu beaucoup plus de difficultés à faire face à mes responsabilités, dont certaines étaient nouvelles pour moi. Ils assuraient

---

1. M. Jean-Baptiste Arouët, adjoint au chef de service, remplacé par M. Maurice Brault ; Mme Mireille Auneau ; Mme Jacqueline Caloux ; Mme Jeanne Cogny épouse Roy ; M. Claude Nivelles ; Mme Thérèse Wilmart, secrétaire dactylo.

au quotidien la gestion des enquêtes depuis leur lancement jusqu'à leur exploitation et la publication éventuelle des résultats obtenus.

Le réseau d'enquêteurs, de l'ordre de 14 personnes, était réparti sur l'ensemble du département afin de réduire le plus possible les déplacements vers les enquêtés. Une note de service du SCEES, valable pour toute la France, fixait le tarif maximum à appliquer. Cette rémunération se répartissait forfaitairement entre le temps passé (40 %) et le déplacement (60 %). Les charges sociales ne portaient que sur les 40 % du temps passé.

Ce réseau de femmes et d'hommes réunissait des personnes d'origines diverses motivées différemment. Cela allait du retraité, qui voulait garder à la fois une activité et le contact avec l'extérieur, au jeune en formation, qui avait besoin d'un revenu d'appoint, et jusqu'à l'enquêteur professionnel, dont c'était l'activité essentielle, en passant par l'ecclésiastique, qui cherchait sa voie hors Vatican II. Il faut de tout pour faire un monde ! Si l'un d'entre eux avait une difficulté, nous la pallions.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'activité d'enquêteur n'était pas facile. Pour renseigner correctement l'imprimé dit « questionnaire », un climat de confiance devait s'instaurer avec l'enquêté. Il fallait savoir l'écouter, accepter son point de vue quel qu'il fût, tenter de le comprendre, détendre l'atmosphère par une plaisanterie, poser différemment une question embarrassante, faire abstraction de tout avis, idéologie ou religion personnelle. On se dépersonnalisait totalement. Au fil d'une journée d'enquête, on s'interrogeait : « Qui suis-je ? Un pantin, un hypocrite ? »

Les enquêtrices étaient d'excellentes observatrices de la vie d'une entreprise, d'un ménage et obtenaient des informations, notamment en matière de revenus, de meilleure qualité que les hommes. En revanche, ces derniers étaient plus à leur aise dans une enquête de type « Utilisation du territoire », qui faisait appel à des notions topographiques. Mais il y avait toujours des exceptions !

Les candidats étaient soumis à un test de recrutement très simple, permettant de juger de leur écriture – qu'elle soit au moins lisible –, de leur logique et de leurs connaissances en agriculture. C'était un barrage efficace contre les autorités, qui tentaient de nous caser leurs proches. Résultat positif, pas de problème ; négatif, nous faisons part de nos regrets.

Stricts mais réglos, peu de litiges. Trois anecdotes :

1. Lors d'une journée de formation à une nouvelle enquête, les enquêteurs décidèrent de se mettre en grève, considérant que leur rémunération était insuffisante. Je leur montrai la circulaire officielle prouvant que nous les payions au maximum prévu. Ils ne voulaient rien savoir. J'étais désespéré. Je n'avais aucun moyen d'y remédier. J'avisai donc le chef du SRSA et le responsable de l'enquête au SCEES. Je ne me souviens plus de la solution apportée à cette « fronde ». Finalement, l'enquête se déroula normalement. Dans cette affaire, ce qui m'a le plus surpris, c'était la personnalité du meneur, ancien conseiller agricole de la chambre d'agriculture, en retraite, atteint par la limite d'âge, officier dans un régiment de tirailleurs marocains ou de goumiers, je ne sais plus, qui, en 1941, parti de Meknès sur son cheval, a fait la campagne d'Italie, la campagne de France et est arrivé en Autriche – toujours sur son cheval ! Était-ce le même ? Bref, un homme calme, pondéré, excellent enquêteur. Je n'aurais jamais pensé qu'il en fût capable !

2. Suite à un problème de voiture, un de nos enquêteurs se fit véhiculer par un copain qui avait banni l'usage de la savonnette depuis fort longtemps. Un agriculteur nous téléphona, furieux :

« Je suis peut-être un cul-terreux mais je me lave, moi ! Je répondrai à quelqu'un de propre ! »

Nous nous déplaçâmes immédiatement et nous découvrîmes que les deux copains, pour aller plus vite et faire plus de questionnaires, se partageaient les interviews : pendant que

l'un questionnait, l'autre comptait dans la basse-cour poules et lapins ! Chez le plaignant, ce n'était pas notre enquêteur qui officiait, mais le copain fâché avec la savonnette !

3. Enquête Forêts gérée par le SRSA. Nous fournissions l'enquêteur. Ce monsieur, retraité, préparait chez lui le repas de sa petite-fille qui, chaque midi, revenait de l'école pour déjeuner. Le téléphone sonna, il décrocha :

« Allô, M. M., ici le duc de Luynes, vous m'avez demandé rendez-vous ? »

— Écoute, Georges, arrête tes conneries. Je suis en train de préparer le déjeuner de ta sœur [Georges vient d'être nommé moniteur de natation à la piscine de Luynes].

Il raccrocha. Le téléphone sonna à nouveau :

« Je suis bien chez M. M. ? »

— Je te dis d'arrêter tes conneries, j'ai des frites sur le feu ! »

Il raccrocha. Le téléphone sonna encore.

« Ici la secrétaire de M. le duc de Luynes, qui m'a demandé de vous préciser que c'est bien M. le duc qui vous téléphonait au sujet de votre demande de rendez-vous pour l'enquête Forêt. »

Les choses s'arrangèrent. Le duc de Luynes (†) était un homme simple et charmant, ils sympathisèrent, au point que notre enquêteur m'obtint une entrevue afin de solliciter l'usage de son rendez-vous de chasse en forêt de Luynes pour la réunion festive annuelle des statisticiens agricoles. Il me l'accorda, la fit préparer dans le détail pour que nous soyons bien reçus : bois à feu à discrétion, vaisselle, cour balayée en roue de paon, grange vidée, nettoyée pour servir de refuge en cas d'intempéries. Un grand seigneur qui savait recevoir ! Cela changeait des prétentieux à particule comptant les gâteaux secs qu'ils vous servaient !

## LES ENQUÊTÉS

Pour chaque enquête, le responsable central nous envoyait la liste des exploitations tirées au sort dans la base de sondage (RGA 1970, par exemple) sous forme de trois échantillons au choix. Au statisticien départemental de retenir celui qui lui paraissait le mieux réparti géographiquement, le plus représentatif de la variable étudiée.

En présence d'un refus d'enquête, nous choisissions, dans l'un des deux autres échantillons non retenus, un remplaçant d'une strate identique, proche géographiquement, dont la variable étudiée était du même ordre de grandeur que celle du refus. Il pouvait arriver que cela fût impossible pour diverses raisons, dont la plus courante était la suivante : c'était une exploitation exceptionnelle dans sa catégorie, elle figurait seule dans les trois échantillons. Il nous fallait alors absolument lever ce refus, en d'autres termes obtenir que l'exploitant réponde à nos questions. Là où le contrôleur avait échoué, j'intervenais.

J'arrivais sans prévenir dans sa cour à 7 h 30 du matin. Stupéfaction ! Il n'avait jamais vu un fonctionnaire arriver à cette heure-là ! Je me présentais simplement, venant m'enquêter de la raison de son refus de réponse à l'enquêteur de la DDAF<sup>2</sup>, puis, j'engageais la conversation sur la météo, les semis en cours, l'état du sol, l'épizootie dont on parlait... Mon exploitant se détendait, je lui offrais une cigarette, souvent acceptée (à l'époque, ça ne tuait pas encore !), puis la conversation retombait, et ni l'un ni l'autre ne parlions ; le silence s'installait. Un moment crucial ! Il fallait le laisser durer au point qu'il devienne insoutenable, jusqu'à ce que l'enquêté craque et prenne la parole : « Vous boirez bien un café ? », ou toute autre ouverture vous permettant de reprendre la conversation. Alors là,

2. Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

vous aviez gagné. Vous répondiez : « Avec plaisir. Allez, on va le remplir ce questionnaire ? » Nous prenions alors le temps de converser et nous nous séparions bons amis.

Pendant mes neuf années d'exercice en Indre-et-Loire, j'ai dû en lever une dizaine au total, ce qui est peu. Le comportement de l'enquêteur était souvent donné comme la raison du refus de réponse. C'était facile d'accuser un absent. Mais, comme je l'ai écrit précédemment, le travail d'enquêteur était difficile. Il suffisait que, mal luné un jour, il visite un autre mal luné comme lui pour qu'il y ait un clash ! Il y avait les bons et les mauvais jours. Quand vous commenciez une journée d'enquête et que tout allait mal (enquêté absent ou qui vous demandait de repasser, arrivée en plein milieu d'une levée de corps), si, au troisième, il y avait encore un os : *rentrez chez vous et n'en bougez plus de la journée !*

À tous ces refus, j'avais dit : « Vous m'avez fait me déplacer, eh bien, pour compenser, je reviendrai vous voir afin de tester le questionnaire du prochain recensement général de l'agriculture (RGA) de 1980. Vous êtes critique vis-à-vis de la statistique, vous pourrez alors vous exprimer sur le projet présenté. » Et je l'ai fait ! J'ai été très bien reçu !

La loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, dans son article 6, garantit le secret des informations collectées pendant vingt-cinq ans suivant la date de réalisation du recensement ou de l'enquête. En contrepartie, l'article 7 faisait obligation de répondre sous peine, en cas de refus ou de réponse sciemment inexacte, de faire l'objet d'une amende administrative<sup>3</sup>.

Lorsque j'étais technicien-porc, j'ai tenté de l'utiliser comme argument vis-à-vis de verratiers récalcitrants. La réaction était immédiate : « un taureau devant la muleta » ! Rattraper le coup ? C'était aller à Canossa<sup>4</sup> ! Une fois, deux fois, mais pas trois ! Conséquence, le texte de la loi me suivait toujours, mais je ne le montrais que si l'on exigeait la preuve légale de l'existence du secret statistique.

« Le hasard est le visage caché de la providence », phrase que j'aime beaucoup, attribuée à Mme de La Tour du Pin. « Le moment donné par le hasard vaut mieux que le moment choisi » : ce proverbe chinois va dans le même sens. Ne parle-t-on pas de « hasard heureux » ? Cela arrive en statistique et m'étonne toujours. Trois cas atypiques découverts ainsi :

1. Enquête sur la structure du cheptel ovin, représentativité régionale, 60 exploitations enquêtées en Indre-et-Loire, dont 4 dans la strate zéro ovin qui, du fait de la rareté de cet animal en Indre-et-Loire, ont un coefficient d'extrapolation très important, disons de l'ordre de 240. Parmi celles-ci, un des célèbres châteaux du Val de Loire. Comme il y en a plus de trois, vous ne pouvez pas identifier lequel ! Je suis en conformité avec le secret statistique. Revenons à nos moutons. Le châtelain gérait un troupeau de 600 têtes oubliées lors du RGA, raison de sa présence en strate zéro.

Mais 600 x 240, cela faisait 14 400 moutons en plus dans le département. Un peu beaucoup ! La solution a été, en ce qui concernait le résultat extrapolé de l'Indre-et-Loire, de le compter en effectif avec le coefficient de 1 qu'il aurait dû avoir au tirage !

2. Enquête sur les recettes et les dépenses des petites exploitations agricoles (ERDPEA), représentativité nationale, vingt exploitations enquêtées en Indre-et-Loire, confiées à une seule enquêtrice<sup>5</sup>, qui a fait un travail remarquable. Pas facile d'interviewer lorsque vous touchez à l'intimité. Parmi ces vingt, une particulièrement miséreuse : moins de cinq hectares de terre cultivés pour leur compte par le négociant en produits du sol du coin, qui labourait, ensemait, traitait, récoltait et leur versait ce qu'il restait une fois déduit

3. Loi n° 51-711 dite « modifiée ». On en trouvera le texte intégral sur le site [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr).

4. Expression basée sur un fait historique qui signifie « s'humilier devant un adversaire ». Je n'aime pas !

5. Son nom m'échappe. Elle est partie peu après rejoindre son mari aux États-Unis.

ses frais. Ce n'était pas gras ! Alors ils élevaient des volailles dans leur cour. Un besoin d'argent ? Le fils chargeait sur le porte-bagages de sa mobylette deux ou trois volatiles qu'il allait vendre à la ville voisine.

3. Toujours dans l'ERDPEA, l'envers du cas précédent. Sur 12-13 hectares, l'agriculteur récoltait ses céréales traditionnellement : faucheuse-lieuse, mise en gerbes, séchage en petites meules sur le champ avant le battage à l'aide d'une batteuse Merlin Gerin [?] afin de ne pas briser la paille. Vendue un bon prix à Saumur, celle-ci était tressée en nattes par les palefreniers du Cadre noir pour border le lit de paille des stalles<sup>6</sup>.

## LES AUTRES SOURCES

Outre les agriculteurs, étaient interrogés de multiples personnes et organismes : notaires, experts fonciers, Société d'aménagement foncier et rural (Safer) pour la valeur vénale des terres ; l'Office national interprofessionnel des céréales (Onic) pour la collecte de céréales ; le service Viticulture des Impôts indirects pour la récolte de vins ; la Société industrielle d'exploitation des tabacs et allumettes (Seita) pour le tabac ; les syndicats professionnels pour l'horticulture, le maraîchage, les semences, le chanvre, la betterave sucrière, etc. Tous, sans exception, collaboraient, suggéraient des améliorations et contribuaient à l'élaboration de la statistique agricole annuelle.

### CONSÉQUENCES CONTEMPORAINES DE LA BATAILLE DITE « DE POITIERS » D'OCTOBRE 732<sup>7</sup>

La tradition orale rapporte que l'émir Abd ar-Rahman, gouverneur d'Espagne, qui venait de ravager l'Aquitaine puis Saint-Hilaire-de-Poitiers, marcha sur Tours, l'une des plus riches cités de la Gaule. Ses avant-gardes furent défaites vallée de l'Indre jusqu'en bord du Cher par l'armée de Charles Martel, appelée en secours par le duc d'Aquitaine. Des éléments d'armement ou de harnachement étaient, paraît-il, encore découverts dans les bois autour de Monts<sup>8</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Abd ar-Rahman ayant été occis, ses hommes se débandèrent. Certains se réfugièrent au bord de la Vienne à l'endroit où elle se jette dans la Loire, le Véron.

Plus de 1 200 ans après, en 1941 exactement, l'occupant réquisitionna à tout va : céréales, animaux, foin, légumes. Chaque agriculteur se trouvait dans l'obligation de fournir sa part de la réquisition communale.

Or, les habitants du Véron, descendants des réfugiés arabes de 732, s'étaient mariés entre eux. Il en était résulté une grande homonymie. Aussi, quand on imposait le propriétaire de telle parcelle, il déniait et personne n'arrivait à savoir qui en était l'exploitant véritable ; les réquisitions en pâtissaient. Aussi le gouvernement de Vichy fit-il un appel d'offres auprès de géomètres-experts pour relever la localisation de chaque parcelle, les cultures pratiquées et l'identité de l'exploitant réel. Enfin, on saurait quoi est à qui ! Nommée « Contrôle de surface », cette enquête est un peu l'ancêtre d'« Utilisation du territoire ».

6. Cliché trouvé sur Internet, en 2014, *Nouvelle République du Centre-Ouest*, qui parle justement de l'Indre-et-Loire. Hasard heureux !

7. Ce récit m'a été fait par le géomètre-expert adjudicataire qui, prenant sa retraite, était venu me demander ce qu'il devait faire de ses archives. Je lui ai conseillé de les verser aux Archives départementales, ce qu'il m'a dit avoir fait.

8. Dans *L'Apostrophe*, conte drolatique, Balzac raconte : « Carandas, qui avoyt du sang maure dans les veines, veu qu'il descendoyt d'ung ancien Sarrasin quitté quasy mort dans le grand combat qui se donna entre les Moricauds et les François en la commune de Ballan [...] ». Or, Monts juxte Ballan. Cf. Honoré de Balzac, *Les contes drolatiques*, Paris, Garnier Frères, 10<sup>e</sup> édition, sans date, p. 208.

## L'ENQUÊTE UTILISATION DU TERRITOIRE

« Observation de l'espace terrestre » conviendrait mieux qu'« Utilisation du territoire », d'autant que Jacques Caron<sup>9</sup> la qualifiait de « l'outil le plus polyvalent de la statistique<sup>10</sup> ».

Nous partions d'un échantillon aléatoire d'une centaine de photos aériennes réparties systématiquement sur le département. Chaque photo avait, en surimpression, deux grilles de 36 points chacune (6 colonnes par 6 rangées). L'intervalle entre chaque point était de 300 mètres.

Sur le terrain, l'enquêteur devait localiser le plus précisément possible chaque point, noter la nature du sol, agricole ou non, la culture en place, plus d'autres éléments qui avaient pu lui être demandés. Ce point était permanent jusqu'au changement d'échantillon. L'année suivante, sa localisation vérifiée, il était observé, et cela année après année.

Les points étant équiprobables, ils avaient tous la même valeur, obtenue par division de la surface départementale (615 403 ha pour l'Indre-et-Loire) par le nombre de points observés, ce qui donnait aux alentours de 95 ha le point<sup>11</sup>.

Personnellement, chaque année, j'observais deux photos. L'une concernait mon quartier, la seconde était choisie parmi celles dont les enquêteurs signalaient des difficultés. Pour la première, le point n° 1 était une pelouse d'un immeuble collectif, les points n° 35 et 36 sur le macadam de l'autoroute n° 10 (A 10) entre Tours et Chambray-lès-Tours. Couvrant la rivière Cher et ses abords, il y avait des points dans le quartier des Fontaines, alors en construction. J'y ai vu, à 7 h 20 du matin, M. Royer, maire de Tours à l'époque, plan en mains, discuter avec les entreprises de l'aménagement du carrefour des avenues Stendhal et Mozart, où se trouvait justement un de mes points.

En ce qui concernait la seconde, qui présentait des difficultés, l'une m'a particulièrement marqué. Il s'agissait d'une photo aérienne récente, nouvelle dans l'échantillon, où il était impossible de localiser plusieurs points. Les maisons que montrait la photo n'existaient plus. Le terrain était labouré, ensemencé, aucune trace de chemin d'accès, pas de puits, pas même un arbre, rien. Après enquête auprès des voisins les plus proches, c'est-à-dire à au moins un kilomètre, j'appris qu'il y avait eu là auparavant deux fermes, qu'elles avaient été rasées et leur emplacement remis en culture. J'en ai été ahuri !

Mis à part l'obligation de prendre chaque année un arrêté préfectoral autorisant les enquêteurs à entrer dans les propriétés privées, il n'y avait aucune autre contrainte. Pas de rendez-vous, pas d'interview, l'enquêteur pouvait, à sa convenance, se rendre sur chacune des photos confiées, au petit jour, comme moi, ou à tout autre moment de la journée. De point en point, le parcours théorique était de 10,5 kilomètres par grille, soit 21 kilomètres par photo. Ceux en fleuve ou rivière étaient vérifiés depuis la rive ! Moindre fatigue ! En revanche, dans un espace boisé, localiser ou retrouver le point n'était pas évident. Le *Global Positioning System (GPS)* n'existait pas encore. Aussi, dans la mesure du possible, on le localisait au « double pas<sup>12</sup> ». On mesurait la distance du point recherché à un point remarquable identifié exactement et sur la photo et sur le terrain : maison, pylône, etc., mesure que l'on transformait en nombre de « doubles pas » à parcourir pour y parvenir.

9. Statisticien agricole départemental du Cher, puis de l'Eure et enfin de Seine-Maritime. Il a beaucoup enrichi le concept de l'enquête « Utilisation du territoire », dont il est reconnu comme le spécialiste par ses collègues.

10. In Roger Boucher, Jacques Caron, Jacques Galas, *Un service public de proximité démantelé. La statistique agricole départementale*, Paris, Non Lieu, 2012.

11. Désolé d'être imprécis, je n'ai gardé aucune archive ayant trait à cette enquête. Je me fie à ma mémoire. Que vaut-elle ?

12. Le « double pas » est l'outil des artilleurs pour calculer leur point de pièce. Vous partez du pied droit, à la pose du pied gauche vous comptez 1 et ainsi de suite, en marchant normalement, sans forcer. Prenez une allure de promeneur ! Vous le pratiquez entre deux bornes hectométriques et en divisant les 100 mètres par le nombre de « doubles pas » que vous avez effectués, vous obtenez votre valeur personnelle. La mienne était de 1,63 mètre. Peu de gens le pratiquent. Ils mesurent à grandes enjambées, forçant le compas de leurs jambes, qui se réduit peu à peu du fait de la fatigue. Alors que le « double pas », si vous marchez normalement, ne change pas de valeur.

À partir de cet « outil », diverses actions pouvaient être entreprises, telles qu'enquêter sur le verger cidricole, enregistrer des indicateurs paysagers, le bruit, les odeurs, la fréquentation humaine, l'érosion des sols, leur évolution au cours du temps, s'intéresser aux haies, créer une base photographique, etc.<sup>13</sup>.

En Indre-et-Loire, un certain nombre de points étaient observés par les « correspondants agricoles », qui, sur notre interrogation, nous fournissaient chaque mois des éléments de conjoncture pour la situation mensuelle que nous devions fournir au service central. Leurs observations de terrain permettaient de mesurer l'avance ou le retard dans les labours, les semis, l'évolution de la végétation, les conséquences d'un froid persistant, etc. C'était mieux que le doigt mouillé exposé au vent dominant !

Autre utilisation, quand le point tombait sur un immeuble, nous l'enregistrons selon une nomenclature Insee nationale qui caractérisait son époque de construction. Le dépouillement de cette sorte d'« indicateur immobilier » montrait l'évolution de l'architecture contemporaine vers l'international, en ce sens que l'immeuble en cause aurait pu se trouver n'importe où en Europe. L'architecture locale, identité et charme d'une région, s'éclipsait.

Ainsi, en Bretagne, on parle d'architecture néobretonne pour les immeubles construits jusque dans les années quatre-vingt, caractérisés par une forte pente de toit, l'utilisation systématique du granit en soubassement, en linteau, par opposition aux constructions actuelles, pour lesquelles toute référence visuelle de la province de construction a disparu.

Les années s'écoulèrent. « Utilisation du territoire » fut remplacée par l'enquête Lucas, elle-même arrêtée en 2005. La série continue d'observations depuis 1965, année initiale de la mise en place de cette investigation statistique, fut ainsi interrompue.

## TÉLÉDÉTECTION SPATIALE

Dans le cadre de l'Opit (Opération pilote interministérielle de télédétection), début 1976, l'Indre-et-Loire fut désigné comme département pilote pour une analyse statistique des résultats donnés par le satellite Landsat (satellite voué à l'observation des ressources terrestres), en guise de préalable expérimental au lancement du satellite européen Spot (satellite probatoire d'observation de la Terre).

Landsat MSS était équipé d'un détecteur multispectral dont la résolution était d'environ 0,5 ha, c'est-à-dire que chaque pixel ou petit carré d'observation du détecteur mesurait 0,5 ha. L'analyse statistique des résultats exigeait que chaque parcelle témoin réponde à deux critères, le premier de surface (minimum 3 ha, soit 6 pixels), le second d'identification, c'est-à-dire que de par sa forme et sa position dans le paysage, elle puisse être retrouvée dans les données du satellite.

Partant des photos aériennes de l'enquête Utilisation du territoire, une trentaine de parcelles furent sélectionnées et leur observation confiée à des enquêteurs intéressés et disponibles.

L'Institut de géographie de l'université de Tours, dont l'enseignement débordait largement sur l'urbanisme, l'aménagement rural, etc., fut contacté pour participer à cette analyse. Un enseignant se proposa. De même, la chambre d'agriculture, où œuvrait un diplômé de cet institut. Des parcelles leur furent confiées.

L'intervalle entre deux passages du satellite était de seize jours. La nébulosité constituait un handicap majeur qui venait perturber la régularité des prises de vue. Dans la mesure

---

13. Sur les utilisations de cet outil, se reporter à l'ouvrage collectif de Boucher, compères et C<sup>ie</sup>, p. 61-69, dans lequel Jacques Caron explicite ce propos.

où le ciel était clair, il était demandé d'aller observer les parcelles et de noter tout ce qui pouvait influencer sur les mesures spectrales.

En 1979, Philippe Fournier († 2004), ingénieur en chef d'agronomie au SCEES, spécialiste de la télédétection, se mit en rapport avec la chambre d'agriculture tourangelle pour publier la carte d'occupation du sol ci-dessus au 1/100 000<sup>14</sup>.

Lancé le 22 février 1986 le satellite européen Spot avait une résolution de 2,5 mètres, permettant la réalisation de cartes au 1/25 000 avec une répétition des observations en un même lieu n'excédant pas quatre jours.

## RELATION AVEC LE SERVICE RÉGIONAL (SRSA)

Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret composent la région Centre. Orléans, ville moins importante et attirante que Tours, en est la capitale. Les Tourangeaux supportent, non sans regrets et tiraillements !

Lors de mon arrivée, M. Petry, ingénieur d'agronomie, était chef du service régional de Statistique agricole, résidant à Orléans. Lorsqu'il partit à la direction générale de l'Insee à Paris pour y être responsable de la division Agriculture, M. Meyer-Roux, du même corps, le remplaça. Brillant, avenant, décontracté, fredonnant en permanence, c'était très agréable de travailler avec ce dernier. De l'un comme de l'autre, je garde un excellent souvenir.

La nécessité et l'utilité des réunions mensuelles entre statisticiens agricoles ont été traitées en début de ces souvenirs. Je préciserai seulement, pour les nuls en géographie, qu'elles se partageaient entre Bourges, Chartres, Châteauroux, Tours, Blois et Orléans. Aux repas, plats et vins étaient toujours choisis avec discernement. À Tours, je faisais servir du saumur-champigny, vin rouge gouleyant moins capiteux que les vins de Touraine, afin que nous puissions travailler efficacement l'après-midi.

L'ambiance entre collègues était sympathique, que ce soit au niveau régional (Alain Gilbert, Étienne Masson, Jean-Luc Nativel) ou départemental (Jacques Caron, puis Patrick Flahaut, mon fournisseur de Sancerre ; Henri Lafage, puis Jean Gaillard ; Delacroix, puis Gérard Touraine ; Bertrand de Kerimel de Kerveno, puis Jean-Jacques Lalarderie, puis Pierre Chedevergne († 1987) ; Roland Revel, puis Alain Gilbert, de même que toutes leurs collaboratrices ou collaborateurs quels que pussent être leur fonction ou leur grade.

Au-dessus de tout ce petit monde, il y avait M. Maurice Alfroy († 2008), statisticien inter-départemental du Cher et de l'Indre, l'ancien Berry, qui, jusqu'à sa retraite, assistait à toutes nos réunions. Initialement instituteur, puis responsable des statistiques à la direction des Services agricoles du Cher, chef de la Section économique, il avait réalisé le recensement général de l'agriculture de 1955. M. Théodore lui avait donné titre et fonction en 1962.

Les avis de cet homme de concepts, simple et charmant, unanimement respecté de toute la gent statistique, étaient révéés. Il avait été chargé d'écrire l'histoire de la statistique agricole à partir des archives soit publiques, soit personnelles patiemment constituées au fil des ans ; il en est résulté neuf fascicules réunis en quatre tomes<sup>15</sup>. Cette œuvre réalisée avec conscience et abnégation méritait un écrin soit sous forme de reliure, soit d'un

14. Dans le *Cahier de l'Opit* n° 4, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p. 27, § 8, je suis cité en tant que « participant à la cartographie et statistique de l'occupation du sol par télédétection dans le département d'Indre-et-Loire en 1979 ».

15. Maurice Alfroy, *La statistique agricole française*, SCEES, ministère de l'Agriculture, coll. « Statistique agricole », étude n° 140, dont la parution s'échelonne de février 1976 à janvier 1979. Au total, 9 fascicules : t. I, 3 vol. ; t. II, 2 vol. ; t. III, 3 vol. ; t. IV, 1 vol. Ouvrage unique sur l'histoire de la statistique agricole française, il constitue la référence en ce domaine. Le tome IV aurait dû comprendre au moins un second volume. Des restrictions budgétaires ont empêché son impression.



emboîtement réunissant les quatre tomes. Cela ne se fit pas par décision du chef de service d'alors, M. G. Le Hégarat († 2011), pour des raisons budgétaires, celui-ci craignant que l'on nous accusât de gaspillage et que cela ne risquât de remettre en cause notre dotation initiale. Il m'a été rapporté que M. Alfroy en fut affecté.

Selon leur implication dans les sujets traités en réunion mensuelle, chacun des membres de mon équipe était susceptible de m'accompagner afin qu'il puisse se nourrir de la bonne parole, exposer son point de vue et, revenu au service, agir au mieux des instructions reçues. Mais c'était aussi pour lui un moment de détente, d'échanges entre collègues en rupture avec le quotidien. Morale et efficacité y gagnaient.

Lors du recensement général de l'agriculture de 1980, j'appliquai ce même principe aux deux jeunes femmes vacataires qui corrigeaient sur listing les anomalies et erreurs de saisie. Chacune à son tour, elles allaient à Orléans porter leurs corrections et rendre compte de leur travail. J'étais l'un des rares départements à procéder ainsi. Elles apprécièrent beaucoup et s'intéressèrent d'autant plus à ce qu'elles faisaient ; nous avons gagné en efficacité.

Dans sa mission d'appui technique, le SRSA Centre procéda au tirage d'échantillons de deux enquêtes : Encépagement dans la vallée du Cher et Élevage de lapins au sein de la population. Je les évoque brièvement, le lecteur pouvant se reporter aux publications.

#### ENCÉPAGEMENT DANS LA VALLÉE DU CHER

L'Indre-et-Loire seul était concerné. Répondant à une demande du conseil général qui désirait relancer l'appellation Touraine, à l'image de ce qui s'était fait dans le Loir-et-Cher pour le touraine-mesland, dont les bouteilles étaient appréciées des amateurs.

Le tirage au sort des exploitations fut effectué par Bertrand de Kérimel de Kerveno. Les viticulteurs interrogés étaient contents de parler de leurs vignes, fiers d'en citer les cépages, y compris les interdits sous réserve que les enquêteurs leur garantissent le secret. La loi du 7 juin 1951 sur le secret en matière de statistique paraissait ! Il en est résulté la « Liste des principaux cépages et de leurs appellations locales cultivées en Indre-et-Loire » jointe en annexe, montrant l'extrême diversité des encépagements à cette époque.

Des subventions à l'arrachage et à la plantation des cépages conseillés par l'Institut national des appellations d'origine (Inao) furent mises en place, parallèlement à la modernisation des coopératives viticoles en charge de la commercialisation. La coopérative de Francueil, devenue le Caveau, avec sa marque « Les Maîtres Vignerons de La Gourmandière », illustre cette métamorphose.

#### ÉLEVAGE DE LAPINS

Enquête expérimentale sur deux départements de la région Centre, Indre-et-Loire et Loiret, qui répondait à un double but : connaissance de la production et sa contribution au revenu des ménages dans une optique de comptabilité nationale désirant améliorer son « Compte ménages ». Nous devions les interroger tous, qu'ils soient agricoles ou urbains. Or si nous avions une base de sondage pour les agricoles (le RGA), nous en manquions pour les autres. Aussi nous utilisâmes le dernier recensement de la population, duquel nous tirâmes le nombre de ménages nécessaires pour couvrir le champ. Alain Gilbert s'en chargea.

Nous en publiâmes conjointement<sup>16</sup> les résultats dans une brochure reprise en catimini dans une collection de Statistique agricole<sup>17</sup> par une collègue dont je n'ai pas souvenir de sa participation à l'enquête. La statistique a aussi ses bernard-l'hermite !

16. Publication issue de la collaboration de Mlle Peron, service statistique du Loiret ; MM. Brault, technicien statistique, Gilbert et Lesbaupin, attachés statisticiens.

17. *Les élevages de lapins dans les exploitations agricoles en 1976*, SCEES, vol. n° 169, 1978, 102 p.

**Indre-et-Loire**  
Document 28  
**Carte d'occupation du sol**



Cette carte a été réalisée par l'Institut géographique national à la demande et avec le concours de l'Opération pilote interministérielle de télédétection agissant pour le compte de la direction départementale de l'Agriculture d'Indre-et-Loire. Cartographie automatique établie après traitement informatique des images recueillies et transmises par le satellite Landsat. Elle était dans sa partie basse (non représentée ici) dédiée : « En souvenir de notre réunion du 23/06/1980 à Tours après trois années de travail ensemble sur le département que nous avons fini par connaître avec plaisir. Bied-Charreton, Vauzelle. »

« En souvenir de fructueuses collaborations. Illisible. »

« Le département que vous cherchiez à connaître depuis si longtemps le voilà qui se livre à vous au moment où vous le quittez. Philippe Fournier ».

© Collection de l'auteur

## RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE 1979-1980

Mobilisation générale des troupes statistiques (cadres, collaborateurs, enquêteurs) pour la réussite de cette importante opération qui recadra notre agriculture et donna des résultats à un niveau géographique fin, la commune, sous réserve du respect du secret statistique afin d'éviter toute identification possible d'un agriculteur ayant une particularité le distinguant des autres.

Il fallait d'abord constituer le fichier des agriculteurs à recenser en se basant sur celui de la Mutualité sociale agricole, établir les bordereaux récapitulatifs communaux, les faire valider dans chacune des 277 communes par une commission *ad hoc* qui l'améliorait, puis sélectionner et recruter des enquêteurs, établir les contrats de travail, former tout ce monde, répartir les communes, suivre, ramasser les questionnaires, pointer, vérifier, porter à la saisie, corriger les incompatibilités et les erreurs, retourner les questionnaires en saisie pour mise à jour du fichier, assurer toutes les quinzaines à chaque enquêteur un acompte sur le travail effectué afin qu'il ne fasse pas trop l'avance de ses frais de déplacement, lever les refus, répondre aux questions, résoudre les difficultés, tenir les délais... Bref, il ne fallait pas avoir « les deux pieds dans le même sabot ! »

Le service régional, pivot de l'activité déployée, coordonnait les six départements, assurait la saisie et le retour des questionnaires. Son apport était essentiel et apprécié.

L'équipe du service départemental d'Indre-et-Loire mobilisé par M. Maurice Brault, adjoint, maître d'œuvre de ce recensement, en publia, sous forme de *mémento*, les premiers résultats le 9 juillet 1980.

### MISE À DISPOSITION DE L'INFORMATION

Une information statistique collectée ne vaut que par ceux à qui elle est destinée. Semblable au poisson, sa valeur est d'autant plus grande qu'elle est plus fraîche ! D'où des supports adaptés à l'utilisateur ou, tout au moins, qui tentent de l'être !

Le *mémento annuel* sur bristol que l'on glissait dans sa poche, facile à établir une fois décidé ce que l'on y mettait, d'un coût minime, était un support apprécié des destinataires. C'était une idée empruntée à mon collègue du Loir-et-Cher de l'époque, Bertrand de Kérimel. De 1973 à 1978 inclus, nous en publiâmes chaque année. En 1979, la préparation du recensement général de l'agriculture et l'intention que nous avions, déjà, d'en réaliser spécialement un avec les résultats nous firent surseoir.

Bien que chaque *mémento* fut sous le timbre du « Service statistique », il était avant tout celui de la direction départementale de l'Agriculture à laquelle il appartenait. Il se devait d'être le reflet de son activité quel qu'en soit le domaine. La surface bristol étant limitée, une partie variable différait chaque année de l'année précédente. Leur collection, année après année, constituait une vue d'ensemble du département et de l'action des services du ministère de l'Agriculture.

Rassemblant les statistiques sur la vigne, le vin, la chasse et la pêche, ce « Mémento 1978 » se veut bucolique, précédant celui du RGA et mon départ d'Indre-et-Loire.

Le tiers de la surface totale du département était cultivé en céréales. C'est dire l'importance de cette production, dont le produit brut avoisinait, en 1975, 30 % du total de la branche. Une enquête Céréales annuelle de 250 questionnaires permettait d'en connaître les conditions de culture.

Deux niveaux d'enquête :

1. *L'exploitation* : l'agriculteur nous indiquait pour les trois espèces (blé, orge, maïs) les surfaces ensemencées parcelle par parcelle, parmi lesquelles nous procédions à un tirage pour l'espèce étudiée en seconde phase ;

2. *La parcelle* : celle-ci était tirée au sort et nous en affinions d'abord la localisation géographique, puis l'assolement en demandant de préciser le précédent cultural, le travail du sol, la fumure apportée, la variété semée, les apports fractionnés d'azote en unités N au tallage et à la moisson, les traitements phytosanitaires effectués, la date probable de récolte. Cette énumération montre la richesse des informations recueillies.

Munis de ces éléments, nous suivions chaque parcelle et demandions à l'agriculteur de nous prévenir de l'arrivée prochaine de la moissonneuse. Rapidement, nous nous y rendions, tirions au sort deux fois un mètre carré, distants de 30 pas l'un de l'autre, délimités par un cadre en cornière d'aluminium que nous avions. Nous coupions tous les épis<sup>1</sup>, que nous ramassions précieusement dans un sac identifié à la parcelle pour l'emmener à l'atelier de battage géré par un enquêteur.

Ces prélèvements d'échantillons n'étaient pas sans difficultés quand plusieurs parcelles échantillons étaient récoltées le même jour. Parfois, la moissonneuse entrait dans le champ alors que nous venions d'arriver. Une année, deux enquêteurs devinrent soudainement indisponibles ! Nous dûmes faire face. Je me souviens d'un samedi au cours duquel j'ai dû requérir l'aide de mon épouse pour sauver des parcelles.

Le grain récolté était pesé, son humidité mesurée, sa densité calculée, puis il était stocké dans des boîtes spéciales en plastique qui, ultérieurement, étaient envoyées à un laboratoire pour un test de panification.

En septembre 1975, nous réalisâmes une première publication des résultats de cette enquête concernant la campagne agricole 1974-1975. À l'occasion d'une réunion, nous la remîmes gratuitement à tous les conseillers agricoles concernés du service de Progrès de la chambre d'agriculture. Des exemplaires supplémentaires pouvaient être obtenus moyennant paiement. Cette démarche ayant été appréciée, nous la renouvelâmes en 1976, 1977 et 1978. Preuve que ces éléments statistiques intéressaient, nous en vendions. Les gains de l'année payaient les couvertures de l'année suivante !

Préparant une thèse de doctorat de troisième cycle, « Définition et délimitation des régions agricoles, exemple de l'Indre-et-Loire<sup>2</sup> », M. François Louault, agrégé de géographie, s'était constitué une riche documentation et avait reconstitué quelques longues séries statistiques de l'activité agricole départementale. Il était dommage qu'elles ne soient connues que de quelques initiés. Aussi, avec l'accord du directeur départemental, M. C. Siraut, je demandai à M. Louault de rédiger *L'agriculture tourangelle*, retraçant l'évolution de celle-ci depuis les années cinquante et même avant dans la mesure où nous disposions de l'information. Mme Thérèse Wilmart, secrétaire dactylo du service, en assura la frappe ; Mlle Agnès Bergeron, dessinatrice au service du Génie rural, en dessina les cartes et graphiques ; j'assurai personnellement la rédaction du lexique des sigles cités ; M. Rémi Baron (†) fut responsable de l'impression à l'atelier du service régional de Statistique agricole Bretagne de Rennes.

Cet ouvrage de 118 pages, comprenant 18 cartes et 17 graphiques, fut bien accueilli. Je n'en veux pour preuve que ces remerciements du professeur Pierre Leveel<sup>3</sup>, auteur dans la collection *Que sais-je ?* (PUF) d'une *Histoire de la Touraine*.

1. Dans le cas du maïs, les poupées étaient cueillies puis mises à sécher avant d'être battues.

2. Thèse sous la direction de B. Bomer, université de Tours, décembre 1979, ronéotée, 505 p.

3. M. P. Leveel a fêté ses cent ans le 12 octobre 2014. Il a fait paraître en 1988 une volumineuse *Histoire de la Touraine* de près de 1 000 pages.

## AGENT PRIVILÉGIÉ DE L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION CENTRE

Tours est une ville universitaire importante déployant une large palette d'enseignements. Comme je l'indiquais ci-avant, celle-ci n'étant pas capitale régionale, l'observatoire économique régional de l'Insee se trouvait à Orléans. Ayant un grade de cet Institut, résidant à Tours, cela paraissait bizarre que je ne puisse répondre à des demandes d'informations diverses, ce qui obligeait les demandeurs à se rendre à Orléans. Aussi, je pris langue avec M. Claude Basso, alors attaché responsable de cet observatoire, et je fis partie, avec la chambre de commerce et d'industrie tourangelle, des « agents privilégiés » qui, à ce titre, disposaient d'un certain nombre de documents que nous pouvions communiquer, notamment sur les recensements de la population (RP).

Cette activité ne fut jamais très importante, mais elle permettait de satisfaire une certaine demande, de faire connaître le service, d'avoir une relation régulière avec l'Insee, de créer des liens avec la chambre de commerce et les autres institutions similaires. Globalement, le bilan fut positif.

## EN CONCLUSION

J'eus la chance d'exercer ma mission de statisticien dans un département au passé prestigieux et aux activités agricoles variées. J'y ai tissé des liens qui dépassent de beaucoup le simple intérêt. Chance également de travailler en équipe avec des collègues, des collaborateurs tous de grande qualité, tant humaine que technique. J'espère leur avoir apporté autant qu'ils m'ont donné. À ceux qui liront ces lignes, qu'ils sachent que je garde un excellent souvenir de ces neuf années passées en leur compagnie.

**Recensement général de l'agriculture**

Document 29

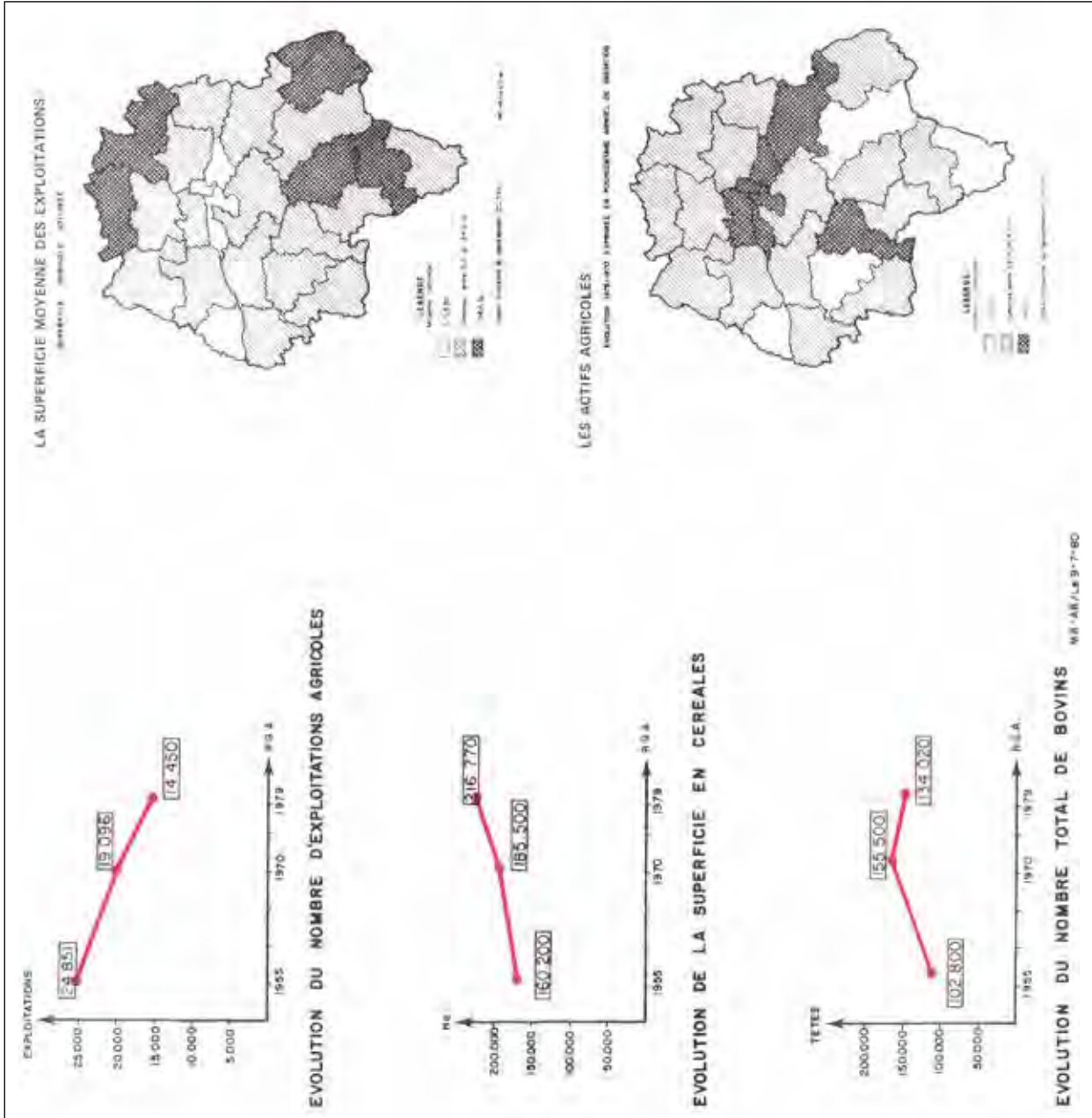
Affiche du recensement général de l'agriculture, 1980





Mémento « Recensement général de l'agriculture 1980, premiers résultats provisoires »

EXPLOITATIONS AGRICOLES			POPULATION				PRODUCTION VÉGÉTALE												
Nbre	%	Nbre	Membres de la Famille		Actifs Agricoles sur Exploitation		Salaariés permanents		Blé		Orge		Maïs		Cultures fourragères		Surfaces Toujours en Herbe		
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	
<b>LES CANTONS</b>																			
624	-2,8	1 760	-4,1	1 130	-3,2	110	-4,4	4 620	+1,5	1 400	+1,7	1 290	+0,2	1 240	+12,2	1 350	-3,1	2 550	-0,4
821	-2,1	2 340	-3,0	1 340	-2,8	130	-3,9	1 020	+2,7	640	+3,4	340	+0,3	390	+1,8	480	-1,7	2 080	-0,2
803	-2,9	2 320	-4,0	1 320	-4,2	120	-3,2	6 990	+3,5	2 530	+0,3	2 610	+0,9	1 940	+3,1	1 310	-1,9	2 960	+1,6
596	-2,0	1 970	-3,0	1 120	-3,1	85	-2,2	9 430	+2,2	3 000	+11,9	2 100	-3,9	3 020	+9,4	1 360	-3,2	1 140	-1,6
542	-3,1	1 610	-4,0	930	-3,9	75	-6,2	3 460	+1,3	1 050	+7,4	870	-0,7	1 090	+0,4	1 360	-0,5	2 890	-2,4
832	-2,3	2 680	-3,0	1 480	-3,5	170	-2,0	14 020	+1,4	5 730	+9,9	4 430	-2,5	3 270	+8,7	2 260	-3,8	1 310	-2,2
544	-3,5	1 800	-4,0	980	-4,3	60	-6,9	11 240	+1,9	4 860	+9,5	2 490	-4,6	3 440	+9,1	3 540	-1,6	1 200	-2,4
4 732	-2,7	14 480	-3,6	8 500	-3,6	750	-4,8	51 180	+2,3	19 810	+8,3	14 500	-2,6	14 094	+7,0	11 860	-2,4	14 130	-1,0
<b>Arrondissement de CHENON</b>																			
535	-1,4	1 680	-2,8	880	-3,3	64	-6,1	10 960	+3,6	4 900	+15,1	2 560	-4,1	3 130	+11,8	3 540	-2,0	890	-1,5
534	-2,5	1 800	-3,2	930	-4,1	90	-6,6	11 200	+1,9	5 090	+6,9	3 270	-4,1	2 830	+10,2	5 000	-1,4	1 090	-2,1
602	-2,7	2 070	-3,1	1 150	-3,5	65	-7,3	14 020	+2,9	6 230	+11,0	3 200	-1,4	3 900	+11,7	4 560	-2,2	1 650	-2,4
873	-2,1	2 690	-3,5	1 520	-3,0	270	-5,4	18 020	+1,1	8 230	+8,5	4 230	-4,3	4 500	+7,9	3 460	-3,1	2 510	+1,5
555	-3,2	1 850	-3,8	1 000	-3,7	120	-6,2	15 680	+1,8	7 970	+7,5	3 810	-4,7	3 830	+6,7	3 930	-2,7	2 260	-1,6
554	-3,3	1 940	-2,9	1 060	-3,0	95	-6,2	8 340	+2,0	3 770	+6,1	1 810	-4,5	1 900	+41,4	4 260	=	2 410	-1,1
3 653	-2,5	12 030	-3,2	6 540	-3,4	700	-5,9	78 120	+2,0	36 160	+8,8	16 770	-4,2	20 090	+10,5	24 750	-1,9	10 830	-1,1
<b>Arrondissement de LOCHES</b>																			
510	-2,7	1 510	-3,4	900	-3,5	200	+1,4	5 400	+0,5	2 140	+8,3	1 200	-5,2	1 650	+10,2	920	-4,8	1 220	-1,6
905	-2,9	2 700	-3,9	1 550	-4,6	140	-6,4	14 720	+1,5	5 960	+8,9	4 640	-2,8	3 310	+11,1	1 870	-4,4	1 620	-1,1
639	-2,5	1 900	-4,0	1 110	-3,9	75	-5,0	7 100	+1,8	3 070	+7,0	1 810	-1,0	1 950	+4,2	3 390	-1,4	7 600	-0,9
593	-2,9	1 070	-3,8	70	-5,6	70	-5,6	15 200	+1,7	6 790	+4,2	2 440	-3,6	5 060	+11,3	3 830	-1,6	3 140	-2,3
300	-4,1	940	-4,5	560	-4,6	130	-4,6	2 030	+1,4	760	+6,9	480	-2,3	660	+3,2	460	-1,9	1 240	-0,9
729	-2,7	2 160	-3,6	1 240	-3,7	190	-3,7	10 460	+0,8	4 530	+8,8	2 100	-5,0	3 070	+8,3	4 040	+1,1	2 970	-1,2
431	-2,3	1 300	-3,4	760	-3,5	75	-6,1	7 830	+2,4	3 560	+6,0	3 110	-4,4	2 430	+18,8	2 080	-1,8	3 670	-0,5
530	-2,9	1 790	-3,2	1 030	-3,6	180	-3,3	11 060	+2,2	5 180	+4,1	2 100	-3,5	3 210	+18,0	2 930	-1,5	3 410	-2,6
306	-3,4	800	-5,1	500	-4,3	95	-4,6	2 630	+0,8	1 050	+2,1	610	-2,0	790	+9,8	440	-4,3	1 750	-1,2
307	-3,3	910	-4,1	520	-4,0	220	-1,4	1 650	+3,1	600	+5,6	540	-0,8	370	+33,5	150	-5,6	550	-2,9
53	-4,3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
742	-2,7	2 120	-3,4	1 310	-3,2	330	-1,0	8 720	+2,1	3 730	+7,9	1 450	-4,7	3 170	+12,2	1 090	-3,9	1 570	-2,9
6 045	-2,9	18 280	-3,7	10 650	-3,9	1 900	-3,5	87 270	+1,6	37 440	+6,2	18 800	-3,6	25 770	+11,0	21 290	-2,0	28 860	-1,2
<b>LES RÉGIONS AGRICOLES</b>																			
1 810	-2,6	5 950	-3,3	3 360	-3,5	240	-6,3	35 110	+2,7	14 780	+11,5	8 280	-3,9	10 390	+10,2	11 270	-1,8	5 160	-1,7
1 697	-2,5	5 140	-3,6	2 910	-3,8	330	-4,7	33 690	+1,3	14 040	+9,4	8 340	-4,2	9 220	+8,6	7 020	-2,0	5 110	-1,1
920	-3,4	2 700	-4,0	1 670	-3,9	350	-1,7	5 180	-1,9	1 910	+6,6	1 680	-2,3	1 260	+3,9	770	-3,7	1 500	-2,8
172	-2,9	530	-3,6	340	-3,6	80	+1,1	1 700	-0,2	600	+13,5	300	-6,3	480	+6,4	140	-6,3	280	-3,3
463	-2,9	1 250	-4,6	770	-4,1	130	-5,0	6 240	+1,1	2 810	+5,9	1 080	-4,5	2 030	+5,5	870	-3,6	2 000	-2,4
367	-2,3	1 050	-3,9	660	-3,5	10	-6,8	4 450	+1,3	2 000	+5,9	1 060	-0,7	1 180	+0,1	1 880	-1,9	4 110	+1,6
2 579	-3,0	7 490	-3,9	4 530	-3,7	900	-3,2	11 300	+2,0	3 840	+5,0	3 610	+3,9	3 040	+4,9	2 610	-2,5	8 040	-0,6
2 423	-2,7	7 590	-3,4	4 310	-3,7	470	-4,4	44 510	+2,0	19 350	+5,0	8 110	-3,5	14 080	+11,1	12 240	-1,7	16 770	-1,6
1 594	-2,3	5 130	-3,1	2 800	-3,6	250	-4,5	25 950	+2,1	10 680	+9,5	8 090	-2,9	7 080	+9,4	4 230	-3,6	3 190	-0,3
2 006	-2,6	7 960	-3,4	4 340	-3,5	570	-5,8	48 640	+1,7	23 400	+7,2	9 520	-4,2	11 590	+10,4	16 870	-1,7	8 010	-0,7
14 450	-2,7	44 790	-3,6	25 690	-3,7	3 350	-4,4	216 770	+1,9	93 410	+7,6	50 070	-3,5	60 550	+9,7	57 900	-2,2	53 820	-1,1
<b>LE DÉPARTEMENT</b>																			







**LA VIGNE**

Source censuelle : Direction Départementale des Impôts  
- Service de Viticulture

**1° EVOLUTION DE LA SURFACE CONSACRÉE A LA VIGNE AU COURS DU TEMPS**

Années	1854	1888	1903	1913	1919	1939	1950
vins	1800	39.000	63.000	48.500	39.885	38.561	29.000
autres	30.000						

**2° SURFACES déclarées en "Appellation d'Origine Contrôlée" (Unité : ha)**

Années de déclaration de récolte

Année création	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
- Bourgueil	843	935	873	845	884	897	897	872
- Chinon	770	735	834	869	861	872	912	1.062
- Crémant de Loire	296	280	290	299	305	305	367	352
- Montlouis	206	115	415	418	441	452	472	474
- St-Nicolas-de-Bourgueil	710	740	935	1.148	1.052	1.052	879	836
- Touraine	144	130	310	178	122	210	169	147
- Touraine "Ambouise"	68	16	22	27	21	31	39	46
- Touraine "Azay-le-Rideau"	1.510	1.548	1.590	1.450	1.359	1.591	1.504	1.340
Total "Appellation d'Origine"	4.758	4.819	5.289	5.255	5.155	5.410	5.240	5.256
déclarées en "Appellation d'Origine Simple" ou en "Consommation Courante"	11.513	10.808	10.209	9.377	9.356	8.639	8.552	7.956

**3° PRODUCTION - quantités de vin déclarées lors de la récolte (Unité : l.000 hl)**

- Bourgueil	34,3	19,3	18,8	40,7	29,9	26,3	31,6	22,0
- Chinon	36,0	13,7	12,7	32,5	23,7	24,0	26,5	16,2
- Crémant de Loire	-	-	-	-	-	-	0,1	0,3
- Montlouis	13,4	8,1	7,3	11,8	8,9	9,2	12,7	4,7
- St-Nicolas-de-Bourgueil	18,8	8,4	9,5	20,9	15,1	14,6	15,9	14,1
- Touraine	50,2	23,2	34,1	61,6	56,5	44,3	48,9	21,1
- Touraine "Ambouise"	6,6	4,9	6,9	8,2	6,2	5,2	8,7	4,4
- Touraine "Azay-le-Rideau"	0,5	0,5	0,6	1,0	0,4	0,8	1,4	1,1
- Vouvray	62,5	43,2	59,2	62,1	89,5	50,8	75,9	34,5
Total "Appellations d'Origine"	222,3	121,3	149,1	238,8	230,2	175,2	221,7	118,4
dont : Vin blanc	108,5	66,4	84,3	103,8	131,1	84,8	115,7	49,7
- Vins rouge et rose	113,8	54,9	64,8	135,0	99,1	90,4	106,0	68,7

**4° IMPORTANCE DES STOCKS DE VIN A L'EXPIRATION DE LA CAMPAGNE (31 Août) (Unité : l.000 hl)**

- Appellation d'Origine Contrôlée	124,2	188,4	143,4	138,2	211,7	228,7	197,8	201,5
- Appellation d'Origine Simple	1,4	3,9	2,9	1,5	0,6	0,6	0,1	0,1*
- Consommation Courante	114,5	187,0	108,0	88,4	140,7	162,6	120,7	129,1
- Vins de Pays								
- Vins de Pays	15,2	6,4	5,6	6,3	0,6	0,4	0,7	1,1
Total	560,7	260,0	295,3	415,4	423,8	342,2	371,8	143,2
dont : Vin blanc	82,7	36,0	43,9	55,5	74,9	43,9	67,0	20,4
- Vins rouge et rose	478,0	222,0	251,4	359,9	348,9	298,3	304,8	122,8

**5° PRINCIPAUX CÉPAGES CULTIVÉS**

- Bourgueil, Chinon, St-Nicolas-de-Bourgueil : Cabernet Franc (Breton)
- Crémant de Loire, Montlouis, Vouvray : Pineau de la Loire (Chenin)
- Touraine - Blanc : Gamay-Beaujolais, Pineau, Sauvignon
- Touraine - Rouge : Cabernet Franc, Côt, Gamay-Beaujolais

**REPARTITION DU TERRITOIRE DEPARTEMENTAL 1977**

	ha	%
- Surface Agricole Utilisée	377.563	61,3
- Peupleraies	7.200	1,2
- Superficies boisées	155.700	25,3
- Territoire Agricole non cultivé	24.300	4,0
- Etangs en rapport	2.000	0,3
- Territoire non agricole	48.640	7,9
Superficie totale du Département	613.403	100,0

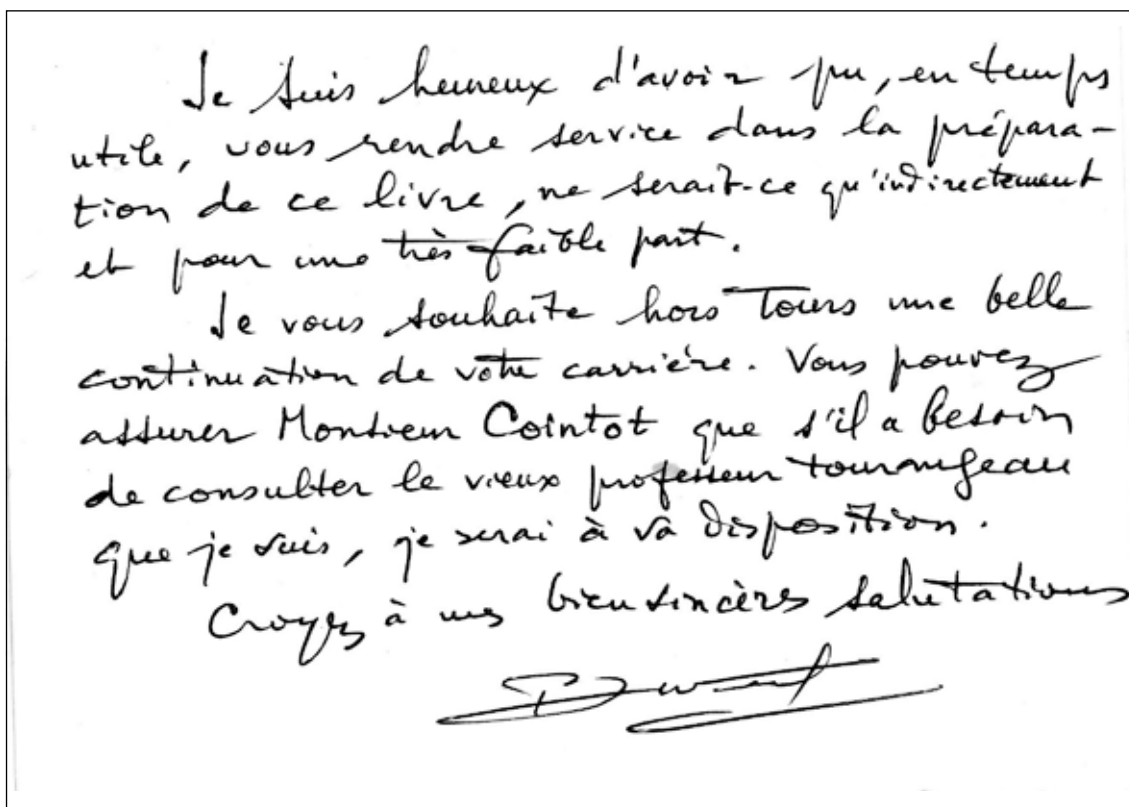
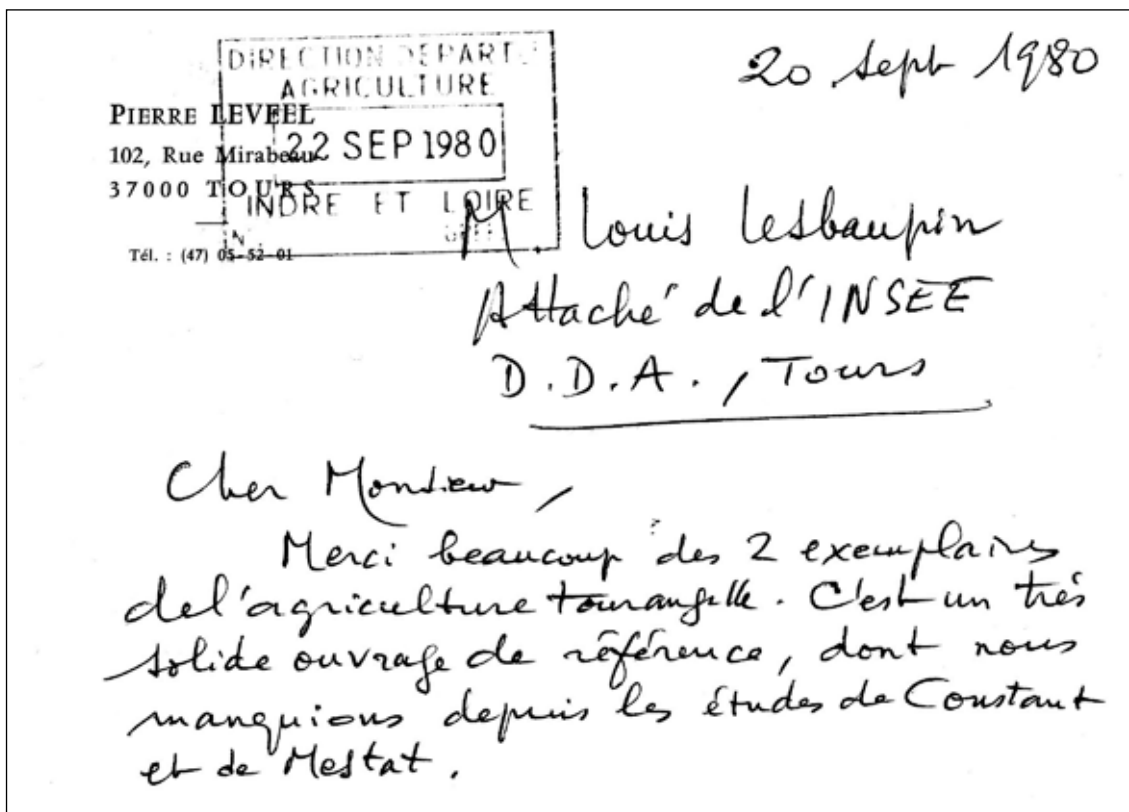
**PRODUCTION VEGETALE 1977**

	ha	%	dont	Production 1000 Qx
- Céréales (semences incluses)	208.000	55,1	21,4	7.355
dont Blé tendre	88.400		0,3	3.040
Blé dur	1.000		18,4	20
Orge	69.600		3,3	1.995
Avoine	12.500		8,8	396
Maïs	33.214			1.820
- Plantes sarclées	7.000	1,9		
Oléagineux	6.200	1,6		86
- Légumes frais de plein champ	1.523	0,4		
- Cultures fourragères	64.300	17,1	4,8	
dont Prairies artificielles	18.000		10,1	
Autres	38.000		2,2	
- Divers	12.977	3,4		
TOTAL terres labourables	300.000	79,5		
- Surfaces toujours en herbe (> de 3 ans)	56.000	14,8		
Vignes	13.976	3,7	1,4	297 (1000HI)
dont Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C.)	5.256			134 (1000 HI)
Vin de Consommation Courante (et vin de pays)	7.956		2,1	163 (1000 HI)
- Cultures fruitières	3.885	1,0		587 (1000 Qx)
- Cultures maraichères (seulement)	240	0,1		
- Divers	3.462	0,9		
Surface Agricole Utilisée du Département	377.563	100,0		

**PRODUCTION ANIMALE 1977**

	Effectif au 31/12/1977 en têtes	Production Tonnes de viande nette 1000 HI ou 1000 Œufs
- Bovins	152.400	9.053 T. de viande nette 2.001 (1000 HI lait)
dont Vaches (laitières, nourrices et réforme)	3.500	186 T. de viande nette
- Chevaux	54.000	4.551 T. de viande nette
- Porcs	70.000	939 T. de viande nette
dont Truies (mères et jeunes)	48.000	110 T. de viande nette
- Ovis	27.000	105 (1000 HI lait)
dont Brebis-mères (non traites)	23.000	134.650 (1000 Œufs)
- Caprins		
dont Chèvres		
- Poules pondeuses	770.000	

Document 32  
Carte de P. Levellel



Document 33

Couverture dédiée par M. Louault de l'ouvrage *L'agriculture tourangelle***MINISTÈRE de l'AGRICULTURE****Direction Départementale d'Indre & Loire****- SERVICE STATISTIQUE -**Cité Administrative du Cluzel  
61, Avenue de Grammont, 37041 TOURS-CEDEX

# **L'AGRICULTURE TOURANGELLE**

Approche économique et géographique

*par F. LOUAULT*  
Agrégré de Géographie

La frappe et la mise en page ont été réalisées par Mme Thérèse WILMART, secrétaire ; les graphiques et la cartographie sont de Melle Agnès BERGERON, dessinatrice, à partir des originaux de l'auteur. M. Louis LESBAUPIN, chef du Service Statistique, a assuré la coordination et apporté son appui technique.



Pour Monsieur Louis LESBAUPIN, à qui revient l'initiative de ce travail qui fut l'occasion d'une longue et fructueuse collaboration. En hommage à celui qui fut l'égal d'un coéquipier, tant dans la préparation de ce dossier que de mes divers autres travaux -

Toute reproduction des présents textes et documents est interdite sans autorisation écrite de l'auteur et de la Direction Départementale de l'Agriculture d'Indre-et-Loire

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'F. Louault'.

## SERVICE CENTRAL : CHEF DE BUREAU

Le chef du service, M. Guy Le Hégarat, m'avait proposé en diverses occasions de venir au service central des Enquêtes et Études statistiques (SCEES) à Paris. Je n'avais pu y répondre tant que mes enfants ne s'étaient pas émancipés ou, tout au moins, en bonne voie de le faire.

En 1980, cette incertitude était quasiment levée. Je pouvais donc accepter le poste offert au sein du bureau Administration générale et Diffusion (BAGD) à compter du 29 septembre. Cette mutation ne donna lieu à aucune négociation ni engagement de part et d'autre sous quelque forme que ce fût. Je n'y allais pas pour faire carrière mais comme tout chat curieux de sa maison. J'avais humé enquêteur, puis le régional, le départemental, il me restait le central ! Mes collègues s'étonnèrent que, bien installé à Tours où, professionnellement, j'avais fait mon trou, je quittasse tout pour la capitale.

À une collègue curieuse, d'une insistance déplacée, je répondis, lassé :

« J'y vais pour entretenir une danseuse !

— Et pourquoi une danseuse ? me rétorqua-t-elle.

— Parce que c'est l'usage dans mon milieu ! »

Bec cloué, elle décampa et ne m'importuna plus ! Je connais assez bien l'histoire de ma famille pour savoir qu'aucun de mes ancêtres proches n'entretint une danseuse Des chevaux, oui. Un de mes grands-oncles « faisait courir ». Admirateur d'Edgar Degas, inconsciemment m'était venu à l'esprit *Le foyer de la danse à l'Opéra* – à moins que ce ne soit *Répétition de ballet*<sup>1</sup>, je ne sais ?

Je pris donc mes fonctions<sup>2</sup> au sein du BAGD, coraqué par le chef du bureau, M. Patrice Muller, qui m'expliqua, me forma pendant dix mois afin que je puisse lui succéder dans les meilleures conditions. Il est devenu un ami et l'est encore aujourd'hui.

À ce propos, je ne puis m'empêcher de remarquer que l'usage entre collègues de s'appeler par son prénom, de se tutoyer, ne garantit ni une bonne et franche camaraderie ni un bon passage de consignes, qui fréquemment s'effectue par-dessous la jambe ! Le partant rêvant de son nouveau poste, pressé d'en finir, bâcle la transmission du savoir et des dossiers. Une honte, surtout dans un service public où l'on se doit d'assurer la continuité. Je n'ai pas eu cet écueil ! « Mes classes » ayant sans doute été pertinentes, je fus nommé chef du bureau<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> août 1981.

L'extrait du *Bottin administratif* de 1984<sup>4</sup> montre la place du BAGD dans l'organigramme du service et donne un résumé de ses attributions. Je dis « résumé » car, de fait, elles étaient beaucoup plus étendues. De manière générale, quand quelqu'un ne savait à qui s'adresser, nous étions saisis d'une manière ou d'une autre.

Outre la coordination et la gestion des moyens accordés aux services de Statistique, c'est-à-dire crédits et personnel, il y avait ce qui ressortait de l'intendance. Celle dont nous avions la maîtrise (courrier, téléphone, achat de fournitures, etc.) et celle dont nous n'étions que l'interface entre la nécessité et le service compétent du ministère (gestion budgétaire du personnel, maintenance du bâtiment, mobilier, réfection des bureaux).

---

1. La première œuvre est une toile datée de 1872 qui se trouve au musée du Louvre ; la seconde est un pastel gouaché de 1875 faisant partie d'une collection new-yorkaise. Degas aimait et les chevaux et les danseuses !

2. Note de service SCEES/CAB/100 n° 0004 du 30 septembre 1980.

3. Note de service SCEES/CAB/100 n° 0002 du 2 juillet 1981.

4. *Bottin administratif*, 1984, p. 203-204. Voir document 34.

L'éloignement ne facilitait guère les relations. Entre le 4, avenue de Saint-Mandé et le 78, rue de Varenne, siège du ministère, il y avait une demi-heure de trajet en empruntant le métropolitain. Pour ce qui était de l'Insee, porte de Vanves, c'était 20 minutes de plus. Nous y allions plus rarement.

La coordination des actions de diffusion de la documentation et des publications statistiques, et l'archivage comprenaient en outre : la réponse à la demande, soit sur place, soit par correspondance ; les travaux d'impression qui, selon les publications, ressortaient soit de l'Imprimerie nationale ou des ateliers propres au service sis à Beauvais et Toulouse, soit de ceux gérés par les services régionaux (SRSA) à Metz, Poitiers, Rennes.

Une équipe compétente, ayant le sens du service public, aimant son travail, dévouée, m'entourait et faisait face à l'ensemble des tâches qui nous incombait. J'observai une différence d'approche entre l'agent travaillant en province et celui en centrale. Le premier aimait son travail pour l'action en elle-même, tandis que le second la replaçait toujours dans le cadre de l'État et le sens à lui donner. Un esprit grand commis hérité de la monarchie. J'aimais !

Lorsque l'on me présenta en tant que nouveau chef du bureau à l'atelier de Beauvais et à la cellule de diffusion du BAGD, qui se trouvait au sein du Centre national d'exploitation d'enquêtes statistiques de Toulouse, les agents exprimèrent le souhait d'avoir des relations plus suivies avec l'échelon central, ayant l'impression d'être abandonnés à eux-mêmes, sans retour sur leur travail et sans qu'on daigne les écouter et prendre en compte leurs difficultés. Aussi, je décidai de m'y rendre au moins une fois par semestre afin de répondre à cette attente que je comprenais et partageais entièrement. Je le fis tout au long de mes cinq années de fonction.

Je dépendais directement du chef du service et de son adjoint, M. Alain Ferragu<sup>5</sup>, qui visait tous les documents que je pouvais émettre (notes de service, correspondance) soumis à la signature de M. Le Hégarat. Le corps de texte était rarement remis en cause. Il n'en allait pas de même de la conclusion, trouvée fréquemment trop catégorique, trop nette, sans nuances, qu'il modifiait en ce sens, mais c'était, quand même, très agréable de travailler avec lui. J'en garde un excellent souvenir, dont je lui fais part chaque fois que je le rencontre. Nous avons tous les deux des origines malouines.

M. Le Hégarat était quelqu'un de droit, prenant ses responsabilités, « défendant la boutique fondée par M. Théodore ». La « boutique » comprenait le « fonds de commerce », c'est-à-dire l'ensemble des statistiques produites par le service, particulièrement les résultats des recensements généraux de l'agriculture, dont beaucoup de gens ou d'organismes étaient friands, et la « famille statistique », c'est-à-dire le personnel quels que soient son grade, son affectation et ses attributions. Le « fonds de commerce » était valorisé par des conventions visées par le BAGD, et la « famille » en intervenant dans l'avancement, les affectations.

Le BAGD assistait à toutes les commissions administratives paritaires (CAP) de corps afin de veiller au bon avancement des gens du service. Quelques jours avant qu'il ne quittât ses fonctions, M. Le Hégarat me demanda de monter le voir avec mon agenda. Il le compara au sien et vérifia que j'avais bien noté toutes les dates des CAP à venir. Coup de chance, j'étais mieux à jour que lui.

Tous les jeudis matin, il y avait réunion du service, à laquelle participaient sous-directeurs, chefs de bureau et autres cadres responsables d'unités telles que le Réseau d'information comptable agricole (Rica). Elle donnait lieu à un échange mutuel d'informations et à des instructions d'exécution. Je n'ai pas connu de chef de service qui diffusa mieux

---

5. Administrateur hors classe de l'Insee.

l'information à ses cadres que M. Le Hégarat. À 7 heures de matin, il était à la photocopieuse du 4<sup>e</sup> étage pour reproduire les documents qu'il nous destinait. Ainsi, nous eûmes connaissance de la teneur de la lettre plafond<sup>6</sup> de M. Pierre Mauroy, Premier ministre, adressée à M. Michel Rocard, alors ministre de l'Agriculture. Le ton en était peu amène. Je sais bien que ce n'était pas M. Mauroy qui l'avait écrite, mais il l'avait signée ! Je suppose que c'était un ton politique pour les béotiens extérieurs qui en auraient eu connaissance ?

Trois anecdotes concernant M. Le Hégarat le décrivent mieux que je ne pourrais le faire.

La première :

Je l'informai d'une décision que j'avais prise concernant une personne ; il me dit :

« C'est une connerie ! »

Je lui développai l'argumentaire de cette décision. Réponse :

« Je vous dis que c'est une connerie, mais j'en assume la responsabilité en tant que chef du service ! »

Finalement, nous ne subîmes pas les conséquences craintes.

La deuxième :

Nous embauchâmes au milieu du mois de novembre une vacataire secrétaire sténodactylo. On vint me prévenir que, du fait des règles d'arrêt de la comptabilité publique en fin d'année, cette personne ne pourrait être payée qu'en janvier de l'année suivante. Je considérai qu'il était intolérable qu'elle ne touchât rien avant Noël. Je décidai que je lui ferais un chèque personnel d'acompte peu avant les fêtes. Elle me rembourserait lorsqu'elle aurait perçu son salaire.

Quelques jours après, incidemment, j'en parlai à M. Le Hégarat qui me dit :

« Ce n'est pas à vous de faire ce chèque mais à moi ! »

J'eus beau argumenter, il s'entêta et fit son chèque, qu'il remit personnellement à la jeune femme.

La troisième :

Au 4<sup>e</sup> étage, l'accès au palier de l'ascenseur se faisait par un couloir au bout duquel il y avait une porte vitrée à deux battants montés en va-et-vient avec de forts ressorts. M. Le Hégarat, toujours pressé, chargé, sortit de son bureau, tenant de la main gauche son attaché-case imposant et, sous son bras droit, un gros dossier à sangle. Mme Anne-Marie Belloche<sup>7</sup>, le voyant ainsi encombré, gentiment lui ouvrit le battant et le tint pour qu'il pût passer.

M. Le Hégarat lui dit :

« Vous n'avez pas autre chose à faire ? »

Immédiatement, elle lâcha le battant qui frappa brutalement le côté droit du chef du service et lui fit échapper son ou ses dossiers ! Fin de l'épisode.

Quelques semaines après, nous étions le 24 décembre, 16 heures étaient dépassées, M. Le Hégarat demanda à Mme Belloche de monter dans son bureau. Sur le point de rentrer chez elle pour préparer son réveillon, elle s'inquiéta de ce qu'il risquait de lui demander. Elle entra pour s'entendre dire :

« Si vous le permettez, je voudrais vous embrasser et vous souhaiter un joyeux Noël ! »

Cette évocation de Mme Belloche me fait souvenir d'une autre anecdote me concernant.

6. Instructions financières données par le Premier ministre à chacun des membres de son gouvernement pour la préparation du budget de l'année suivante.

7. Les trois anecdotes concernant Mme Anne-Marie Belloche lui ont été soumises pour accord et autorisation de publier, qu'elle a eu la gentillesse de m'accorder par courriel du 8 décembre 2014 19 h 07.

Avenue de Saint-Mandé, les bureaux du BAGD étaient sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée : les services généraux, la documentation, sa salle de consultation, la diffusion avec le cadre chapeautant cette partie ; au troisième étage : le secrétariat, l'adjointe administrative (Mme Strack), la gestion des crédits (Mme Cathrin), la gestion du personnel (M. Macé) et mon bureau. Dans la matinée, je faisais un tour au troisième étage, disant bonjour à chaque agent, les écoutant, répondant à leurs interrogations et, parfois, faisant un peu d'humour si je trouvais un motif de l'exercer.

Un matin, je rentrai dans le bureau de Mme Belloche, qui travaillait avec M. Macé dans la cellule Gestion du personnel. Je la saluai et ne pus m'empêcher de lui dire :

« Comment vous vous êtes habillée ce matin ? Vous avez enfilé un sac à patates !

— M. Lesbaupin, ma jupe-culotte sort de chez un très bon faiseur !

— N'empêche que c'est un sac à patates ! »

Quelques semaines passèrent, il fallait que je me rende au ministère pour traiter de plusieurs dossiers concernant des personnels de la statistique. Rendez-vous avait été pris à 11 heures. Je demandai à Mme Belloche de m'accompagner, du fait de sa meilleure connaissance de chaque cas, et lui annonçai que, pour prix de sa collaboration, je l'invitais à déjeuner dans un restaurant<sup>8</sup> proche de la rue de Varenne. Le matin du rendez-vous, elle se glissa dans mon bureau, vêtue d'un petit tailleur style Chanel, chaussures à talons, et m'interrogea :

« Cela vous va-t-il, M. Lesbaupin ? »

Au restaurant, nous fûmes remarqués !

Le 10 mai 1981, changement ! M. Mitterrand fut élu président de la République et je devins grand-père pour la première fois !

Parmi tous les textes législatifs ou réglementaires qui furent publiés, quelques-uns influencèrent notre gestion. Je citerai :

- 39 heures hebdomadaires, cinquième semaine de congés payés<sup>9</sup> ;
- promulgation des lois Defferre sur la décentralisation – la statistique y échappe<sup>10</sup> ! – ;
- retraite à soixante ans, cinquante-sept ans pour les fonctionnaires<sup>11</sup> ;
- droit et obligations des fonctionnaires<sup>12</sup> ;
- contrats à durée déterminée qui nous obligèrent à revoir nos contrats d'enquêteur<sup>13</sup>.

Mais aussi évolution technologique conduite par la chef du bureau Méthodes et Applications scientifiques (Mme Gouet) :

– équipement des SRSA en « machines à traitement de statistiques », désignation donnée à cette micro-informatique balbutiante afin que le contrôleur financier en accepte la dépense. Le SCEES était le premier service statistique extérieur à s'équiper. Ne murmurait-on pas que nous étions en avance au regard de la maison mère Insee ? En comparaison de ce dont nous disposons aujourd'hui, leur capacité mémoire était faible : disquettes de

8. Lorsque j'invitais une collaboratrice ou un collaborateur, je payais personnellement la note du restaurant, sans faire de frais de déplacements fictifs pour me rembourser.

9. 13 janvier 1982, décret.

10. 3 mars 1982.

11. 1<sup>er</sup> avril 1983.

12. Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, titre I, dite « loi Le Pors » ; Fonction publique de l'État, loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, titre II.

13. Référence non retrouvée.



8 pouces ; disque dur pesant à lui seul 1 kilogramme, mais la statistique agricole s'informatisait ! La peur de l'inconnu était annihilée<sup>14</sup> ;

- création d'une base de données et logiciel de recherche ;
- cartographie automatique ;
- résultats statistiques sur microfiches argentiques reproductibles ;
- premières machines à traitement de texte venant remplacer les machines à écrire International Business Machine Corporation (IBM) à boules ;
- premiers tableurs.

En 1965, pour calculer<sup>15</sup>  $1+r = \sqrt[n]{A/a}$ , on avait recours à la table de logarithmes imprimée. En 1975, une calculette Hewlett Packard ou Texas Instrument le permettait. En 1985, l'apparition de la micro-informatique allait encore simplifier. Quelle évolution en si peu de temps !

Cette observation faite, reprenons le fil de notre propos. Le BAGD ne chôlait pas. Il fallait appliquer, transmettre, expliquer, justifier, et cela pour l'ensemble des services dépendant de la statistique agricole, soit 95 départements, 22 régions, l'atelier de Beauvais et le centre de Toulouse.

Nous adaptâmes la formation dispensée pendant deux jours aux nouveaux attachés affectés en département afin qu'ils puissent répondre dès leur arrivée aux problèmes concrets de fonctionnement de leur service : place dans l'organigramme de la DDA, difficultés de fonctionnement, délégation de crédits, recrutement d'enquêteurs, formation, gestion, etc. Il semble que ce fut apprécié.

De même, dans un souci de simplification et de clarté, nous modifiâmes la présentation de la situation financière que les services départementaux et régionaux devaient nous fournir l'année écoulée à titre de compte rendu de leur gestion, en la limitant aux variables essentielles que nous étions en mesure d'exploiter.

Ce n'était pas toujours évident de répondre aux attentes des services. Ainsi, nous dûmes rédiger une circulaire sous double timbre, Agriculture et Économie-Finances, à destination des trésoriers-payeurs généraux pour le paiement des comptabilités du Réseau d'information comptable agricole aux centres de gestion qui les tenaient. Je reçus l'ordre vers la mi-décembre. Je me jurai alors qu'elle sortirait dans les six mois à venir. J'ouvris une fiche sur laquelle je notai au fur et à mesure les étapes de son parcours. J'avais beau relancer, cela n'avancait guère. En octobre, elle était bloquée au ministère des Finances, rue de Rivoli. Je m'y déplaçai. Je fus reçu. Les bureaux étaient encore dans les combles du Louvre. À ma question : « Pourquoi cette circulaire n'est pas encore signée ? », mon interlocutrice me répondit :

- « Elle n'est pas conforme.
- Mais en quoi ?
- Vous avez écrit ministère de l'Économie, des Finances, il manque "et du Budget".
- C'est tout ?
- Oui !
- Je vais la compléter immédiatement et vous la ramène pour signature. »

14. Paragraphe rédigé avec l'aide de mon collègue et ami M. Michel Roussel, cf. son courriel du 12 décembre 2014 12 h 17, qui me précise, en outre, que vu le poids de l'équipement, il dut renforcer au 2<sup>e</sup> étage le plancher du local, et qu'un iPad d'aujourd'hui est 100 fois plus performant !

15. Taux de rendement d'un capital « a » devenu, au terme de « n » années, « A ». Il fallait que je case au moins une formule dans ce texte, sans cela qu'auriez-vous pensé ?

Une chance, elle était sous traitement de texte. Nous pûmes donc la rectifier et la reporter pour signature. Au final, elle ne fut diffusée que début décembre. Je n'étais pas plus doué que les autres ! Je n'avais gagné que quelques jours sur le délai habituel d'un an !

#### AUTRES ÉVÉNEMENTS

Tous les ans, au Salon de l'agriculture, porte de Versailles, le SCEES avait son stand. Nous avions recours à un graphiste décorateur spécialisé dans ce genre de manifestation. Le cadre du BAGD, chargé de la diffusion, en était le maître d'œuvre. À ce titre, il organisait et supervisait l'installation, la décoration. Y étaient mises en valeur enquêtes, études, publications. Les visiteurs, les agents de la documentation, en service pour répondre aux demandes d'information, appréciaient ce contact direct. Le matin de l'ouverture du Salon, le chef du service et moi-même étions présents pour accueillir notre ministre et les personnalités qui l'accompagnaient. C'était notre vitrine, la seule de cette importance et de cette qualité.

En 1982, le ministère de l'Agriculture fêtait ses cent ans. Mme Édith Cresson, alors ministre, commémora cet événement par l'édition d'un ouvrage<sup>16</sup> dans lequel la sous-direction de l'Information en retraça l'évolution.

Nous y contribuâmes en faisant reproduire en affiche le « Questionnaire de la statistique agricole décennale de 1882 ».

Preuve de notre accompagnement tout au long de ces années.

Une réception à laquelle étaient conviés tous les agents du ministère fut organisée dans le parc de l'hôtel de Villeroy, dit « hôtel du ministre », arrosée des bouteilles offertes à Mme Cresson, regroupées par grandes zones de production. Cette heureuse initiative fut d'autant plus appréciée que beaucoup de personnes travaillant là depuis des années découvraient le parc ! En temps normal, il n'était pas évident de se trouver un motif d'accès acceptable !

Mars 1983, M. Michel Rocard fut nommé ministre de l'Agriculture. Il réunit dans l'amphithéâtre du ministère, salle jaune, tous les directeurs, sous-directeurs et chefs de bureau de son administration. Il se présenta avec son « staff », nous prévint que si on voulait faire passer une mesure administrative non conforme à la politique gouvernementale, il faudrait se montrer plus intelligent que son cabinet, dont le directeur était alors Jean-Paul Huchon. Des quatre ministres sous lesquels j'ai eu l'honneur de servir (Mme Cresson, 1981-1983 ; M. Rocard, 1983-1985 ; M. Nallet, 1985-1986 ; M. Guillaume, 1986), M. Rocard est le seul à avoir réuni, dès sa prise de fonction, ses cadres, chefs de bureau compris.

#### LE GRAND CHAMBARDEMENT

Au début de l'année 1985, appelés à d'autres fonctions, MM. Greiner, sous-directeur des Synthèses statistiques et des Revenus, Rimkine, secrétaire permanent du comité de direction du Réseau d'information comptable agricole, Le Hégarat, chef du service, quittèrent le SCEES.

M. Jeantet, successeur de M. Le Hégarat, prit ses fonctions de chef du service le 1<sup>er</sup> avril 1985. Dans la matinée, il me convoqua pour me faire part de son désir de me voir quitter mon poste, me laissant le délai nécessaire à ce que je me trouvasse une nouvelle affectation. Je fus estomaqué mais, en fait, cela rejoignait mon envie balbutiante de me trouver

16. De fait, c'est un supplément au *Bulletin technique d'information* (BTI), n° 367-368, ISBN 2-11-084555-4. La statistique agricole y est évoquée p. 90.

des responsabilités moins stressantes, plus ouvertes vers l'extérieur, dans la diffusion par exemple.

La direction du Personnel de l'Insee (M. Turlot) m'a aidé beaucoup dans cette recherche. Je ne saurais trop l'en remercier. Je passe sur les vicissitudes inhérentes à ce genre de démarche. Finalement, un poste d'administrateur était offert à la direction régionale de l'Insee d'Orléans, service des Études. Je connaissais le directeur, M. Bréas, du temps où j'étais à Tours « agent privilégié de l'Insee ». Il voulait bien m'accueillir dans le cas où un administrateur en titre ne postulerait pas, le modèle d'origine étant préférable à un « ersatz ». Je comprenais ! La chance me favorisa. J'eus le poste. Je pris mes fonctions le 1<sup>er</sup> août 1986. J'allais humer autre chose !

### POISSON D'AVRIL

La presse, la télévision, même des services dupent leurs concitoyens d'un poisson d'avril. Je trouvais dommage qu'au SCEES, aucune initiative ne nous associât à cette farce ! Notre ego nous l'interdisait-il ? Je décidai de changer cela.

Le SCEES au 4, avenue de Saint-Mandé disposait de cinq places de parking pour une centaine d'agents présents. Si nous les supprimions pour installer une œuvre d'art embellissant notre environnement ? Ne serait-ce pas un beau « poisson d'avril » ?

En Touraine, un week-end, je libérai ma plume. Une fois terminé, je me rendis compte que M. Le Hégarat n'accepterait jamais la diffusion de ce brûlot. Écartelé en permanence entre sa bonté naturelle et ses responsabilités de chef d'un service, ce texte serait pris comme une flèche de plus dans son corps supplicié de saint Sébastien. Non, je ne pouvais pas lui faire cela ! Nous étions en mars 1985.

En mars 1986, j'étais sur le départ<sup>17</sup>. M. Jeantet était chef du service. J'avais avec lui des relations libres et courtoises. Je lui soumis mon projet, ne voulant pas que cela se fit dans son dos, Impassible, il feuilleta le dossier, me le rendit, disant :

« Prenez vos responsabilités.

— OK, c'est un blanc-seing ! Je fais procéder au tirage ! »

Aussitôt, je convoquai la secrétaire (Mlle Talboom) pour qu'elle frappât le texte, qui comprenait quatre stencils, lui recommandant le plus grand secret. Il ne devait y avoir aucune fuite d'ici le 1<sup>er</sup> avril. Elle se rengorgea de ma confiance. La connaissant, je savais que le secret serait bien gardé. Je prévins le responsable du tirage (M. Blomme) et lui tins le même discours. Lors du tirage, il prit la précaution de s'enfermer à clé dans son atelier. Le 1<sup>er</sup> avril, aux aurores, je déposai moi-même dans chaque case à courrier notre poisson d'avril. « Singé illisible » au lieu de « Signé illisible », en bas de la circulaire, est une faute de frappe non détectée lors de la relecture !

La durée de cette farce dans les esprits ne dépassa pas les 36 heures. Disons que le surlendemain, à la cantine, plus personne n'y croyait. Certains s'étonnèrent que j'en fusse l'auteur. Il arrive qu'elle soit encore évoquée aujourd'hui.

Le 1<sup>er</sup> juin, mon successeur, M. Back, prit ses fonctions.

Temporairement chargé de mission auprès du chef du SCEES à compter de cette même date, je rédigeai un rapport sur la formation à la fois des cadres agricoles au regard de la technique statistique et des jeunes attachés sortant de l'Ensaë vis-à-vis de l'agriculture.

17. Ma mutation à la direction régionale de l'Insee d'Orléans paraît dans la note d'information du 24 mars 1986, n° 164/180.

Fin juin, je quittai définitivement Paris. À compter du 1<sup>er</sup> juillet, j'étais en vacances. Le chat regagnait ses pénates, ayant humé, sans danseuse, tout son saoul pendant presque six ans de vie parisienne !

### REMERCIEMENTS

Je suis dans l'impossibilité de remercier nominativement toutes les personnes avec lesquelles j'ai travaillé au cours de ces six années. La liste prendrait plusieurs pages et serait incomplète de par ma mémoire défaillante ! Aussi vais-je me contenter de citer mes collègues proches, non déjà nommés dans ces souvenirs : Mmes Alleyrat, Caloux, Deffès, Leblanc, Piquemal (ex-Mlle Bazin), Schwartz ; MM. Bertin, Kerihuel († 1999), Meyer-Roux, Omnès, Rey († 2004), Touzelet. Sans omettre mes fidèles amis : Jean-Jacques Lalarderie, Alain Prévot, Jean-Claude Quaglia († 2012), Jean-Claude Renaud, Jean-Marie Stephan. Mes excuses à tous les oubliés, mes pensées amicales les accompagnent.

Bureau Administration générale et Diffusion

Document 34

Extrait du *Botin administratif* de 1984

**SERVICE CENTRAL des ENQUÊTES et ÉTUDES STATISTIQUES (S.C.E.E.S.)**

4, av. de Saint-Mandé (12<sup>e</sup>), 75570 Paris Cedex 12. ☎ (1) 344.53.00.  
 Pour tous renseignements statistiques ☎ (1) 344.46.33.

Le service central des enquêtes et études statistiques est chargé de concevoir et de coordonner les actions ayant pour objet l'information statistique dans le domaine agricole, forestier et rural et dans celui des industries agricoles et alimentaires.

**Chargé de mission auprès du chef de service :** Greiner, administrateur hors classe de l'I.N.S.E.E., chargé de la coordination générale. —  
 Rimine, ingénieur en chef de génie rural, des eaux et des forêts, secrétaire permanent  
 du Comité de Direction du Réseau d'Information Comptable Agricole.  
**Chargé de mission auprès du chef de service :** Gay, chargé des liaisons avec les organismes internationaux dans les questions de statistique agricole et du développement des statistiques administratives.  
 Secrétaire : Mme Schwartz.

Secrétaire permanent du Comité de direction du Réseau d'Information Comptable Agricole  
 rural, des eaux et des forêts.  
 Préparation et exécution des décisions du Comité (arrêté du 15-2-67). — Gestion du R.I.C.A., grâce aux moyens financiers du ministère de l'Agriculture et de l'I.N.S.E.E. —  
 Origine française de liaison avec le Réseau C.E.E.

Secrétaire de la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation  
 Secrétaire : Greiner, administrateur hors classe de l'I.N.S.E.E.

Préparation et comptes rendus des délibérations de la Commission en liaison avec l'I.N.S.E.E. et le Secrétariat Général de la Commission des Comptes et des Budgets Économiques de la Nation.

Bureau administration générale et diffusion  
 Chef du bureau : Lestebaut, attaché de l'INSEE  
 Coordination et gestion des moyens accordés aux services techniques et statistiques approuvés par le Conseil National de la Statistique. — Coordination des actions de diffusion des services techniques de statistique agricole (échange et diffusion de la documentation statistique, diffusion des publications statistiques).

Bureau des méthodes et des applications scientifiques  
 Chef du bureau : Gouet, administrateur de l'I.N.S.E.E.  
 Chargé de mission auprès du chef de bureau :  
 Fourrier, ingénieur en chef d'agronomie. — Meyer-Roux, ingénieur en chef d'agronomie, conseiller scientifique en matière de mécanisation.

Coordination des déplacements liés à l'exécution du programme d'enquêtes et de travaux statistiques. — Applications scientifiques.

**SOUS-DIRECTION des STATISTIQUES des EXPLOITATIONS AGRICOLES et FORESTIÈRES**

Sous-directeur : Rey, ingénieur du génie rural des eaux et des forêts.  
 Coordination des travaux de l'ensemble des services techniques de statistique agricole dans les domaines des structures, des productions végétales et animales.

Bureau des Structures et de l'Environnement des Exploitations Agricoles  
 Chef du bureau : Bertin, ingénieur en chef d'agronomie.  
 Réalisation des recensements, enquêtes et travaux statistiques concernant les structures des exploitations agricoles, la population agricole, les équipements et aménagements forestiers, la zone de montagne, l'espace rural, etc.

Bureau des Statistiques Végétales et Forestières  
 Chef du bureau : Chanry, chargé de mission.  
 Réalisation des enquêtes et travaux statistiques concernant les productions végétales et forestières. Enquêtes sur l'Union européenne. — Travaux de conjonction et de présentation de publications de notes mensuelles et complètes rendus d'enquêtes.

Bureau des Statistiques Animales  
 Chef du bureau : Berger, ingénieur d'agronomie

Réalisation des enquêtes et travaux statistiques sur les productions animales. — Travaux de conjonction et de présentation.  
 Publications de notes hebdomadaires, mensuelles trimestrielles et complètes rendus d'enquêtes

**SOUS-DIRECTION des STATISTIQUES des INDUSTRIES AGRICOLES et ALIMENTAIRES**

Sous-directeur (I. I.) : Kerhuil, administrateur hors classe de l'I.N.S.E.E.  
 Coordination des travaux de l'ensemble des Services Techniques de Statistique Agricole sur les Industries Agricoles et Alimentaires.

Bureau Statistiques d'Entreprises  
 Chef du bureau (I. I.) : Camp, chargé de mission.  
 Réalisation des enquêtes annuelles d'entreprises auprès des Industries Agricoles et Alimentaires (secteur privé et coopératives). — Publication des données sur les entreprises.

Bureau des Enquêtes de Branches  
 Chef du bureau : Niehou, ingénieur d'agronomie.  
 Coordination des enquêtes de branches. — Réalisation des enquêtes auprès des Industries Laitières. — Tutelle des organismes professionnels agréés en matière statistique. Publication des données sur les branches et les produits.

**SOUS-DIRECTION des SYNTHÈSES STATISTIQUES et des REVENUS**

Sous-directeur (I. I.) : Greiner, administrateur hors classe de l'I.N.S.E.E.  
 Synthèse et coordination des travaux de l'ensemble des Services Techniques de Statistique Agricole dans les domaines économiques et scientifiques

Bureau des Statistiques Annuelles et de la Conjonction Générale  
 Chef du bureau : Priéol, attaché de l'I.N.S.E.E.  
 Élaboration de la Statistique Agricole Annuelle, des Lignes d'approvisionnement et des statistiques du Commerce extérieur et agronomiques. — Synthèse des travaux de Conjonction.

Bureau des Comptes et Revenus et des forêts  
 Chef du bureau : Barchet, ingénieur du génie rural des eaux et des forêts.  
 Élaboration des comptes départementaux de l'agriculture, des comptes par catégories d'exploitations, des comptes des ménages agricoles. — Présentation à la Commission des Comptes de l'Agriculture. — Liaisons avec l'I.N.S.E.E. — Réalisation d'enquêtes et d'études statistiques sur les revenus

Centre national d'exploitation d'enquêtes statistiques de Toulouse  
 Chef de centre : Cordier, chargé de mission de l'I.N.S.E.E.

Atelier national d'impression, de crible et de dédoublement de Brevards  
 Chef d'atelier : Mme Carton

Document 35  
Poisson d'avril, avril 1986

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES  
SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES  
4, Avenue de Saint-Mandé 75570 PARIS CÉDEX 12

Note à  
tous les Agents du SCEES

BUREAU :

Tél. :

Poste :

10 20 30 40

N/RM : SCEES/

V/RM :

Objet : Amélioration de l'environnement  
artistique du SCEES.

Paris, le

1 AVRIL 1986

Je viens d'être avisé d'un projet tendant à installer une oeuvre d'art monumentale sur une partie du parking attribué au SCEES, ceci dans le cadre de la politique de la rénovation artistique des bâtiments publics et de leur environnement.

Trois projets m'ont été transmis et je considère qu'il appartient à tous les agents du Service de se prononcer sur ceux-ci.

Aussi, je vous demande de bien vouloir étudier attentivement les trois fiches que je joins et de me faire part par la voie hiérarchique de vos avis motivés.

Je vous en remercie par avance

Le CHEF du SERVICE CENTRAL  
des ENQUÊTES et ETUDES STATISTIQUES

signé illisible

Pièces jointes :

ler projet

Sculpteur : Niki de SAINT-PHALLE

née en 1930 à Neuilly-sur-Seine

Références professionnelles : 1956 - Première exposition à Saint-Gall (Suisse)  
1962 - Participation à la réalisation de Dylaby, labyrinthe dynamique pour le Stedelijk Museum d'Amsterdam  
- Exposition Cathédrales et Autels-Galerie Rive droite - Paris

Oeuvres marquantes réalisées: - HON - Musée d'art moderne de Stockholm 1966  
- Le Paradis Fantastique - pavillon français de l'exposition universelle de Montréal 1967  
- Nana Maison - Musée Galliera 1968

Description du projet soumis :

Inspirée de son oeuvre antérieure "HON" et tirant partie de la place disponible, l'artiste propose une gigantesque femme couchée dont le corps est un labyrinthe, soutenue par une charpente métallique de trois étages, composée de grillage recouvert de bandes imprégnées de colle, peinte de couleurs vives et brillantes. "HON" représente une pondeuse dilatée, ressemblant elle-même à un oeuf, selon le célèbre critique d'art Ult-Linde.

Commentaire de la Commission artistique +

Si d'aucuns pourront établir un parallèle abusif entre le labyrinthe et l'Administration, la Commission note cependant que ce projet ne saurait mieux symboliser notre Agriculture féconde.

0

0 0

2ème projet

Sculpteur : César Baldacinni dit CESAR

né en 1921 à Marseille

Références professionnelles : 1955 première exposition chez Lucien DURAND - Paris

1957 exposition chez Claude-Bernard - Paris

1960 XVI Salon de Mai

1961-1969 : Empreintes humaines prélude aux expansions célèbres dans le monde entier

Description du projet soumis :

Sur un piédestal en marbre de Carrare, une compression d'ordinateur (dans un souci d'économie, le Ministère de l'Agriculture fournissant le matériel nécessaire) symbolisant éminemment le complexe de la rue de Picpus et de l'avenue de St-Mandé.

Cette compression sera peinte en bleu (les agents utilisant l'informatique ne voyant que cette couleur) en rose (car ils espèrent voir la vie comme cela), en vert (symbole de l'Agriculture). Les quelques déchets d'ordinateur peints en blanc serviront à mettre les couleurs symboles.

Commentaire de la commission artistique :

Cette oeuvre est d'un coût très économique et symbolise la modernisation en cours de notre ministère.

0

0 0



3ème projet

Sculpteur : Guy SWOBADA

né en 1930 à Neuilly sur Seine

Références professionnelles :-Médaille d'Or du Salon des Artistes Français (1967)

-Membre du Salon de la Jeune Sculpture (1953)

-Professeur de dessin à : l'Ecole des Arts Appliqués de Paris, la Grande Chaumière, l'Académie Julian  
l'Ecole des Beaux Arts de Caracas.

Oeuvres marquantes réalisées : La Danse (1952); le Couple (1956); la Chevauchée nocturne (1957); la Verticale (1960); ses oeuvres les plus belles et les plus significatives sont les Lutteurs (1953) et Orphée (1954).

Description du projet soumis :

Sur un piédestal de granit blanc, une femme presque abstraite, debout, symbolisant "Cères" déesse de l'Agriculture, écrasant de son pied droit l'ignorance (1) crasse (que la statistique et l'informatique font reculer tous les jours ouvrés et espèrent terrasser à terme), tenant dans sa main gauche une racine symbole à la fois mathématique et agricole) et tendant l'autre bras, dans le sens du vent, pour indiquer la direction du programme à moyen terme. L'artiste a prévu, au besoin, un bras interchangeable pour indiquer le programme à long terme.

Commentaire de la Commission artistique : cette oeuvre figurative avec un pied levé, un bras tendu ne paraît pas donner toutes les garanties de stabilité, par grand vent, pour la sécurité des personnels.

0

0 0

(1) L'ignorance représentée par un être asexué sera de la même matière que la statue, en calcaire blanc de Dordogne, la crasse étant apportée par l'environnement.



## INSEE ORLÉANS : SERVICE D'ÉTUDES

Le poste<sup>1</sup> auquel je suis nommé :

« Cet administrateur participera à l'ensemble de l'animation du service d'Études.

En outre, son travail sera plus particulièrement orienté vers :

– l'analyse du lien formation/emploi, de l'évolution des qualifications et des filières régionales de formation ;

– l'analyse du développement local, en liaison avec préfecture et comités locaux de bassin d'emploi.

Ce poste peut convenir à un administrateur ayant deux à cinq ans d'expérience, qui aurait du goût pour la rédaction et les contacts extérieurs. Une volonté d'intégration dans la région et de l'intérêt pour la micro-informatique seraient appréciés. »

Les choses se passent rarement comme prévu. Alors que mon départ de Paris était organisé dans ses moindres détails, que le chèque d'acompte avait été envoyé au déménageur, on m'avertit téléphoniquement que, finalement, je n'occuperai pas le poste prévu mais celui de responsable de la division Entreprises pendant une durée limitée d'« un an », le temps que l'on y affecte un jeune attaché sortant de l'école en remplacement du titulaire actuel, M. Zabaleta, muté à sa demande sous d'autres cieux !

J'étais coincé ! Je ne pouvais exprimer ma désapprobation en ne rejoignant pas. Je devais aller à Canossa ! M. Bréas, directeur régional, s'engagea à ce que cet intermède ne dépassât pas une année. De fait, il dura quatorze mois !

Je me présentai au directeur régional le 1<sup>er</sup> août au matin pour prendre mes fonctions. L'entretien fut cordial, à la restriction près que M. Bréas n'appréciait guère que je lui serve du « M. le Directeur » à tout bout de champ. Comme c'était un homme charmant, ce qu'il doit être encore, je ne lui donnais son titre qu'une fois par jour ! Sauf lors de réunions pluri-administratives au cours desquelles il fallait bien désigner le « boss ».

Donner leur grade ou titre aux gens facilite le franc-parler et permet de leur dire les choses vertement quand cela s'avère nécessaire. C'est leur fonction qui écope et non eux *intuitu personae*. Ils se vexent moins. De toute façon, il faut toujours se distancer du pouvoir, qui a tendance à phagocyter ce qui l'entoure. C'est indépendant de l'individu mais inhérent à la fonction !

Le poste que je prenais était décrit dans la circulaire<sup>2</sup> aux attachés :

– Au sein du service Production : animer la division Entreprises.

– À ce titre coordonner un ensemble d'activités avec des moyens variés : gestion du répertoire Sirene<sup>3</sup>, amélioration de la qualité, exploitation d'enquêtes statistiques auprès des entreprises, déclaration annuelle de données sociales (DADS), enquêtes annuelles Structure des salaires, de l'emploi, gestion du répertoire informatique des métiers.

– Organiser des chaînes de travail rationnelles satisfaisant aux contraintes de qualité de la production, de délai et d'enrichissement des conditions de travail ;

– entretenir des relations suivies avec les centres de formalités ;

---

1. Poste n° 29 de la circulaire d'ouverture de poste, p. 14 et 15 ; 1<sup>re</sup> liste 1986, note n° 025/810 du 20 janvier 1986. Mutation décidée faisant l'objet de la note d'information n° 164/810 du 24 mars 1986.

2. Note Insee n° 155/810 du 18 mars 1986, poste n° 174.

3. Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements (Sirene) suite aux démarches administratives. Pour plus ample information, consulter : [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

– suivre la démographie des unités du répertoire Sirene, et de l'établissement économique (Etec) en particulier, dans le but de contribuer à l'appréhension de l'évolution de l'économie régionale.

Depuis 1986-1987, la division Entreprises a beaucoup évolué. Je ne vois pas l'utilité, aujourd'hui, de décrire en détail son mode de fonctionnement. Je me bornerai à quelques généralités conservées en mémoire qui peuvent s'avérer légèrement erronées.

Il faut remonter à M. Barre, Premier ministre de M. Giscard d'Estaing, qui institua le lieu unique de déclaration des formalités des entreprises. Ce lieu unique pouvait être au choix la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers, l'Urssaf et même la direction régionale de l'Insee. La chambre d'agriculture n'en faisait alors pas partie, ce qui posait problème aux viticulteurs exportateurs, un numéro Siret étant exigé pour les déclarations en douane.

Ce lieu unique se concrétisait par une liasse auto reproductible sur laquelle était enregistrée la déclaration de l'entrepreneur, ou de toute autre personne accréditée. Ce document une fois déliassé, chacun des organismes concernés en recevait une copie. L'Insee avait la sienne pour la mise à jour du répertoire.

La Région Centre regroupe six départements : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret. Trois ateliers, regroupant chacun deux départements, composés essentiellement de personnel féminin, assuraient en continu la mise à jour du répertoire, encadrés par trois contrôleurs, Mmes Durousseau, Marion, M. X. [?]. Ma mémoire me trahit. Je suis dans l'incapacité de donner des chiffres montrant l'importance à la fois de cette division et de son outil de travail. D'énormes étagères métalliques chargées de dossiers suspendus, une chemise par entreprise, emplissaient une partie de l'espace. À terme, les documents papiers allaient être abandonnés au profit du dossier électronique. Déjà, j'eus à prendre la décision de ne plus classer je ne sais plus quelle pièce dont l'existence nous était signalée par ailleurs.

Début septembre 1986, lors de la réunion annuelle des gestionnaires Sirene à Dijon, je fus présenté à mes nouveaux collègues. J'y retrouvai M. Roger Breton, que j'avais connu comme statisticien agricole du Morbihan du temps où j'étais au SRSA Bretagne.

Responsable de la division Entreprises des Pays de Loire, à Nantes, il m'y accueillit pendant une semaine afin de me former au répertoire et à la manière d'y travailler.

Ainsi instruit, je pris les rênes de celle d'Orléans. L'ambiance était bonne, l'équipe Sirene de qualité. Le contact avec le terrain se faisait par l'intermédiaire des centres de formalités, relations qu'il fallait entretenir et parfois améliorer.

Une seule anecdote. Nous sommes à l'époque du « minitel » Des sites spécialisés sont créés, entre autres à vocation pornographique. Un créateur nous déclare, comme activité principale de son établissement (APE), « calinothérapie » ? Nous l'avons classée en 87.07 « Services personnels divers<sup>4</sup> », comprenant cabinets de graphologie, agences matrimoniales...

Cette responsabilité fut intéressante à tous égards. J'y ai beaucoup appris et elle a contribué à mon intégration dans la direction régionale. Comme quoi, ce que l'on rechigne à accepter, peut s'avérer profitable Mme Odile Rascol, jeune et brillante attachée, me remplaça le 1<sup>er</sup> octobre 1987.

La direction régionale d'Orléans était partagée en deux endroits : Orléans-La Source, où se trouvait le Cube, architecte M. Louis Arretche<sup>5</sup>, et le centre d'Orléans, avenue

4. Nomenclature d'activités et de produits 1973.

5. Considéré comme l'un des architectes les plus prolifiques des Trente Glorieuses (1905-1991). Je le cite parce qu'il a reconstruit Saint-Malo et qu'il n'y a rien de plus dissemblable que ces deux œuvres du même homme.

de Paris, aux trois derniers étages d'un grand immeuble moderne dominant la gare. Le Cube hébergeait le centre informatique et la partie de la DR qui n'avait pas vocation à avoir des relations directes avec le public, comme la division Entreprises. À l'inverse, avenue de Paris, se trouvaient l'observatoire et le service d'Études, auquel j'avais été affecté initialement.

De par leur architecture, j'ai toujours considéré, personnellement, que l'ambiance y était différente. Au Cube, les étages étaient desservis par un large escalier à double évolution placé au centre du bâtiment. À n'importe quel moment de la journée, vous croisie quelqu'un. Au fil du temps, vous faisiez connaissance. La cantine au sommet y contribuait. Avenue de Paris, la cage d'escalier et les ascenseurs étaient en bout d'immeuble. Vous sortiez de votre bureau, vous empruntiez le couloir puis l'ascenseur de votre étage, vous ne croisiez âme qui vive des autres niveaux !

Les conséquences dépassaient largement l'absence de rencontres. Les conversations entre agents se limitaient à l'indispensable. Entre les deux services, petit à petit, se créait de l'indifférence quand ce n'était pas une mutuelle incompréhension.

Personnellement, en toute logique, j'avais choisi un logement proche de l'avenue de Paris afin d'être au plus près de mon travail. On m'envoyait à La Source ! Je prenais donc ma voiture, payais un franc pour emprunter une petite partie de l'autoroute A 71 vers Vierzon et gagnais ainsi le Cube.

Libéré de la division Entreprises, je vins prendre mon poste aux Études, avenue de Paris. M. Berthelier, chef du service, me chargea de réaliser une base de données sur micro-ordinateur, un Bull Micral 30, à l'aide du logiciel dBase III, concernant les vingt-trois zones d'emploi de la région. Si je me souviens bien, ce projet fut abandonné, s'avérant dépassé avant même qu'il ne soit terminé !

Dans le même temps, était mis à notre disposition le logiciel *Statistical Analysis System* (SAS) sur grosse machine, logiciel remarquable aux multiples possibilités, y compris cartographiques. Seul inconvénient, l'abondante documentation était en américain. Je m'en servis beaucoup. J'écrivis même un petit programme pour tester les Siret des données annuelles sociales (DAS), repris par certains de mes collègues. Règle absolue : ne pas oublier de terminer chaque ligne de programme par un point-virgule !

## FICHER DES GRANDS ÉTABLISSEMENTS (FGE)

De nouveau, je revins à La Source pour prendre la responsabilité du fichier des grands établissements<sup>6</sup> en remplacement de M. Jacques Moreau, chargé de préparer le recensement de la population suivant, prévu, comme il se doit, en 1990. Ce fichier régional, sous l'autorité du service Études, regroupait les établissements de plus de cinquante salariés en un fichier spécifique hiérarchisé, dit « Léda », tributaire des programmes maintenus ou écrits par des informaticiens. Et c'est là que le bât blessait. Les informaticiens, souvent, se disaient débordés, réclamaient des délais invraisemblables. Bref, c'était la galère ! L'idéal était de transformer ce fichier Léda en une table SAS sur laquelle nous pourrions travailler directement. Mais voilà, aucun informaticien n'avait de temps à accorder pour cette transformation. Et ça traînait. Je ne savais plus à quel saint me vouer, quand, par le plus grand des hasards, j'eus à prendre contact avec M. Lacaze, chef de projet renommé au Centre national informatique d'Orléans. J'évoquai avec lui mes difficultés. Il me rétorqua que le programme que je réclamais existait depuis plus d'un an et qu'il se trouvait à tel endroit. Ce fait souligne les lacunes de communication que nous avions entre nous.

---

6. À compter du 1<sup>er</sup> mai 1988.

L'équipe FGE comprenait une dizaine de femmes et un seul homme, et elle était supervisée par Mme Ledoré, contrôleur. C'était un « groupe » dans toute l'étendue et le sens du terme, avec sa dynamique propre. Leurs bureaux disposés côte à côte, formant un grand carré fermé au centre agrémenté de plantes vertes, leurs visages tournés vers cette oasis, ils présentaient leurs dos aux entrants. Façon de signifier : « nous sommes entre nous ! »

Ma prise de contact ne fut pas très heureuse. J'avais pris l'initiative de leur demander à chacune leur grade, leur échelon, leur ancienneté au FGE. Ce fut mal pris ! Pourquoi ces questions ? En quoi cela me regardait-il ? Je répondis que je voulais connaître les gens avec qui je travaillais et pouvoir donner mon avis en connaissance de cause s'il y avait des mutations ou des propositions d'avancement à faire !

Quelque temps après, il y eut une ouverture de poste dans un autre service de la DR. Sept femmes du groupe postulèrent ! Je les convoquai une à une dans mon bureau et leur en demandai la raison ? Ne se plaisait plus là ! Désir de changement ! Je les avertis que j'émettais un avis défavorable pour chacune d'entre elles sauf pour la plus ancienne. Le comité de direction fit son choix. Je les convoquai à nouveau et leur fis part individuellement de la suite donnée à leur demande.

Après cette crise, nos relations changèrent et, pour ma part, devinrent confiantes et détendues. Les matins où j'étais présent à La Source, le groupe m'offrait le café. Je m'asseyais parmi eux. Dix minutes de détente au cours desquelles nous devisions de choses et d'autres. Sauf au retour de vacances, où je leur disais que c'était maintenant qu'il fallait prendre les bonnes résolutions pour l'année économique à venir. Nous débattions, mutuellement, ce qui n'allait pas et prenions, en cœur, l'engagement d'y remédier !

En préalable à mon départ de la DR, je pris l'initiative d'organiser un déjeuner à l'extérieur pour l'équipe, avec l'aval préalable du chef du service et du directeur régional. J'offris l'apéritif, le café et le vin consommé. À cette occasion, me furent offerts divers cadeaux dont un se doit de figurer dans cette histoire professionnelle.

## COMMÉMORATION DU BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION

Juillet 1989, commémoration du bicentenaire de la Révolution. Il nous fut demandé de décrire la région Centre à cette époque aux fins de publication. Pour ce faire, il nous fallait la caution et l'appui d'un historien afin d'éviter les anachronismes, les propos décalés des réalités de l'époque, bref que cette approche ait une valeur historique reconnue.

Mon amitié et mes relations avec M. Louault, professeur agrégé d'histoire et de géographie, déjà cité dans ces souvenirs, facilitèrent son acceptation d'être notre mentor pour ce travail. Ce document se présenta sous la forme d'une chemise contenant quatre feuillets imprimés recto-verso, supplément à la revue régionale trimestrielle *Indicateurs de l'économie du Centre*, n° 2, de l'année 1989. Des exemplaires supplémentaires furent tirés de façon à pouvoir en diffuser indépendamment de la revue.

De ce travail, il ressortait que la région Centre était certainement la plus artificielle de toutes. Elle regroupait trois anciennes provinces de l'Ancien Régime : le Berry, l'Orléanais, la Touraine, chacune ayant son passé auquel elle tenait intimement, particulièrement le Berry. Sa capitale, Orléans, excentrée, fréquemment brocardée, n'en était pas la clé de voûte.

Seul le souvenir de Jeanne d'Arc unifie cette région, qu'elle a parcourue de Chinon, où elle rencontra Charles VII, en passant par Loches, où elle le convainquit de se faire sacrer à Reims, jusqu'à Orléans, qu'elle délivra du siège des Anglais le 8 mai 1429.

## ENQUÊTE SUR LE TOURISME

Le comité régional du tourisme et la DR de l'Insee entretenaient des relations privilégiées. Chaque année, le comité finançait une enquête abordant le tourisme sur un thème différent. Avec M. Alain Dubois, jeune attaché, nous fûmes chargés d'enquêter sur les visiteurs des monuments de la région. Ce n'était pas ce qui manquait ! Depuis la chapelle royale Saint-Louis à Dreux, où sont inhumés les descendants de la famille d'Orléans, jusqu'à Loches, avec sa Salle de la question, ses cages et cachots, en passant par les châteaux d'Azay-le-Rideau, Chambord, Chenonceau, Cheverny, Chinon, Langeais, Malesherbes, Plessis-lès-Tours, Rigny-Ussé, Villandry, etc. Parmi toutes ces merveilles, il nous fallut faire un sondage dont M. Dubois se chargea. De même, il ne pouvait être question d'enquêter tous les visiteurs des monuments tirés. Il fallut donc mettre au point une méthode de tirage au sort sur place des visiteurs interrogés. Le chef du service des Études, M. Berthelier, nous prodigua ses conseils. Je m'occupai du questionnaire tant sur la forme que sur le fond. L'enquête se déroula sans anicroche et nous pûmes en fournir les résultats dans les délais au comité demandeur. Ma collaboration avec M. Dubois fut efficace et très agréable. Ce travail en commun fut le début d'une amitié réciproque qui perdure encore aujourd'hui.

## RÉDACTEUR EN CHEF D'INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE DU CENTRE

Le directeur régional, M. Bréas, me demanda de prendre en charge la revue trimestrielle *Indicateurs de l'économie du Centre*, laquelle avait des problèmes liés à la faillite de l'imprimeur habituel et au nouveau logiciel de publication assistée par ordinateur (PAO) imposé par la direction générale.

Je demandai au préalable à être formé. Je suivis deux stages à Paris, l'un sur la technique de rédaction à la Cité internationale, l'autre à l'École Estienne, traitant du graphisme, de la mise en page, au cours duquel j'ai beaucoup appris. Je sortis la revue de son ornière, mais calai devant l'utilisation du nouveau logiciel de PAO, trop professionnel, trop compliqué, de crainte qu'il en perturbât la parution. Notre imprimeur ne m'avait-il pas dit que ce logiciel était un « marteau-pilon pour tuer une mouche » ? Je conservai la fonction jusqu'à mon retour en Bretagne.

## AUTRES ACTIVITÉS

Je fus conseiller auprès de la mairie de Tours pour la réalisation du recensement général de la population (RGP) de 1990. Cela m'occupait pendant près de deux mois. J'avais beaucoup de mal à réunir les « chefs d'équipe » dans la splendide mairie de Tours. Nous disposions d'une grande salle où nous ne manquions pas d'air, vu la hauteur sous plafond, mais il aurait fallu arriver en Dinky Toys et se la mettre en poche, car, en plein centre-ville, les places de parking libres étaient rares ! Une chance, je rencontrai le directeur de la chambre d'agriculture, à qui je fis part de cette difficulté. En souvenir de notre collaboration passée, il mit à ma disposition, à Chambray-lès-Tours, une salle de réunion entourée d'un vaste parking. Je ne l'en remercierai jamais assez !

Je représentais le directeur régional de l'Insee lors des réunions préliminaires aux commissions d'urbanisme commercial, chargées de conseiller les autorités sur les créations et extensions des grandes surfaces. À cette occasion, je me rendais dans tous les chefs-lieux de département composant la région.

## RETOUR SUR RENNES

Ma famille bretonne, très âgée, nécessitait ma présence. Mes enfants étaient éparpillés au diable Vauvert. Je n'avais plus aucune raison de rester en région Centre. M. Laurent, directeur régional Insee Bretagne, recherchait un rédacteur en chef. Nous nous connaissions. Il avait été mon professeur de statistique lors de la préparation à l'examen de statisticien agricole départemental (SAD). Je l'admirais. Je candidatai. Nous nous mîmes d'accord sur mes fonctions.

M. Schrantz, directeur régional, émit un avis favorable à mon départ. La direction générale donna son accord et c'est ainsi qu'en août 1993, je quittai à la fois l'Orléanais où je travaillais et la Touraine où je me ressourçais le week-end<sup>7</sup>.

---

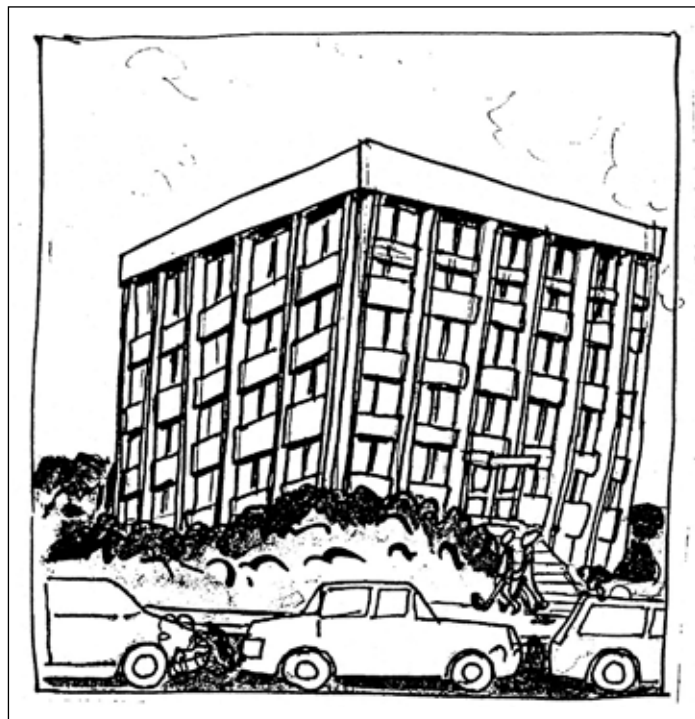
7. Plus exactement, mon domicile se trouvait, la semaine, à Saint-Jean-de-la-Ruelle et, le week-end, à Joué-lès-Tours.



## Insee à Orléans

Document 36

**Le Cube, dessin de Michel Roueil et consorts,  
Contact spécial, 20 ans, mars 1992**



© Collection de l'auteur

Document 37

**Portrait de Louis Lesbaupin par Monique Coulmeau (26 novembre 1992)**

Il a casquette enfoncée comme les vieux loups de mer,  
On le voit cravate, jamais de pull-over.  
Un embonpoint naissant assied le personnage ;  
Il a la voix qui porte, joue parfois de son âge  
Sachant, tour à tour, être doux ou lion en cage.

Il 'Homme est tout d'une pièce, carré et plutôt fier,  
Être breton, c'est vrai, force le caractère.  
Sans hésiter, il fonce droit devant, sabre au clair.  
Bavard, même disert, dicit le Petit ROBERT,  
Avec un goût certain pour les bonnes manières,  
Usant de gentes Dames et beau Damoiseau,  
Parfois de bourriquet et autres noms d'oiseaux,  
Il marque son passage, car rien ne l'indiffère.  
Non, nul ne l'oubliera, ici, à la DR.

© Collection de l'auteur

Document 38

*Indicateurs de l'économie du Centre, dossier « Bicentenaire », juin 1989 (p. 1-3)*

**indicateurs**  
de l'économie du Centre

juin 1989



DOSSIER  
BICENTENAIRE

**Il y a  
200 ans,  
le Centre**

M. Louault, professeur au lycée Descartes à Tours  
Mmes Rakotovahiny et Tressou, M. Lesbaupin de  
la Direction régionale de l'INSEE.

**insee** Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
Direction Régionale d'Orléans

## Il y a 200 ans, le Centre...

### 1789 : les généralités de Bourges, Orléans et Tours 1989 : la région Centre

Afin de commémorer à notre façon le bicentenaire de la révolution française, nous vous proposons une contribution originale. Conscients de nous adresser à un public exigeant une information statistique diversifiée et fiable, nous avons choisi de vous offrir un ensemble de documents variés, pour la plupart totalement inédits ou difficilement accessibles. Ces documents caractérisent notre région à la veille de la révolution.

M. Louault, professeur d'histoire-géographie, nous a épaulé et conseillé. Nous le remercions de son aide efficace.

Nous avons recherché les cartes, les rapports, les tableaux statistiques, les mémoires concernant l'aire d'emprise de l'actuelle région Centre avec l'ambition de produire des "indicateurs 1789" tels que les intendants de l'époque auraient pu les concevoir. Les résultats de ces recherches ne se situent certes pas à la hauteur des espoirs initiaux : l'information statistique concernant la France de 1789 reste fragmentaire et ne se prête guère à l'établissement de séries statistiques modernes. Cependant certains des documents mis à jour nous ont semblé particulièrement utiles et suggestifs pour ceux qui, comme nous, pensent que l'histoire permet de déchiffrer le présent. A travers ces quelques pages chaque lecteur pourra ainsi prendre la mesure du contraste entre la France de 1789 et celle de 1989 à partir de repères essentiellement locaux.

Pour nous, statisticiens et économistes de région, le cadre administratif présente une importance fondamentale. Rien d'étonnant donc à ce que soit réservée une place majeure à celui de

1789, afin d'en apprécier les transformations contemporaines. L'unité administrative décisive de 1789 c'est la généralité, avec son intendant. Ce cadre sert donc naturellement d'assise à une partie de la documentation sélectionnée. Mais nous travaillons aujourd'hui sur des statistiques départementales, il s'avère donc indispensable de proposer des données chiffrées à l'échelle du département, même si ce découpage n'apparaît qu'en 1790. Enfin il a semblé utile d'ajouter quelques tableaux permettant de suivre des évolutions quantitatives qui ne peuvent

être valablement mesurées qu'à l'échelle nationale. A partir de ces mesures (souvent imprécises) de la réalité de 1789 vous pourrez ainsi apprécier les transformations démographiques, économiques, sociologiques, alimentaires, spatiales, affectant notre espace local. Et pour ceux dont nous aurons éveillé la curiosité une bibliographie permet d'approfondir les quelques pistes tracées ici.

Ont participé à la rédaction du présent dossier : M. Louault, professeur au lycée Descartes à Tours Mmes Rakotovahiny et Tressou, M. Lesbaupin de la Direction régionale de l'INSEE.

#### Des généralités à la région



## Le bicentenaire

## En 1789, de multiples circonscriptions

A l'image du royaume français notre région était divisée en 1789 en de multiples circonscriptions irrationnelles et incohérentes : diocèses sous le rapport ecclésiastique (en 1789, l'archevêché de Tours étend sa juridiction sur la 3ème Lyonnaise jusqu'à Quimper ; celui de Bourges sur la 1ère Aquitaine ; les évêchés d'Orléans, Blois, Chartres dépendent de Sens), gouvernements sous le rapport militaire (chacun couvre approximativement une province d'ancien régime), bailliages dans le domaine judiciaire, généralités dans le domaine administratif. De toutes ces divisions, la province restait la plus vivante. Le territoire de l'actuelle région Centre correspondait en gros à celui des trois provinces de Touraine, Orléanais, Berry (elles-mêmes issues des trois cités gauloises et gallo-romaines des Turones, des Carnutes, des Bituriges). En 1789 ces provinces n'ont plus ni signification administrative ni politique ; il s'agit d'un cadre obsolète.

La monarchie a cependant tenté une certaine unification (poursuivie après 1789) en créant les Généralités ou Intendances. Celles d'Orléans et du Berry coïncidaient avec les provinces ; l'intendant siégeait à Orléans et Bourges ; mais la Généralité de Tours créée en 1570, réunissait trois provinces (Maine, Anjou, Touraine) qui en faisaient l'une des plus vastes de France. Certains intendants tels du Cluzel à Tours (1734-1783) furent de remarquables fonctionnaires royaux.



### Au XVIII<sup>e</sup> siècle : un nombre important de naissances et de décès

Deux phénomènes majeurs caractérisent la démographie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de l'importance des naissances et des décès. La mortalité infantile et juvénile a amorcé un recul ; toutefois, elle reste à un niveau élevé.

Le taux de natalité était de 35 pour mille au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le Chinonais et 52 pour mille à Bléré. Pour la France, en 1789<sup>(\*)</sup>, le taux de natalité était de

37,5 pour mille et le taux de mortalité de 33,4 pour mille. La mortalité infantile et juvénile est considérable : 522 décès de 0-9 ans pour mille naissances à Bléré, 386 décès dans le Chinonais. L'âge moyen au décès en Indre-et-Loire au XVIII<sup>e</sup> siècle était d'environ 50 ans.

D'après les constatations faites par le Chevalier des Pommelles, le nombre

d'enfants par mariage était de 4,1 pour la généralité de Bourges, 3,7 pour celle d'Orléans et 3,8 pour celle de Tours.

Le nombre d'enfants par femme est une notion voisine. En effet, en 1789, peu de personnes restaient célibataires. Ainsi, en France, l'indice de fécondité s'établissait à 5 enfants par femme<sup>(\*)</sup>. Toutefois les mariages étaient assez tardifs.

Indicateurs de l'Economie du Centre - 2-1989



## Document 39

**Photo du pot de départ de Louis Lesbaupin, le Cube, 16 septembre 1993, direction régionale d'Orléans**

Au centre, en chemise blanche et cravate, Alain Dubois ; devant lui, deux femmes en rouge. Il m'a raconté qu'elles avaient choisi cette tenue en remerciement des compliments que je leur faisais sur leurs toilettes quand je les croisais. Elles n'étaient pas les seules à s'être vêtues ainsi. À l'extrême gauche de ce cliché, en chemise blanche, de profil, M. Georges Hatton, contrôleur divisionnaire, pour qui j'avais beaucoup d'amitié, décédé peu longtemps après.

© Collection de l'auteur



## INSEE RENNES : RÉDACTEUR EN CHEF D'OCTANT

Le 1<sup>er</sup> octobre 1993, je pris mes fonctions de chargé de mission auprès du directeur régional, et je devins rédacteur en chef de la revue régionale Insee Bretagne *Octant* ainsi que des *Tableaux de l'économie bretonne*. Je remplaçais Mlle Josiane Le Guennec, attachée, appelée à d'autres fonctions.

Je ne m'étendrai pas sur mon activité de rédacteur en chef, la revue étant là pour en témoigner. D'autant qu'à partir de janvier 1994, je souffris d'angine de poitrine qui, au hasard d'un déplacement, me força à renouer avec Orléans-La Source, pas au Cube mais aux soins intensifs du CHU ! Y succéda un mi-temps thérapeutique.

Je me rendis compte qu'intellectuellement, je n'avais plus la même capacité qu'auparavant et qu'il me fallait envisager de prendre ma retraite. J'en fixai le terme en juin 1996.

En attendant, avec Mlle Maryse Cadalanu, nous prîmes en main la formation à l'examen professionnel de contrôleur, dont les résultats étaient décevants. J'enseignais tout ce qui concernait l'Institut, son organisation, ses responsabilités, les textes qui le régissaient, tandis que Mlle Cadalanu donnait un cours d'analyse statistique et de mathématiques. Nous étions arrivés tous les deux à la même conclusion, à savoir que ces personnes, qui, pour certaines, travaillaient depuis des années à la DR, ne connaissaient pas grand-chose sur l'Insee et, plus grave, ne savaient pas en quoi leur travail servait ! C'était un grave manquement de l'encadrement. Cette formation y remédia insuffisamment. En tout cas, pour la première fois, la DR eut des candidats reçus à l'examen professionnel de contrôleur !

En outre, je m'occupai du supplément au n° 64 d'avril 1996, commémorant les cinquante ans de l'Insee. En dépouillant les *Ouest-France* de l'époque, je n'ai trouvé nulle trace y faisant référence. Le papier était encore rare et, surtout, le nécessaire manquait terriblement, l'information se focalisait sur la satisfaction dudit nécessaire. Les tickets de rationnement existaient encore. Il fallait des bons pour des pneus de vélo. Alors, la statistique était superfétatoire !

Je clôture cette vie professionnelle par cette dédicace de Mme Odile Rascol, retrouvée à la DR de Rennes en tant qu'administrateur de l'Insee :

« À mon mentor de l'Insee qui ne m'a appelée par mon prénom qu'à quatre reprises, en remerciement de sa patience. Bien amicalement. Odile Rascol. »

Vezin-le-Coquet, ce 15 mars 1996









Document 41

## Arrêté portant admission à ma retraite, 29 mars 1996

<p><b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b> -----</p> <p>Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques -----</p>	<p><b>29 MARS 1996</b></p>	<p><b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b> -----</p> <p style="text-align: right;"><i>1772</i></p>
<p style="font-size: 1.5em; font-family: cursive;">AINSEE</p> <p style="text-align: center;"><b>ARRETE</b></p> <p style="text-align: center;">portant admission à la retraite</p>		
<p><b>LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b></p>		
<p><b>VU</b> la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,</p> <p><b>VU</b> l'article 1er de la loi du 18 août 1936 - relatif à la limite d'âge - modifié notamment par l'article 10 de la loi n° 46-195 du 15 février 1946 et l'article 1er du décret n° 53-711 du 9 août 1953,</p> <p><b>VU</b> l'article 71 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée - relatif à l'honorariat,</p> <p><b>VU</b> le code des Pensions civiles et militaires de retraite et notamment les articles : L 4 - 1° et L 24 - 1 - 1°,</p> <p><b>VU</b> la demande de l'intéressé,</p>		
<p><b>ARRETE :</b></p>		
<p><b>Article premier :</b> Monsieur <b>LESBAUPIN Louis, Georges, Marie, Alain, Attaché principal de 1ère classe</b> de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ( Direction régionale de BRETAGNE), est sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 6 juin 1996 avec jouissance immédiate de la pension par application des articles L 4-1°, et L 24 - 1 - 1° du Code des pensions civiles et militaires de retraite.</p>		
<p><b>Article 2 :</b> Le présent arrêté sera déposé au bureau du contreseing, pour être notifié à qui de droit.</p>		
<p><b>N° 0 4 1</b> /PNA/RET</p>	<p>Fait à Paris, le <b>29 MARS 1996</b></p> <p>P le Ministre et par délégation par empêchement de Directeur Général de l'INSEE Est par autorisation</p> <p style="font-size: 2em; font-family: cursive;">14</p> <p><b>G. CONSOLLO</b> MINISTRE DE L'ECONOMIE MINISTRE DU BUDGET Direction du Personnel et de l'Administration <b>CONTRESEING</b> Ampliation photographique N° <i>1772</i></p>	
<p><b>Destinataires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur <b>LESBAUPIN Louis</b> s/c DR de BRETAGNE</li> <li>- DR de BRETAGNE</li> <li>- Sécurité sociale S/c DR de BRETAGNE</li> <li>- Division "Gestion du Personnel A et non titulaire"</li> <li>- Unité "Primes"</li> <li>- Mutuelle</li> <li>- Section "Accidents"</li> <li>- Dossier</li> <li>- Archives</li> </ul>		



## APPENDICE

### ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL À L'INSEE

Lors de mon affectation à la direction régionale d'Orléans, en août 1986, la micro-informatique faisait son apparition dans chaque service par l'attribution d'un ou plusieurs micro-ordinateurs. Toute nouveauté engendre des craintes : changement des méthodes de travail, peur de ne pas savoir se servir de ce nouvel outil, etc. Si l'on voulait que ce matériel soit utilisé, il fallait au préalable qu'il soit adopté.

Affecté au fichier des grands établissements (FGE), je créai *un espace* sur le disque dur dédié aux agents, dans lequel ils pouvaient, à leur convenance, créer autant de dossiers qu'ils le désiraient à leur nom, y entreposer leurs fichiers d'ordre personnel réalisés, *en dehors des heures de travail*, à l'aide du traitement de texte ou du tableur de la machine, notamment les mémoires scolaires de leurs enfants. *Je m'engageai personnellement à ne jamais aller regarder le contenu de cet espace*. En revanche, j'exigeai qu'aucune demande administrative (congé, changement de jour du temps partiel, dérogation diverse) ne soit écrite manuellement, mais que toutes soient rédigées, tapées et imprimées à l'aide du micro-ordinateur, soulignant l'intérêt que présentait cette présentation, puisqu'il suffisait de reprendre la demande précédente et d'en changer les dates, plutôt que de sucer son Bic à chaque fois ! Progressivement, les agents en prirent l'habitude et se familiarisèrent avec la machine.

### LES ARCHIVES, UNE PASSION

*J'ai supprimé ce passage de mon texte sur mon enfance et mon adolescence, le jugeant sans grand intérêt pour le lecteur au regard de l'objet et du but de mes souvenirs professionnels. Sa présence dans cet appendice est une idée de mon petit-fils, qui m'a dit : « Afin que le jury comprenne que tes précisions sur tes quatre arrière-grands-pères sont issues de cette passion que tu assouvis depuis toujours. Ce n'est pas tout le monde qui peut en raconter autant ! » J'obtempère donc !*

J'ai découvert le service des Archives départementales grâce à une recherche que mon père m'avait demandé d'effectuer pendant des vacances de Pâques. Nous avions un tombeau de famille au cimetière du Nord à Rennes, mais plus personne ne se souvenait de son emplacement. Travaillant à la préfecture, mon père s'en était entretenu avec le conservateur, qui m'a guidé dans le méandre des sources. J'ai retrouvé ces tombeaux qui, un comble, se trouvaient à moins de dix mètres en face de celui de mes ancêtres maternels !

Lors de mes vacances suivantes, j'aurais aimé récidiver. Mon père s'y opposa, craignant que j'y prenne goût et en fasse mon métier, qu'il jugeait sans avenir.

Retraité, je peux enfin satisfaire cette passion. Ah ! L'odeur particulière d'une liasse de vieux documents, le suspense de son ouverture, que vais-je y trouver ? Son contenu m'apportera-t-il l'information cherchée ? Ou vais-je découvrir une nouvelle facette de mon personnage ? Puis la synthèse, le partage lors d'une conférence, faire découvrir la petite histoire au sein de la grande ! Ainsi celle de Jean Querret, né à Paramé en 1703, jeune maçon tapant sur le caillou qui termina inspecteur général des Ponts et Chaussées sous Louis XVI, parmi les quatre que compta la France, et décéda à Besançon en 1788 après avoir conduit plusieurs chantiers à travers la France d'ouest en est,

cartographié la Franche-Comté, construit plus de cent ponts, dont certains sont toujours en usage, tels ceux de Gray, de Dol sur le Doubs, reconstruit Pontarlier après l'incendie de 1736, dressé le plan du port de Versoix sur le lac Léman pour concurrencer Genève (une idée de Voltaire), donné son nom à une rue de Besançon et de Pontarlier, bref une magnifique réussite professionnelle !



## PUBLICATIONS RÉALISÉES

### RÉGION BRETAGNE : CHARGÉ DES ENQUÊTES RELATIVES À LA PRODUCTION ANIMALE

Rétrospective des enquêtes avicoles en Bretagne.

Abattages contrôlés, région Bretagne, 1966-1967 et 1<sup>er</sup> semestre 1968.

Commission de cotation porc charcutier 1967-1968 et 1967-1969.

Enquête Structure cheptel porc, résultats provisoires aux 1<sup>er</sup> décembre 1968, 1969, 1970.

Dépouillement certificats sanitaires bovins 1968 et mouvements interdépartementaux de bovins 1966.

Structure du cheptel bovin en Bretagne au 31 décembre 1968.

Enquête sur l'aviculture intensive 1968.

Évolution des structures de la production porcine d'avril 1966 à décembre 1969.

Les enquêtes par sondage sur la structure du cheptel porcin en Bretagne et leurs résultats définitifs 1<sup>er</sup> avril 1966 à 1<sup>er</sup> décembre 1969. En collaboration avec Mme R. Meunier, dans le cadre de sa thèse de fin d'études d'ingénieur de l'Institut supérieur d'agriculture de Beauvais.

### INDRE-ET-LOIRE : STATISTICIEN AGRICOLE DÉPARTEMENTAL

Recensement général de l'agriculture 1970 (dépouillement rapide).

Résultats de l'enquête par correspondance auprès des pépiniéristes, horticulteurs et producteurs de fleurs coupées d'Indre-et-Loire.

L'orientation technico-économique des agriculteurs d'Indre-et-Loire au recensement général de l'agriculture 1970, en collaboration avec M. Cardi, sociologue.

Résultats de l'enquête sur les prévisions de pommes et poires en 1971, 1972, 1973. Résultats des enquêtes par sondage Cheptel bovin au 1<sup>er</sup> janvier 1974 et Cheptel porcin au 1<sup>er</sup> novembre 1973.

Résultats de l'enquête expérimentale auprès des élevages de lapins au 1<sup>er</sup> mars 1975.

Les céréales, septembre 1975, campagne agricole 1974-1975.

Les céréales, septembre 1976, campagne agricole 1975-1976.

Les céréales, septembre 1977, campagne agricole 1976-1977.

Les céréales, septembre 1978, campagne agricole 1977-1978.

Mutations des exploitations agricoles<sup>1</sup>, ministère de l'Agriculture, direction départementale d'Indre-et-Loire, Service statistique – caisse régionale de Crédit Agricole d'Indre-et-Loire, février 1979, ronéoté, sans nom d'auteur, 17 p.

---

1. Lors d'une enquête sur la structure des exploitations agricoles, toute unité s'avérant disparue doit faire l'objet d'une fiche complémentaire dans laquelle est analysé ce que sont devenus le siège d'exploitation et les terres qui en dépendaient, afin de déterminer si l'exploitation fille doit être enquêtée. Cette étude repose sur l'exploitation statistique de ces fiches avec un rapprochement avec le fichier client du Crédit Agricole, dans le respect de la déontologie statistique et professionnelle, pour établir dans quelle proportion la disparition des exploitations agricoles sont dues à des difficultés économiques. À notre connaissance, pour l'époque, c'est la seule étude de ce genre réalisée.

Maître d'ouvrage de *L'agriculture tourangelle* de M. François Louault, agrégé d'histoire et de géographie, avec qui j'ai toujours travaillé avec bonheur.

Mémento agricole du département d'Indre-et-Loire : document annuel publié en 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978.

Recensement général de l'agriculture 1980, premiers résultats provisoires.

À partir de mon départ d'Indre-et-Loire, ce que j'ai pu rédiger se fonde dans mon activité de rédacteur en chef d'*Indicateurs de l'économie du Centre* en région Centre et d'*Octant* en Bretagne.



## BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIN Maurice (dir.), *Géographie universelle*. T. 2, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1933.
- APOLLINAIRE Guillaume, *Œuvres poétiques*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, NRF, 1990.
- BALZAC (de) Honoré, *Les contes drolatiques*, Paris, Garnier Frères, 10<sup>e</sup> édition, sans date.
- BOUCHER Roger, CARON Jacques, GALAS Jacques, *Un service public de proximité démantelé. La statistique agricole départementale*, Paris, Non Lieu, 2012<sup>1</sup>.
- BRUN André (dir.), *Le grand atlas de la France rurale*, Inra, SCEES<sup>2</sup>, Éditions Jean-Pierre de Monza, juin 1989<sup>3</sup>.
- CRESSON Édith, *100 ans de ministère de l'Agriculture*, Paris, Ministère de l'Agriculture, 1981, supplément au *Bulletin technique d'information*, n° 367-368.
- COLLECTIF, *Vitré, Fougères, Rennes*, Éditions Nouveaux-Loisirs, 1992<sup>4</sup>.
- GILLOT (colonel), *Fougères, ville d'art*, Grenoble, B. Arthaud, 1950.
- GROS André, *Engrais. Guide pratique de la fertilisation*, Paris, La Maison rustique, 2<sup>e</sup> édition, 1960.
- Insee, *Cinquante ans d'Insee ou la conquête du chiffre*, Édition hors commerce, 1996.
- PÈPE P. et TISSERAND-PERRIER M., *Méthodes statistiques dans les sciences humaines*, Paris, Masson & C<sup>ie</sup>, 1962.
- ROUEIL Michel et consorts, *Contact spécial, 20 ans*, mars 1992.
- TULARD Jean, *Les Révolutions de 1789 à 1851*, Paris, Fayard, Le Livre de poche références, n° 2939, 1985.

---

1. Ouvrage auquel nous nous référerons, dans le corps du texte, sous le nom de « Boucher, compères et C<sup>ie</sup> ». J'espère qu'ils ne m'en voudront pas.

2. Jean-Marie Stephan, mon collègue et ami.

3. Les cartes et graphiques ayant trait à la production et la collecte de lait en 1985, et au cheptel porcin et son évolution depuis 1970 ont été insérées dans le présent ouvrage afin de montrer l'importance de ces deux productions animales au regard de mon activité professionnelle, bien qu'elles lui soient largement postérieures, mais dans le droit fil du potentiel existant à mon époque.

4. Consultez, p. 228 et suivantes, ce guide Gallimard sur Fougères et ses environs pour la zone de chalandise de la laiterie Nazart.



## LISTE DES ABRÉVIATIONS

ADL	au-delà de la durée légale
AOC	appellation d'origine contrôlée
APE	activité principale de l'établissement
BAGD	bureau Administration générale et Diffusion
BTI	Bulletin technique d'information
CAP	commission administrative paritaire
Ceta	Centre d'études techniques agricoles
CHU	centre hospitalier universitaire
CIA	certificat interarmes
CNI	Centre national informatique
Cooperl	Coopérative des éleveurs de la région de Lamballe
Cort	Compagnie d'organisation rationnelle du travail
Cuma	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
DADS	déclaration annuelle de données sociales
DAS	données annuelles sociales
DDA	direction départementale de l'Agriculture
DDAF	direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DR	direction régionale
DRA	direction régionale de l'Agriculture
DSA	direction départementale des Services agricoles
Enil	École nationale d'industrie laitière
Ensaé	École nationale de la statistique et de l'administration économique
Ensar	École nationale supérieure agronomique de Rennes
ERDPEA	Enquête sur les recettes et les dépenses des petites exploitations agricoles
Etec	établissement économique
FGE	fichier des grands établissements
FO	Force ouvrière
Forma	Fonds d'organisation et de régularisation des marchés agricoles
GMC	General Motors Company
GPS	<i>Global Positioning System</i>
IBM	International Business Machines Corporation
IGGREF	ingénieur général du Génie rural, des Eaux et des Forêts
Inao	Institut national des appellations d'origine
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
ITA	ingénieur des Travaux agricoles
ITP	Institut technique du porc
Onic	Office national interprofessionnel des céréales
Opit	Opération pilote interministérielle de télédétection
PAO	publication assistée par ordinateur

RAA	régiment d'artillerie d'Afrique
RGA	recensement général de l'agriculture
RGP	recensement général de la population
Rica	Réseau d'information comptable agricole
RP	recensement de la population
SAD	statisticien agricole départemental
Safer	société d'aménagement foncier et rural
SAR	statisticien agricole régional
SAS	section administrative spécialisée
SAS	<i>Statistical Analysis System</i>
SCEES	service central des Enquêtes et Études statistiques
SDSA	service départemental de Statistique agricole
Seita	Société industrielle d'exploitation des tabacs et allumettes
SEPPP	service d'Études et de Prévision de la production porcine
SGF	Statistique générale de la France
Sibev	Société interprofessionnelle du bétail et des viandes
Sica	société d'intérêt collectif agricole
Sirene	Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements
SNCF	Société nationale des chemins de fer français
Spot	satellite probatoire d'observation de la Terre
SRSA	service régional de Statistique agricole
UF	unité fourragère
UFL	unité fourragère lait
UFV	unité fourragère viande

## LISTE DES DOCUMENTS

### Laiterie Nazart, Fougères (1954-1955), le premier emploi

Document 1	Zone de chalandise de la laiterie de la Blanche Hermine . . . . .	29
Document 2	Fougères au XIX <sup>e</sup> siècle . . . . .	30
Document 3	Un dimanche après-midi . . . . .	31
Document 4	Jour de semaine, le quai est ouvert . . . . .	31
Document 5	Le quai en attente de camions de ramassage. . . . .	32
Document 6	Louis Lesbaupin à son poste d'embouteillage . . . . .	32

### Le devoir national, Fès (1956-1957)

Document 7	Entrée du foyer . . . . .	33
Document 8	Séance d'instruction . . . . .	33
Document 9	Avril 1957, les environs de Fès. . . . .	34
Document 10	Louis Lesbaupin au théodolite simplifié . . . . .	34
Document 11	Pucelle du 64 <sup>e</sup> RAA. . . . .	35
Document 12	Insigne du maintien de l'ordre au Maroc . . . . .	35

### Assistant de laboratoire

Document 13	Production et collecte laitière en 1985 (SCEES) . . . . .	36
Document 14	Visite aux Mines de potasse d'Alsace. . . . .	37

### Village d'Ed Diss (1960)

Document 15	Ed Diss, la section administrative spécialisée (1960). . . . .	38
Document 16	Village d'Ed Diss (1960). . . . .	38
Document 17	Vue du village d'Ed Diss. . . . .	39
Document 18	Autre vue de ce village . . . . .	39
Document 19	Village d'Ed Diss (1960). . . . .	39

### Technicien-enquêteur à la Sibev

Document 20	Mon tampon sur les carnets de saillies . . . . .	60
Document 21	Calendrier de gestation des truies . . . . .	60
Document 22	Tract aux éleveurs (Sibev). . . . .	61
Document 23	Règle à calcul Graphoplex . . . . .	61
Document 24	Production porcine 1960-1987 (SCEES) . . . . .	62
Document 25	Certificat d'aptitude à la fonction de statisticien agricole départemental . . . . .	63

### Outils de fonctionnaire

Document 26	Stylo à encre de Chine Pelikan Graphos. . . . .	70
Document 27	Carte d'identité de fonctionnaire. . . . .	70

### Indre-et-Loire

Document 28	Carte d'occupation du sol (Indre-et-Loire). . . . .	80
-------------	---	----

Recensement général de l'agriculture		
Document 29	Affiche du recensement général de l'agriculture, 1980 . . . . .	84
Document 30	Mémento « Recensement général de l'agriculture 1980, premiers résultats provisoires » . . . . .	85
Document 31	Mémento agricole et rural, 1978 . . . . .	87
Document 32	Carte de P. Leveel . . . . .	89
Document 33	Couverture dédicacée par M. Louault de l'ouvrage <i>L'agriculture tourangelle</i> . . . . .	90
Bureau Administration générale et Diffusion		
Document 34	Extrait du <i>Bottin administratif</i> de 1984. . . . .	99
Document 35	Poisson d'avril, avril 1986 . . . . .	100
Insee à Orléans		
Document 36	Le Cube, dessin de Michel Roueil et consorts, <i>Contact spécial</i> , 20 ans, mars 1992 . . . . .	111
Document 37	Portrait de Louis Lesbaupin par Monique Coulmeau (26 novembre 1992). .	111
Document 38	<i>Indicateurs de l'économie du Centre</i> , dossier « Bicentenaire », juin 1989 (p. 1-3). . . . .	112
Document 39	Photo du pot de départ de Louis Lesbaupin, le Cube, 16 septembre 1993, direction régionale d'Orléans . . . . .	115
Insee à Rennes		
Document 40	<i>Octant</i> , supplément au n° 64, avril 1996 (p. 1-2, 8) . . . . .	118
Document 41	Arrêté portant admission à ma retraite, 29 mars 1996 . . . . .	121

## **ANNEXES**





## ANNEXE I

### Lettre d'appel à concours

Vincennes, le 16 janvier 2014

Madame, Monsieur,

Le Comité pour l'histoire économique et financière de la France, créé en 1988, a organisé plusieurs concours autobiographiques destinés à recueillir la mémoire des agents des ministères économiques et financiers. Dans ce cadre, la direction générale de la Comptabilité publique, la direction générale des Impôts, la direction générale des Douanes et des Droits indirects et la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes ont déjà été sollicitées. Les travaux issus de ces concours ont été publiés respectivement en 1995 (CP), 1998 (DGI), 2003 (DGDDI) et 2009 (DGCCRF).

Le bureau de la Recherche de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), qui a repris les activités du Comité, vient de proposer à la direction générale de l'Insee de lancer un concours autobiographique auprès de ses agents retraités ou âgés de plus de soixante ans, ainsi que des enquêteurs. L'Insee, en la personne notamment de son directeur général, M. Jean-Luc Tavernier, ayant bien voulu réserver un accueil favorable à cette proposition, nous avons l'honneur de prendre votre attache pour vous inviter à participer à cette opération.

Vous disposez de neuf mois pour remettre vos mémoires qui retraceront votre vie, depuis l'enfance jusqu'à ce jour, et dans lesquels vous pourrez mêler, à votre gré, souvenirs personnels et professionnels. Un jury de personnalités (historiens, cadres supérieurs de l'Insee) se réunira ensuite pour désigner les lauréats.

Le meilleur manuscrit sera publié sous formes papier et numérique aux Éditions du Comité pour l'histoire économique et financière de la France. Vous trouverez ci-joint un dépliant dans lequel apparaissent les ouvrages primés, dont vous pourrez vous inspirer : *En quête de mémoire. Mémoires d'enquête* de Jean Soulagnat, *Par le cor et la grenade* de René Drelon, *La longue marche d'une auxiliaire des Impôts* par Yvonne Mathé et *Blanche. Mémoires d'une employée du Trésor public* de Blanche Py.

Les manuscrits classés deuxième et troisième seront publiés en version numérique. Qu'ils soient lauréats ou non, tous les participants contribueront, par leur récit, à transmettre aux générations futures la mémoire de l'administration dans laquelle ils ont servi.

En vous remerciant pour votre attention, et en vous invitant de nouveau à prendre part à cette opération exceptionnelle « Pour la mémoire de l'Insee », dont vous trouverez les détails pratiques dans les annexes ci-jointes, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus cordiales salutations.

Mylène ORANGE-LOUBOUTIN  
Directrice générale de l'IGPDE

## **Quelques thèmes facultatifs proposés aux auteurs**

### ***I. Origine et enfance***

Histoire familiale : grands-parents, parents...  
Premiers souvenirs  
Enfance : jeux, découvertes et apprentissages  
Éducation en famille  
Frères et sœurs  
Écoles primaire et secondaire  
Les lieux de l'enfance

### ***II. Jeunesse, études***

Désirs et projets professionnels  
Études et formation professionnelle  
Vie affective et amicale  
Service militaire  
Premier emploi  
Débuts dans la vie active

### ***III. Évocation de votre carrière et de votre métier***

Motivations des orientations professionnelles  
Fonctions exercées et déroulement de carrière, mobilité géographique  
Qualifications acquises et compétences techniques, formation continue  
Relations avec la hiérarchie, les collaborateurs, les subalternes  
Avancement et rémunérations, traitements  
Incidents, conflits et grèves  
Vie quotidienne au bureau, conditions de travail et environnement  
Presse professionnelle  
Bilan de carrière

### ***IV. Vie sociale***

Activités sportives  
Activités associatives  
Syndicalisme et mutualisme  
Groupes d'influence ou d'entraide  
Activités politiques  
Pratiques religieuses

### ***V. Vie privée***

Vie quotidienne

Niveau de vie

Chez soi : la maison, l'appartement...

Vie familiale : conjoint et enfants

Vie affective et amicale

Loisirs, passions, occupations

Vacances

Informations, presse, lectures

### ***VI. L'Insee et la statistique publique***

La construction de la statistique publique moderne

La diversité des environnements et des thèmes dans le réseau de la statistique publique

L'évolution des métiers et techniques

Les contacts avec les utilisateurs des statistiques et des études

L'international : coopération et collaboration



## ANNEXE II

### **Les lauréats**

Premier prix

Louis BRÉAS, *Parcours d'un enfant des Trente Glorieuses*

Deuxième prix *ex aequo*

Catherine OUTTERYCK, *Poussière d'instant*

Louis LESBAUPIN, *En route*

Trois autres manuscrits avaient été proposés au jury à l'issue des délibérations du comité de lecture :

Andrée BRÉAS, *Sautée-barrière* ;

Marie-Thérèse CHAPALAIN, *Bastotu. La création d'une Roscovite* ;

Raymond RAPEAU, *Chance & hasard. Regards sur une vie ordinaire... ou presque... 1941-2001.*



## ANNEXE III

### Liste des participants au concours autobiographique

- Éliane AMSTOUTZ, *Une belle vie*  
Marie-Louise AUGIER, sans titre  
Anne-Marie AUVERGNON, *Au gré du temps*  
Mario AVI, *Itinéraire d'un chargé de mission contractuel à l'Insee 1969-2006*  
Martine BARADE, *Enquêtrice à l'Insee pendant un quart de siècle (de 1984 à 2009)*  
Edmond BAUDIER, *Mémoires. De la manière d'appliquer les mathématiques à l'économie*  
Jean BÉRARDO, *Historique de la carrière professionnelle de Jean Bérardo*  
Michel BOËDA, *Un statisticien témoigne : échantillonnage de la vie à la DG de l'Insee entre 1971 et 2005*  
Pierrette BRAVARSKI, *Un poète à l'Insee*  
Andrée BRÉAS, *Sautée-barrière*  
Louis BRÉAS, *Parcours d'un enfant des Trente Glorieuses*  
Alain et Françoise BRUNAUD, *Partition à quatre mains*  
Jacques CARON, *Statisticien des champs, statisticien à la ville dans les changements... du millénaire, de la société. Les quatre temps de la carrière d'attaché de l'Insee*  
Paul CHAMPSAUR, *Quelques éléments sur la vie de Paul Champsaur, ancien directeur général de l'Insee*  
Marie-Thérèse CHAPALAIN, *Bastotu. La création d'une Roscovite*  
Claude CHIARAMONTI, *Un administrateur atypique à l'Insee*  
Antoine COUTIÈRE, *Itinéraire d'un (grand) enfant gâté par l'Insee Bac + 50*  
Marie-France CRISTOFARI, sans titre  
Jacqueline DEGIRONDE, *Mon passage à l'Insee (1/01/1975-1/01/2001)*  
Martine DUPUY-PÉNA, sans titre  
Annie FOUQUET, *L'information économique et sociale au service de la démocratie*  
Alain GÉLY, *Ils sont quand même humains ces gens-là ! Fragments de mémoire d'un statisticien militant*  
Solange GONOD, sans titre  
Maryse HUET, *Biographie de Maryse Huet : une fille d'immigrée italienne au service de la promotion des droits sociaux, des femmes et de l'égalité*  
Michèle JEANSON, *Comme un bon petit soldat*  
Roslyn LAFFORGUE, *Mémoires d'une enquêtrice de l'Insee*  
Lucienne LARGAJOLLI, sans titre  
Alain LÉRY, *Vignettes ou quelques éclairages personnels sur les recensements de la population*  
Louis LESBAUPIN, *En route*  
Micheline MAILLOCHON, sans titre  
Renée MAQUIN, sans titre  
Brigitte MILLECAMPS, sans titre

- Michel MOREAU, *Retour vers le futur des goulags ?*  
Mireille MOUTARDIER, *Dérouler le fil des souvenirs*  
Catherine OUTTERYCK, *Poussière d'instant*  
Huguette PERRIER, *Mon histoire à l'Insee 1972-2009*  
Dominique PERRIN, *Itinéraire anecdotique d'un agent de l'Insee de 1970 à 2015*  
Brigitte PESKINE, *Chronique d'une désillusion*  
Jean-Pierre PUIG, *Quarante ans d'exploration de la galaxie Insee*  
Michel QUÉLENNEC, *Ce moi dont je me souviens. Au service de la statistique publique*  
Raymond RAPEAU, *Chance & hasard. Regards sur une vie ordinaire... ou presque... 1941-2001*  
Félix-Lucien REINETTE, *Malili et la Montagne aux deux versants*  
Jules ROSAY, *L'eau ferrugineuse*  
Michel SABRI, *Au fil du temps qui court*  
Guy SCHMITT, *Les années « Prod. »*  
Jean-François VACHER, *Une certaine idée de la statistique. Mémoires d'un compagnon de route de l'Insee*  
Jean-Paul VASQUEZ, sans titre  
Ghislain VERGNES, sans titre  
Georges ZINDSTEIN, *Les indices de Georges Z...*



## ANNEXE IV

### **La composition du jury**

Présidente du jury :

Béatrice TOUCHELAY, professeure d'histoire contemporaine à l'université Lille 3.

Membres du jury :

Françoise BAYARD, professeure émérite d'histoire moderne à l'université Lumière Lyon 2 ;

Jean-Michel CHARPIN, inspecteur général des Finances, ancien directeur général de l'Insee (2003-2007) ;

Claude THÉLOT, sociologue, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes.



## ANNEXE V

### **Les membres du comité de lecture**

L'Institut de la gestion publique et du développement économique et sa commission scientifique, le Comité pour l'histoire économique et financière de la France, remercient vivement chacun pour l'enthousiasme avec lequel il a participé au comité de lecture et les avis qu'il a donnés sur les ouvrages qui lui ont été soumis.

Christel ALIAGA (Insee, direction régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Paca)

Patricia BAS (IGPDE, bureau de la Recherche)

Anne BLANCHÉ (IGPDE, bureau de la Recherche)

Fabien CARDONI (IGPDE, bureau de la Recherche)

Barbara CHRISTIAN (anciennement à l'Insee et désormais au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, à Lyon)

Marie-Christine DOLÉANS (IGDPE, département de la Communication)

Christiane DOU (retraîtée de l'Insee)

Jean-Pierre FERRET (Insee, direction régionale de Poitou-Charentes)

Stéphane JUGNOT (Insee, Inspection générale)

Samia KHELLAF (IGPDE, département Développement économique)

Philippe MASQUELIER (IGPDE, bureau de la Recherche)

Philippe MAZUEL (IGPDE, bureau de la Recherche)

Patrick REDOR (Insee, direction régionale de Paca)

Françoise VERDON (IGPDE, bureau de la Recherche)



## ANNEXE VI

### Chronologie de l'Insee 1946-2003<sup>1</sup>

- 1946 : Création de l'Insee (loi du 27 avril), Francis-Louis Closon en est nommé directeur général.  
26<sup>e</sup> recensement de la population.  
Décret du 14 juin fixant les attributions de l'Insee.  
Loi du 28 août confiant à l'Insee la gestion du fichier électoral.
- 1947 : Décret du 29 mai confiant à l'Insee la coordination des statistiques administratives.
- 1948 : Décret du 15 juillet sur le fichier des établissements (créé en 1942) et le numéro d'identification des établissements.
- 1949 : Enquête Vacances.  
Enquête Conditions de vie des personnes âgées.
- 1950 : Création du service des Études économiques et financières (Seef), chargé de dresser les comptes nationaux et rattaché à la direction du Trésor sous la direction de Claude Gruson.  
Première enquête Emploi.
- 1951 : Loi du 7 juin n° 51-711 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, avec création du Comité de coordination des enquêtes statistiques (Cocoés) et mise en place du système d'enquêtes de branche géré par les ministères techniques et les organisations professionnelles agréées.  
Code des catégories socioprofessionnelles (CSP).  
Première enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise.  
Première enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises.
- 1953 : Enquêtes de consommation sur le marché de la chaussure et les dépenses d'habillement.
- 1954 : 27<sup>e</sup> recensement de la population.  
Première enquête sur les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.  
Création de l'indice du coût de la construction.  
Première grande enquête démographique par sondage dans un pays francophone du sud du Sahara (Guinée).
- 1955 : Recensement de l'agriculture.
- 1956 : Enquête Insee-Crédoc sur les budgets de famille.  
Création des Tableaux de l'économie française (Tef).
- 1960 : Décret transformant l'École d'application de l'Insee en École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaé).  
Première enquête décennale sur les dépenses de santé.

---

1. Année de départ en retraite du premier prix du concours autobiographique.

- 1961 : Une partie du Seef est rattachée à l'Insee, désormais responsable des comptes nationaux et de la préparation technique des projections à moyen terme.  
Claude Gruson succède à Francis-Louis Clososon comme directeur général de l'Insee.
- 1962 : 28<sup>e</sup> recensement de la population.  
L'Insee s'équipe de son premier ordinateur opérationnel.
- 1963 : Création du Centre européen de formation des statisticiens-économistes pour les pays en voie de développement (CESD).
- 1964 : Création du service départemental de l'Insee à la Martinique.
- 1965 : Création du service départemental de l'Insee à la Guadeloupe.  
Le Seef devient la direction de la Prévision.  
Création de l'enquête permanente Budget de famille.  
Première enquête sur les bas salaires.  
Création du service départemental de l'Insee à La Réunion.
- 1966 : Création du Centre d'enregistrement et de réforme des formulaires administratifs (Cerfa).  
Première enquête Budgets temps.
- 1967 : Jean Ripert succède à Claude Gruson comme directeur général de l'Insee.  
Ouverture à Lille et Marseille des premiers observatoires économiques régionaux.
- 1968 : Création du département de l'Informatique.  
Généralisation de l'embargo pour les publications.  
29<sup>e</sup> recensement de la population.  
Création du fichier des grands établissements.
- 1969 : Recensement des agents de l'État et des collectivités locales.  
Enquêtes annuelles d'entreprise (industrie et BTP).  
Exploitation statistique des bordereaux Urssaf.  
Réforme des publications nationales de l'Insee.
- 1970 : Recensement général de l'agriculture.  
Création du service départemental de l'Insee en Guyane.
- 1971 : Premiers centres nationaux informatiques de l'Insee (Aix-en-Provence, Lille, Orléans).
- 1972 : Création du Conseil national de la statistique (CNS).  
Première enquête annuelle d'entreprise dans le commerce.  
Création des centres nationaux informatiques de Nantes et de Paris.  
Création du centre national d'exploitation de Nantes.

- 1973 : Système automatique d'identification des personnes.  
Décret du 14 mars portant création du système informatique de répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).  
Première édition de *Données sociales*.  
Les services départementaux des départements d'outre-mer deviennent services régionaux.
- 1974 : Edmond Malinvaud succède à Jean Ripert comme directeur général de l'Insee.  
Les déclarations annuelles de salaires (DAS) remplacent les états 24-60 pour l'établissement des statistiques de salaires.  
Création du service interrégional Antilles-Guyane à Pointe-à-Pitre.
- 1975 : 30<sup>e</sup> recensement de la population.  
Première mesure du chômage selon le Bureau international du travail (BIT).  
Déménagement de la direction générale de l'Insee et de l'Ensaie à Malakoff.
- 1976 : Inventaire communal.
- 1977 : Enquête Formation-Qualification professionnelle (FQP).  
Enquête Revenus fiscaux des ménages.  
Enquête de comparaison spatiale de prix entre les grandes agglomérations.  
Enquête Logements vacants.
- 1978 : Loi du 6 janvier relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.  
Décret créant la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).  
Enquête sur les conditions de travail.  
Enquête Situations défavorisées.
- 1979 : Loi du 3 janvier sur les archives, qui s'applique aussi aux recensements et enquêtes statistiques.  
Visite de la première délégation chinoise à l'Insee.  
Recensement général de l'agriculture.
- 1980 : Création de la série Archives et documents.
- 1981 : Création des centres de formalités des entreprises (CFE).  
Créations de l'Institut de prévisions économiques et financières (Ipecode) et de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).  
Les déclarations de mouvements de main-d'œuvre (DMMO), nouvelle source sur les mouvements d'emploi.
- 1982 : 31<sup>e</sup> recensement de la population.
- 1983 : Extension de Sirene au secteur public.
- 1984 : Le Conseil national de l'information statistique (Cnis) se substitue au CNS (loi du 17 juillet).  
Mise en place de la BDM, banque de données macroéconomiques de l'Insee et de Sirf2, nouvelle banque de données régionales.

- 1985 : Mise en place par la Cnil d'une norme de déclaration simplifiée pour les traitements à des fins statistiques de fichiers de gestion contenant des informations nominatives.  
Installation auprès du Cnis du Comité du secret statistique concernant les entreprises.  
Création du Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (Recme).
- 1986 : Loi du 10 septembre sur l'utilisation de données administratives (Cnil).  
Loi du 23 décembre, qui autorise la transmission à l'Insee et aux services statistiques ministériels d'informations nominatives d'origine administrative.  
Le Premier ministre demande à Edmond Malinvaud de « conduire une mission de réflexion et de propositions sur les statistiques de l'emploi qui suscitent controverses et interrogations ».  
Basculement de Sirene 1 à Sirene 2.  
Programme d'équipement des établissements régionaux en matériels informatiques et bureautiques.
- 1987 : Jean-Claude Milleron succède à Edmond Malinvaud comme directeur général de l'Insee.  
Lancement du Vidéotex diffusion (3615 Insee sur Minitel).
- 1988 : Recensement général de l'agriculture.
- 1989 : Réorganisation de l'informatique : création du département de l'Informatique et du département des Projets.  
Changement de l'ordinateur du CNE de Nantes et accroissement de la puissance des ordinateurs de Lille et Orléans.
- 1990 : 32<sup>e</sup> recensement de la population.  
Parution de *La France et ses régions*.
- 1991 : Décret du 28 janvier en vertu duquel les SR de Corse, Franche-Comté, Basse-Normandie, Picardie et La Réunion deviennent des DR, tandis que le service interrégional d'Antilles-Guyane devient la direction interrégionale Antilles-Guyane.
- 1992 : Paul Champsaur succède à Jean-Claude Milleron comme directeur général de l'Insee.  
Déménagement du CNI de Paris et d'une partie de la DG au boulevard Gabriel-Péri à Malakoff.  
Lancement officiel de la réorganisation des DR.
- 1993 : Introduction de la nouvelle nomenclature des activités française (NAF) dans Sirene.  
Première enquête Emploi dans les Dom.
- 1994 : Création du comité du label au Cnis.  
Publication en livre de poche du rapport sur les comptes de la nation.
- 1995 : Adoption d'un nouveau cadre européen pour l'indice des prix et la comptabilité nationale.



- 1996 : Création du Cefil (Centre de formation de l'Insee à Libourne), qui assure notamment la formation des contrôleurs de l'Insee.
- 1997 : Mise en place du système Epure (Extension du projet Urssaf pour les revenus et l'emploi), qui permet de fournir des données trimestrielles sur l'emploi et les salaires.
- 1998 : Mise en place du système Citrus (Coordination des informations et traitements sur les restructurations d'unités statistiques).  
Première vague de l'enquête Handicaps-incapacités-dépendance.
- 1999 : 33<sup>e</sup> recensement de la population.  
L'enquête sur les familles associée au recensement est étendue aux hommes et aux personnes de plus de 64 ans.  
La loi de financement de la sécurité sociale pour 1999 crée le Système national d'identification interrégimes de l'assurance maladie (SNIIR-AM).
- 2000 : Recensement général de l'agriculture.
- 2001 : Création du centre Quetelet, avec mission de soutenir la politique publique de valorisation des données en sciences humaines et sociales.  
Première enquête nationale auprès des personnes fréquentant les lieux d'hébergement ou de restauration gratuite.
- 2003 : Lancement de l'opération Clap (Connaissance locale de l'appareil productif), qui dote la statistique d'entreprise d'une base de référence exhaustive permettant de réaliser des études locales.  
Jean-Michel Charpin succède à Paul Champsaur comme directeur général de l'Insee.



## TABLE DES MATIÈRES

Introduction. . . . .	V
En route !. . . . .	3
Enfance et adolescence d'un enfant breton dit « de bonne famille » . . . . .	5
Avant ce jour. . . . .	21
Technicien-enquêteur à la Sibev. . . . .	41
Région Bretagne : chargé des enquêtes relatives à la production animale . . . . .	65
Indre-et-Loire : statisticien agricole départemental . . . . .	71
Recensement général de l'agriculture 1979-1980. . . . .	81
Service central : chef de bureau . . . . .	91
Insee Orléans : service d'Études. . . . .	105
Insee Rennes : rédacteur en chef d' <i>Octant</i> . . . . .	117
Appendice . . . . .	123
Publications réalisées . . . . .	125
Bibliographie. . . . .	127
Liste des abréviations . . . . .	129
Liste des documents . . . . .	131

## ANNEXES

Annexe I Lettre d'appel à concours . . . . .	135
Annexe II Les lauréats . . . . .	139
Annexe III Liste des participants au concours autobiographique. . . . .	141
Annexe IV La composition du jury. . . . .	143
Annexe V Les membres du comité de lecture . . . . .	145
Annexe VI Chronologie de l'Insee 1946-2003. . . . .	147
Table des matières. . . . .	153

Retrouvez nos ouvrages sur  
<http://www.economie.gouv.fr/igpde.fr>  
et <http://books.openedition.org/igpde>

Formaté typographiquement par Jouve, Saran



Louis Lesbaupin débute sa vie professionnelle dans un premier emploi de contrôleur de laiterie qui lui fait découvrir l'industrie privée. Après vingt-sept mois de service militaire au Maroc, il est durant cinq années assistant au laboratoire d'analyses de sols d'Ille-et-Vilaine. Puis la Société interprofessionnelle du bétail et des viandes le recrute en tant que technicien enquêteur, ce qui lui permet d'observer l'activité des éleveurs, les marchés locaux, les initiatives professionnelles tendant à regrouper l'offre face à la demande, à l'époque décisive de la mise en place de la politique agricole commune.

Son parcours suit ensuite plusieurs étapes : enquêteur (responsable de la collecte et de l'analyse de l'information statistique au sein de la direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt en Indre-et-Loire), responsable d'enquêtes à l'échelon régional, chef d'un service statistique départemental, chef de bureau en administration centrale (Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'Agriculture à Paris). En 1986, il intègre l'Insee, en tant qu'attaché, au sein de la direction régionale Centre à Orléans où il exerce la fonction de chargé d'études, puis de rédacteur en chef de la revue régionale *Indicateurs de l'économie du Centre*, et à Rennes, de la revue *Octant*.

*En route* est le récit d'une carrière variée de quarante-deux ans, dans le Grand Ouest et à Paris, qui permet de découvrir un pan méconnu des activités de l'Insee : la statistique agricole.



Cet ouvrage a été publié avec le soutien de l'Insee.

COMITÉ POUR L'HISTOIRE  
ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE  
DE LA FRANCE  
Éditions



ISBN 978-2-11-129408-0  
ISSN 1251-5132  
2016